



Industrie Canada

Budget des dépenses
1997-1998

Partie III

Plan de dépenses

Les documents budgétaires

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en trois parties. Commencant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder. Dans les documents de la Partie III, on fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes surtout axés sur les résultats attendus en contrepartie de l'argent dépensé.

Les instructions sur la façon de se procurer ces documents se trouvent sur le bon de commande qui accompagne la Partie II.

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1997

En vente au Canada par l'entremise des
librairies associées et autres libraires

ou par la poste auprès du

Groupe Communication Canada – Édition
Ottawa (Canada) K1A 0S9

N^o de catalogue BT31-2/1998-III-61
ISBN 0-660-60107-9



Industrie Canada

Budget des dépenses 1997-1998

Partie III

Plan de dépenses

Accordé

Message du Ministre

Le Portefeuille de l'Industrie : Partenariats et innovation, facteurs d'emploi et de croissance

Industrie Canada, qui relève du Portefeuille de l'Industrie, a pour mission de favoriser l'essor d'une économie canadienne concurrentielle, axée sur le savoir. Pour s'acquitter de cette mission, le Ministère travaille avec les Canadiens et les Canadiennes de tous les secteurs de l'économie et de toutes les régions du pays à instaurer un climat favorable à l'investissement, à stimuler l'innovation, à accroître la présence canadienne sur les marchés mondiaux et à créer un marché équitable, efficace et concurrentiel. Les programmes du Ministère visent à encourager le développement industriel et technologique, à stimuler la recherche scientifique, à établir la politique des télécommunications, à promouvoir l'investissement et le commerce, à favoriser la croissance de la petite entreprise et l'essor du tourisme, et à élaborer les règles et les services qui assureront le bon fonctionnement du marché.

Grâce aux efforts concertés de ses organismes membres, le Portefeuille de l'Industrie joue un rôle de premier plan pour stimuler la croissance économique, créer des emplois et augmenter les revenus des particuliers. Il réunit les principaux ministères et organismes chargés des sciences et de la technologie, du développement régional, des services axés sur le marché, et de la politique microéconomique. En regroupant ainsi ces ministères et organismes, le gouvernement du Canada a voulu favoriser l'innovation dans tous les secteurs ainsi que le partenariat entre les membres du Portefeuille, le secteur privé et d'autres parties intéressées.

En ma qualité de ministre responsable du Portefeuille de l'Industrie, je privilégie les activités qui aideront les Canadiens et les Canadiennes à entrer de plain-pied dans le XXI^e siècle. Par l'intermédiaire du Portefeuille, je veille à ce que les entreprises et les industries canadiennes disposent des meilleurs outils possibles et de bonnes conditions pour innover, croître, affronter la concurrence et créer des emplois.

Portefeuille de l'Industrie :

- Agence de promotion économique du Canada atlantique
- Agence spatiale canadienne
- Banque de développement du Canada
- Bureau fédéral de développement régional (Québec)
- Commission du droit d'auteur du Canada
- Conseil canadien des normes
- Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
- Conseil national de recherches du Canada
- Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
- Industrie Canada
- Statistique Canada
- Tribunal de la concurrence

Axée sur le virage technologique des années 1990, l'économie mondiale est riche à la fois en promesses et en défis. Pour conserver leurs atouts et leurs marchés, tout en s'ouvrant de nouveaux horizons, les Canadiens et les Canadiennes doivent innover. Il leur faut acquérir et mettre à profit les techniques de pointe et les compétences indispensables dans l'économie du savoir, accroître la capacité d'exportation des entreprises et des industries, augmenter la part de l'investissement international détenue par le Canada, et faire en sorte que la population dans son ensemble, surtout les jeunes, participe pleinement à la nouvelle économie. Pour atteindre ces objectifs, les entreprises, les administrations publiques et la population doivent travailler en étroite collaboration.

Pour assurer la réussite économique du Canada aujourd'hui et dans l'avenir, le Portefeuille de l'Industrie met tout en œuvre pour :

- promouvoir l'innovation scientifique et technologique;
- aider les entreprises à croître, en leur fournissant informations, conseils et appui financier;
- créer un marché équitable, efficace et concurrentiel.

L'innovation est la clé du succès dans l'économie mondiale. L'adoption de techniques et de procédés nouveaux et la créativité permettent aux industries établies de demeurer compétitives, tout en pénétrant de nouveaux marchés et en profitant de ceux qui prennent de l'expansion. Par sa stratégie novatrice d'investissement dans le développement technologique, le Portefeuille de l'Industrie travaille en étroite collaboration et partage les risques avec le secteur privé. Il fait aussi des investissements stratégiques afin d'augmenter les ressources intellectuelles du Canada et de contribuer à l'avancement des connaissances.

Le Portefeuille de l'Industrie aide les entreprises canadiennes à accentuer leur avantage concurrentiel et leur capacité de croissance. Il cherche tout particulièrement à renforcer les petites et moyennes entreprises, qui sont la clé de voûte de l'économie canadienne.

Le Portefeuille de l'Industrie joue un rôle crucial : il garantit l'ouverture et l'efficacité du marché, en fixant des « règles du jeu » claires et équitables. Ce faisant, il appuie l'activité commerciale tout en protégeant les intérêts des consommateurs et des investisseurs.

Grâce à sa vaste gamme d'activités, le Portefeuille de l'Industrie contribue à stimuler la croissance économique, à créer des emplois et à hausser le niveau de vie des Canadiens et des Canadiennes de toutes les régions du pays, aujourd'hui et dans l'avenir.

Le ministre de l'Industrie,

John Manley

Avant-propos

Le présent rapport au Parlement a pour objet d'indiquer de quelle manière les crédits votés par ce dernier ont été ou seront dépensés. À ce titre, le document justifie l'emploi des fonds et renferme plusieurs précisions afin de répondre aux divers besoins de ses utilisateurs.

Une nouvelle présentation a été adoptée pour la partie III du Budget des dépenses principal de 1997-1998 pour établir une distinction nette entre les données de planification et les renseignements sur les résultats, et mettre l'accent sur les plans et les résultats des ministères à plus long terme et au niveau supérieur.

Le document se divise en quatre parties :

- Aperçu
- Plan
- Rapport sur les résultats
- Renseignements supplémentaires.

Il convient de signaler que, conformément aux principes qui sous-tendent le budget de fonctionnement, les besoins en ressources humaines dont fait état le document sont mesurés en équivalents temps plein.

Table des matières

Aperçu	1
Mission et rôle	1
Objectifs stratégiques	2
Secteurs d'activité	4
Possibilités et défis	5
Aller de l'avant : fonder les objectifs de rendement sur les réalisations des trois secteurs d'activité	9
Aller de l'avant : élaborer de nouvelles méthodes de travail	18
Tableaux financiers	20
Plan	26
Politique microéconomique	26
Objectif	26
Contexte opérationnel	26
Résultats escomptés au cours des trois prochains exercices	27
Plans comparatifs de dépenses	31
Développement sectoriel de l'industrie	31
Objectif	31
Contexte opérationnel	32
Résultats escomptés au cours des trois prochains exercices	33
Plans comparatifs de dépenses	42
Règlements et services axés sur le marché	42
Objectif	42
Contexte opérationnel	43
Résultats escomptés au cours des trois prochains exercices	44
Plans comparatifs de dépenses	47
Soutenir les secteurs d'activité : Services de gestion et services généraux	47
Objectif	47
Résultats escomptés au cours des trois prochains exercices	48
Plans comparatifs de dépenses	50

Rapport sur les résultats	51
Introduction	51
Politique microéconomique	53
Objectif	53
Objectifs de rendement	53
Résultats atteints	53
Résultats financiers comparatifs	57
Développement sectoriel de l'industrie	57
Objectif	57
Objectifs de rendement	58
Résultats atteints	58
Résultats financiers comparatifs	67
Règlements et services axés sur le marché	67
Objectif	67
Objectifs de rendement	67
Résultats atteints	67
Résultats financiers comparatifs	72
Soutenir nos secteurs d'activité : Services de gestion et services généraux	72
Objectif	72
Objectifs de rendement	72
Résultats atteints	73
Résultats financiers comparatifs	75
Renseignements supplémentaires	76
Annexes	90
A Lois dont l'application relève d'Industrie Canada	90
B Bureaux régionaux d'Industrie Canada	91
C Tableau de concordance des secteurs d'activité d'Industrie Canada, Budget des dépenses principal 1996-1997	93
Index	94
Acronymes	96

Aperçu

Mission et rôle

- À l'aube du ^{xxi}e siècle, tous les pays industrialisés doivent faire face à des changements sans précédent, à mesure que le monde évolue vers une économie planétaire de plus en plus fondée sur le savoir et caractérisée par de véritables percées technologiques. Depuis sa création en 1993, Industrie Canada s'est efforcé d'aider les Canadiens à bâtir une économie axée sur les objectifs de la croissance durable, de la création d'emplois et de l'augmentation des revenus. Si le gouvernement ne peut atteindre seul ces objectifs puisque la croissance et la création d'emplois dépendent du secteur privé, il peut en revanche contribuer à créer un environnement qui favorise l'innovation, la croissance durable et la création d'emplois dans le secteur privé.

MISSION D'INDUSTRIE CANADA

Favoriser l'essor d'une économie canadienne concurrentielle, fondée sur le savoir, pour :

- procurer aux Canadiens des emplois plus nombreux et plus rémunérateurs;
- favoriser la croissance soutenue et durable des entreprises;
- donner aux consommateurs, aux entreprises et aux investisseurs l'assurance que le marché est équitable et efficace.

- Dans le cadre de son Programme emploi et croissance, le gouvernement fédéral a repensé et recentré son rôle dans l'économie. Au lieu de subventionner l'activité et l'emploi, il s'efforce d'agir sur les facteurs structurels qui contribueront le plus directement à l'expansion économique du pays à court et à long terme.

- Ces facteurs structurels — réglementation concurrentielle du commerce et de l'investissement par rapport à celle des autres pays, développement et diffusion des sciences et de la technologie (S-T), infrastructure d'information et de télécommunications de pointe, compétence de la population active et climat sain du marché — sont d'une importance cruciale. Les pays qui sauront s'adapter rapidement aux réalités de l'économie d'aujourd'hui amélioreront le niveau de vie de leurs citoyens.

Industrie Canada dispose d'un certain nombre d'instruments microéconomiques qui contribuent à créer un climat propice à la croissance économique...

- Industrie Canada dispose d'une gamme d'instruments microéconomiques qui l'aident à promouvoir la croissance au sein d'une économie en rapide évolution et de plus en plus fondée sur le savoir, où le gouvernement établit le cadre législatif et réglementaire et pilote les grands dossiers de l'heure. L'action d'Industrie Canada porte sur le développement industriel et technologique, la stimulation de la recherche scientifique, l'établissement de la politique des télécommunications, la promotion de l'investissement, le développement du commerce, l'essor du tourisme, et la croissance de la petite entreprise.
- En outre, le Ministère fournit des informations et des services qui favorisent le bon fonctionnement du marché. Une vingtaine de lois du Parlement établissent le cadre stratégique et réglementaire dans des domaines comme la propriété intellectuelle, la faillite et l'insolvabilité, les poids et mesures, la concurrence et les entraves au commerce, la constitution des entreprises en personne morale et la régie des sociétés, l'emballage et la qualité des produits de consommation non alimentaires (à l'exception des aspects relatifs à la sécurité) et la gestion du spectre.

... et à instaurer un développement durable...

- En partenariat avec l'industrie, le Ministère privilégie des stratégies viables de développement industriel du pays. Ces dernières années, les entreprises canadiennes ont réalisé des progrès considérables à plusieurs égards (baisse des rejets de matières polluantes, réduction des déchets et diminution de la consommation d'énergie), et elles ont amélioré la gestion des ressources naturelles. La poursuite de ces efforts est essentielle pour répondre aux besoins des générations actuelles et futures et respecter les normes du marché mondial.

... avec les Canadiens de tous les secteurs de l'économie et de toutes les régions du pays.

- En assumant ses divers rôles et en menant ses activités, Industrie Canada sert une clientèle variée, tant les entreprises de divers secteurs, comme les télécommunications, l'aérospatiale, la foresterie et la fabrication, que diverses entreprises du secteur tertiaire et les petites entreprises de tous les secteurs de l'économie. Le Ministère compte aussi au nombre de ses clients le milieu scientifique et le monde de l'enseignement, de même que les organismes de consommateurs et les groupes professionnels. Tous ont en commun un souci de l'investissement, de l'innovation, du commerce et d'un marché équitable et efficace, car ils savent que ces éléments jouent un rôle important pour leurs perspectives économiques futures.
- Le Ministère sert ses clients dans toutes les régions du Canada par l'intermédiaire de son administration centrale dans la région de la capitale nationale et de cinq grands bureaux régionaux situés à Halifax (Atlantique), à Montréal (Québec), à Toronto (Ontario), à Edmonton (Prairies et Territoires du Nord-Ouest) et à Vancouver (Pacifique). Il possède par ailleurs des points de service auxiliaires dans plus de 50 collectivités de toutes les régions du pays (voir le tableau 1).

Objectifs stratégiques

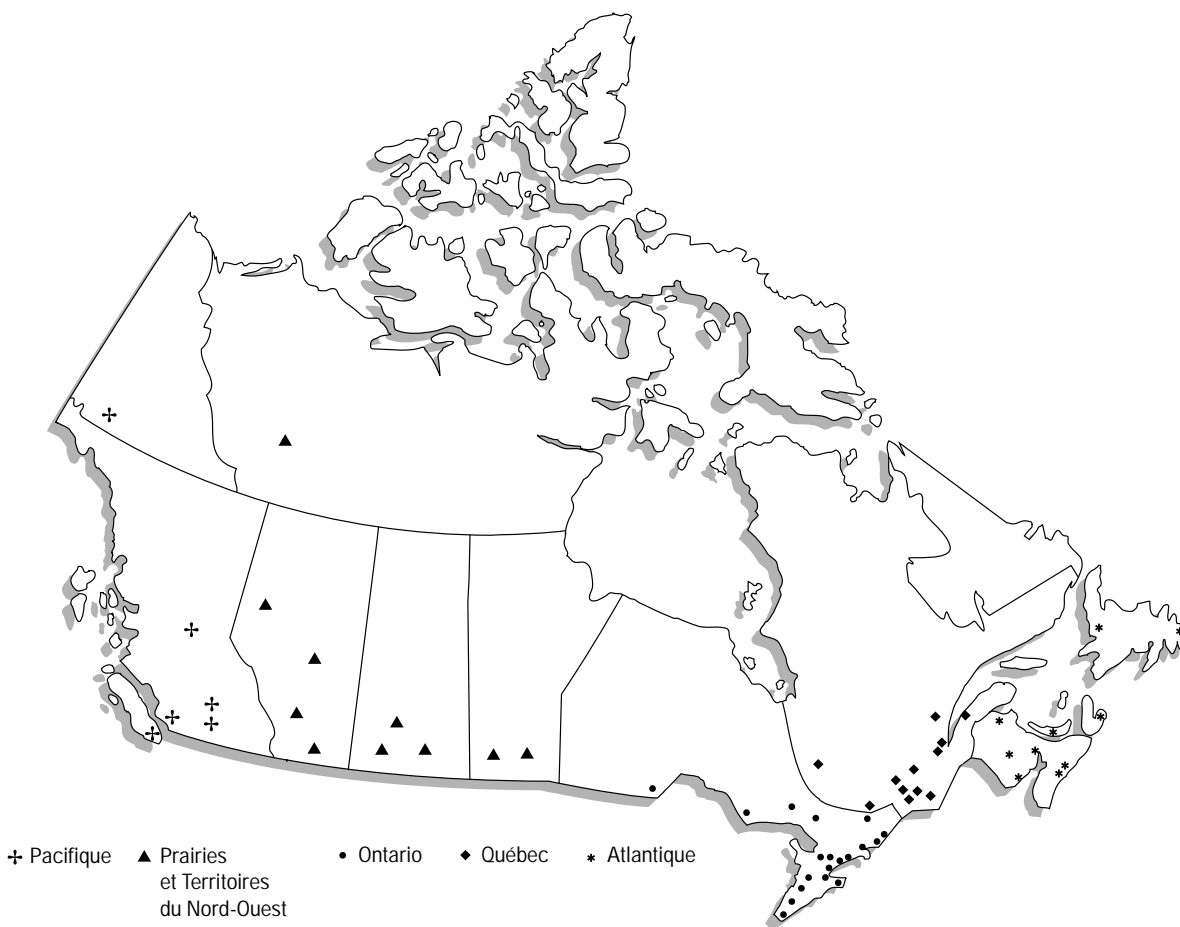
Industrie Canada met l'accent sur quatre grands objectifs stratégiques pour créer un climat plus favorable à la croissance économique du Canada.

- **L'instauration de conditions plus favorables à l'investissement** étranger et intérieur contribue fortement à la croissance économique. L'investissement dans la recherche-développement (R-D) est indispensable pour créer les nouveaux produits et procédés qui accroîtront notre productivité et rendront le Canada plus concurrentiel à l'échelle internationale. L'investissement dans les usines, les biens d'équipement et les procédés est essentiel pour que le Canada soit compétitif à long terme. L'investissement étranger direct, en plus de créer des emplois immédiats et de stimuler la croissance, donne accès aux regroupements technologiques mondiaux et aux compétences en gestion. Le niveau des investissements des pays étrangers au Canada est également un signe de leur confiance dans son économie.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES D'INDUSTRIE CANADA

- Créer des conditions plus favorables à l'investissement dans l'économie canadienne.
- Améliorer la performance du Canada sur le plan de l'innovation et favoriser l'évolution vers une économie fondée sur le savoir.
- Travailler avec les entreprises canadiennes à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux.
- Créer un marché équitable, efficace et concurrentiel pour les entreprises et les consommateurs.

TABLEAU 1
Bureaux régionaux d'Industrie Canada :
au service des clients dans tout le pays



Région du Pacifique

*Whitehorse
 Prince George
 Vancouver
 Victoria
 Penticton
 Kelowna*

Région des Prairies et des Territoires du Nord-Ouest

*Yellowknife
 Grande Prairie
 Edmonton
 Calgary
 Lethbridge
 Saskatoon
 Swift Current
 Regina
 Winnipeg
 Brandon*

Région de l'Ontario

*Sault Ste. Marie
 Thunder Bay
 Barrie
 Kitchener
 London
 Chatham
 Windsor
 Hamilton
 St. Catharines
 Mississauga
 Toronto
 Don Mills
 Belleville
 Kingston
 Brockville
 Ottawa
 Acton
 North Bay
 Sudbury*

Région du Québec

*Trois-Rivières
 Val-d'Or
 Laurentides
 Montréal
 Hull
 Saint-Rémi
 Sherbrooke
 Sainte-Foy
 Rive-sud
 Rimouski
 Sillery
 Chicoutimi*

Région de l'Atlantique

*Charlottetown
 Moncton
 Bathurst
 Fredericton
 Saint John
 Halifax
 Dartmouth
 Sydney
 Corner Brook
 St. John's*

- **Une meilleure performance du Canada sur le plan de l'innovation et l'évolution vers une économie fondée sur le savoir** stimulent la productivité. Sans l'innovation, la croissance du revenu réel ne répondra pas aux attentes de la société. Les activités qui pavent la voie de l'innovation comprennent la recherche fondamentale menée dans les laboratoires publics (entre autres, le Centre de recherches sur les communications), la formation d'un personnel scientifique et technique qualifié, la R-D menée par de grandes et de petites entreprises pour élaborer de nouveaux produits, l'application de techniques de pointe en milieu de travail, et l'aménagement d'une infrastructure canadienne d'information et de communication.

- **L'accroissement de la part du Canada sur les marchés mondiaux** est le résultat direct de l'investissement et de l'innovation. Généralement, les entreprises qui réussissent sur la scène internationale doivent leur succès à la commercialisation à l'échelle mondiale de produits et services de pointe, d'excellente qualité, vendus à des prix concurrentiels. L'accroissement du nombre d'entreprises exportatrices, en particulier les petites et moyennes entreprises (PME), dans tous les secteurs et l'expansion des marchés d'exportation devraient permettre de créer des emplois durables et enrichissants. Par ailleurs, le fait qu'une entreprise réussisse à l'échelle internationale signifie généralement qu'elle est plus concurrentielle dans son pays.

- **La création d'un marché équitable, efficace et concurrentiel** est un préalable à l'investissement, à l'innovation et au commerce. Un tel marché procure la stabilité et l'efficacité requises pour les affaires tout en maintenant la confiance du consommateur dans les produits et services qu'il offre et dans les transactions qui y sont effectuées.

L'atteinte des objectifs stratégiques nécessite une collaboration étroite avec les clients.

- Pour atteindre ces objectifs stratégiques, il faut un effort concerté de nombreux partenaires et parties intéressées : les milieux et les associations d'affaires, les travailleurs et les consommateurs, ainsi que d'autres ministères fédéraux et ordres de gouvernement.

Secteurs d'activité

Pour atteindre ses objectifs stratégiques, Industrie Canada articule son action autour de trois grands secteurs d'activité¹.

LES TROIS SECTEURS D'ACTIVITÉ D'INDUSTRIE CANADA

- Politique microéconomique
- Développement sectoriel de l'industrie
- Règlements et services axés sur le marché

Politique microéconomique

- Ce secteur d'activité élabore les politiques, les stratégies et les cadres indispensables pour améliorer la productivité du Canada et aider les Canadiens à tirer parti de l'économie fondée sur le savoir. Le secteur d'activité met l'accent sur la recherche, l'analyse et l'élaboration de cadres stratégiques et législatifs propres à stimuler l'investissement et l'innovation, à faciliter la transition vers une économie fondée sur le savoir, à favoriser le développement d'une autoroute de l'information qui servira de modèle aux autres pays, à intensifier et à diversifier les échanges commerciaux, et à entretenir un climat sain sur le marché.

Développement sectoriel de l'industrie

- Ce secteur d'activité aide à renforcer la compétitivité des entreprises canadiennes en travaillant avec elles à créer un climat propice à la croissance, à cerner et à surmonter les obstacles à la croissance et à tirer parti des nouvelles possibilités. Son action repose sur l'adoption de démarches stratégiques pour la promotion du commerce, l'investissement, la technologie et le développement durable. Dans ce contexte, le Ministère se charge de plusieurs activités axées sur la petite entreprise (Administration des prêts aux petites entreprises), la R-D en télécommunications (Centre de recherches sur les communications), le développement de

¹ Un organigramme donnant la structure du Ministère est présenté dans la partie intitulée Renseignements supplémentaires.

l'autoroute de l'information, la mise en œuvre de nouveaux modes de diffusion des informations stratégiques par *Strategis*, le développement économique du nord de l'Ontario (FedNor), le développement économique des Autochtones (Entreprise autochtone Canada), et le marketing et la promotion du tourisme (Commission canadienne du tourisme).

Règlements et services axés sur le marché

- Ce secteur d'activité assure l'existence d'un marché équitable, efficace et concurrentiel pour les entreprises et les consommateurs et il s'efforce de faire adopter les normes du marché canadien à l'échelle internationale. La confiance dans le marché favorise l'investissement et l'innovation, qui sont les clés de l'amélioration des résultats commerciaux. En fournissant informations et services et en veillant à l'élaboration et à l'application des normes et des règlements régissant le marché, le secteur d'activité permet aux entreprises et aux consommateurs de contribuer à l'instauration d'un marché efficace et stable et d'en tirer pleinement parti. Les éléments de ce secteur d'activité sont les suivants : supervision des procédures de faillite et d'insolvabilité, constitution des entreprises en personne morale et régie des sociétés, réglementation des mesures, protection et diffusion de la propriété intellectuelle, information des consommateurs et analyse du marché, réglementation de l'étiquetage des produits de consommation et de la publicité les concernant, application de la *Loi sur la concurrence* et gestion du spectre.

Services de gestion et services généraux

- Les Services de gestion et services généraux fournissent l'infrastructure et le soutien nécessaires pour assurer le meilleur service possible aux Canadiens en améliorant l'efficacité; pour cela, le groupe trouve de nouvelles façons de communiquer avec les clients à l'aide de la technologie de l'information, rationalise les pratiques de gestion, renouvelle et revitalise l'effectif, fait connaître les activités du Ministère, et encourage l'excellence dans la prestation des services au public.

Le tableau 2 montre comment les secteurs d'activité du Ministère collaborent à la réalisation de ses objectifs stratégiques et ses buts économiques.

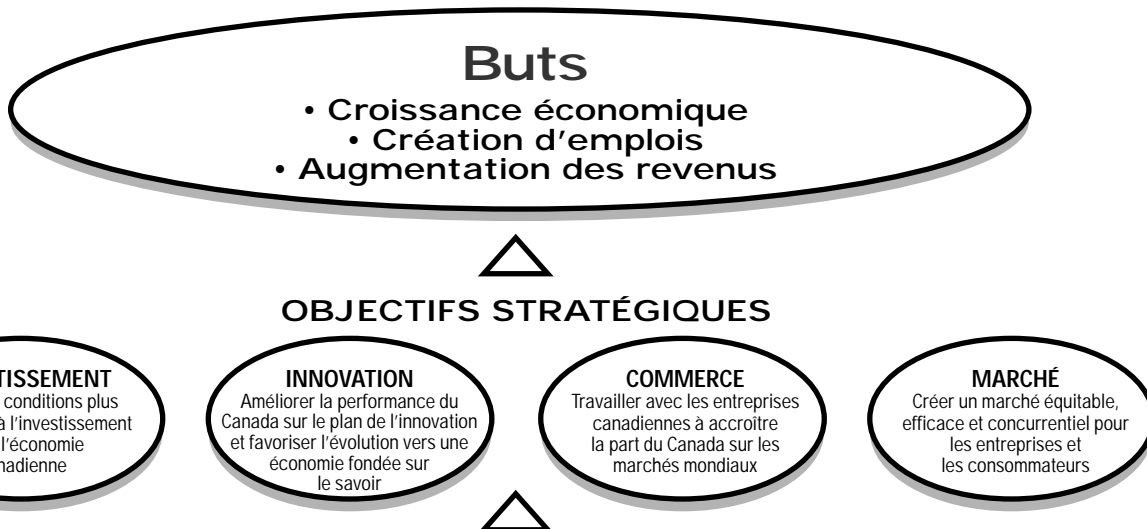
Possibilités et défis

Il y a eu un regain de la vitalité économique ces dernières années, en particulier sur le plan du commerce des biens...

- Fortement stimulée par le secteur des exportations et l'investissement dans la machinerie et les biens d'équipement, la croissance économique du Canada au cours de la période de trois ans qui se termine au troisième trimestre de 1996 atteint 2,7 p. 100 en moyenne. La demande intérieure a stagné en raison des hauts niveaux d'endettement et du manque de confiance des consommateurs.
- D'octobre 1993 à décembre 1996², le nombre net d'emplois créés dans le secteur privé s'est chiffré à 790 000. Cette croissance a fait contrepoids à la perte de 85 000 emplois dans le secteur public, le résultat étant un gain net de 705 000 emplois, dont environ 78 p. 100 sont des emplois à plein temps. Au cours de cette période, la création d'emplois dans le secteur privé a suivi la courbe de la croissance économique attribuable dans une large mesure au commerce de biens et aux secteurs à forte composante technologique.
- Les exportations et l'excédent de la balance commerciale canadienne battent des records, et la valeur des exportations, rajustée en fonction de l'inflation, a augmenté de plus de 60 p. 100 en cinq ans. En outre, après 13 ans de déficit, le Canada affiche un excédent dans son compte courant pour les deuxième et troisième trimestres de 1996. La dépréciation du dollar canadien et la réduction du coût de notre main-d'œuvre par rapport à celle des États-Unis ont rendu

² D'après les données de l'*Enquête sur la population active* d'octobre 1993 et de décembre 1996 de Statistique Canada.

TABLEAU 2

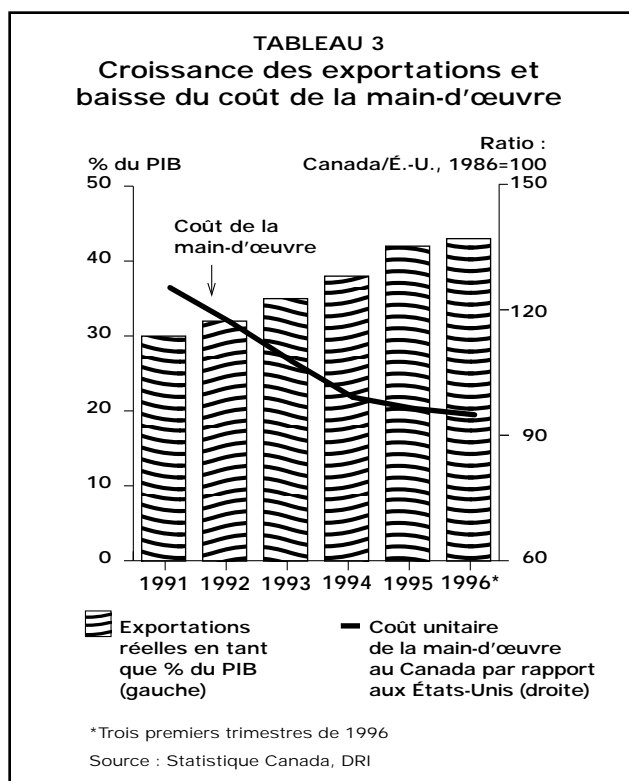


EN COLLABORATION AVEC LES CLIENTS ET LES PARTENAIRES D'INDUSTRIE CANADA
Les objectifs de rendement, par secteur d'activité

<p>POLITIQUE MICROÉCONOMIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mener et soutenir des recherches de pointe sur des questions microéconomiques pour établir ainsi les fondements des décisions stratégiques d'aujourd'hui et de demain. • Élaborer des lois-cadres et des politiques modernes et efficaces axées sur le marché • Stimuler le commerce et l'investissement en participant à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques en la matière • Établir, pour l'infrastructure, des cadres d'orientation et de réglementation favorisant la concurrence • Mettre en œuvre la stratégie fédérale en sciences et technologie et d'autres initiatives en la matière 	<p>DÉVELOPPEMENT SECTORIEL DE L'INDUSTRIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accroître la présence des entreprises canadiennes sur les marchés d'exportation et diversifier les marchés • Attirer de nouveaux investissements directs étrangers, tout en conservant les investissements actuels • Encourager l'innovation technologique dans l'industrie afin d'accroître le taux d'adoption des techniques de pointe • Stimuler la croissance dans les secteurs des technologies de l'information et des télécommunications • Placer le Canada et les Canadiens à la fine pointe de la technologie de l'autoroute mondiale de l'information • Mener et soutenir des travaux de R-D sur les techniques de télécommunications de pointe par le biais du Centre de recherches sur les communications • Produire des renseignements commerciaux stratégiques à l'intention des entreprises canadiennes, par l'intermédiaire de <i>Stratégis</i> • Améliorer l'accès des PME au capital et à l'information • Stimuler le développement économique du nord de l'Ontario par l'intermédiaire de FedNor • Renforcer les entreprises autochtones et leurs assises financières par l'intermédiaire de Entreprise autochtone Canada • Mieux faire connaître le Canada sur la scène internationale comme destination touristique de choix et, par l'intermédiaire de la Commission canadienne du tourisme, fournir des informations à l'industrie du tourisme pour l'aider à prendre ses décisions. 	<p>RÈGLEMENTS ET SERVICES AXÉS SUR LE MARCHÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offrir informations et services pour aider les entreprises et les consommateurs à profiter pleinement d'un marché efficace et stable, à y contribuer et à mieux s'adapter aux changements • Élaborer des normes et des règlements favorisant l'équité, l'efficacité et la compétitivité sur le marché • Administrer et appliquer les lois et les règlements axés sur le marché et propres à entretenir la confiance des entreprises et des consommateurs • Faire accepter un plus grand nombre de normes du marché canadien sur la scène internationale pour aider les entreprises du pays à soutenir la concurrence mondiale
--	--	--

<p>SERVICES DE GESTION ET SERVICES GÉNÉRAUX</p>			
<ul style="list-style-type: none"> • Gérer et contrôler les fonds ministériels • Accroître l'efficacité en trouvant de nouveaux moyens de communiquer avec les clients à l'aide de la technologie de l'information et en améliorant la gestion des installations et la gestion-conseil 	<ul style="list-style-type: none"> • Rationaliser les processus de gestion et améliorer la gestion du risque, la mesure du rendement et la justification de l'emploi des fonds 	<ul style="list-style-type: none"> • Renouveler et revitaliser les effectifs pour offrir le meilleur service possible aux Canadiens • Expliquer aux Canadiens le rôle et les réalisations d'Industrie Canada 	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'excellence dans la prestation des services au public

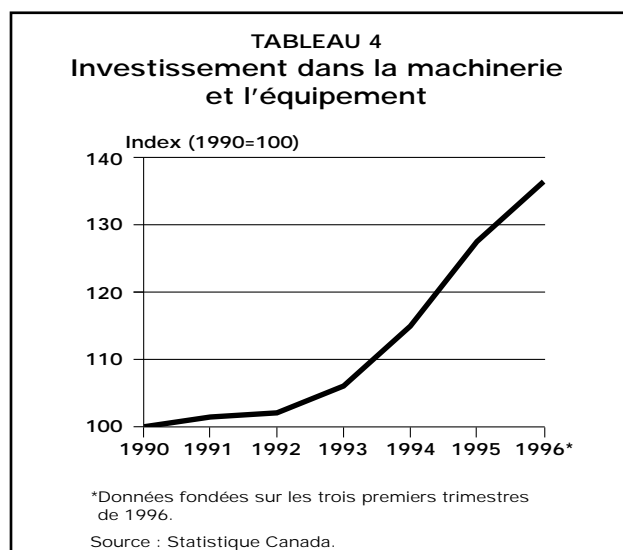
nos produits et services beaucoup plus compétitifs sur notre marché d'exportation le plus important (voir le tableau 3).



- Ces dernières années, les entreprises canadiennes ont investi dans du matériel et des procédés plus productifs. L'investissement soutenu dans la machinerie et les biens d'équipement devrait permettre aux producteurs canadiens d'accroître leur compétitivité (voir le tableau 4).

... et la situation macroéconomique s'est considérablement améliorée.

- Au cours des quatre derniers exercices, le déficit fédéral a baissé considérablement. Par rapport à la valeur totale de la production de biens et services au pays (PIB), le déficit, qui était de 6 p. 100 en 1992-1993, devrait être ramené à 2 p. 100 en 1997-1998.
- Au cours de la même période, les besoins d'emprunt net du gouvernement, qui étaient de 5 p. 100 du PIB en 1992-1993, devraient tomber à 0,7 p. 100 (soit environ six milliards de dollars) en 1997-1998. Le gouvernement s'attend à ne plus avoir besoin d'emprunter d'ici 1998-1999.



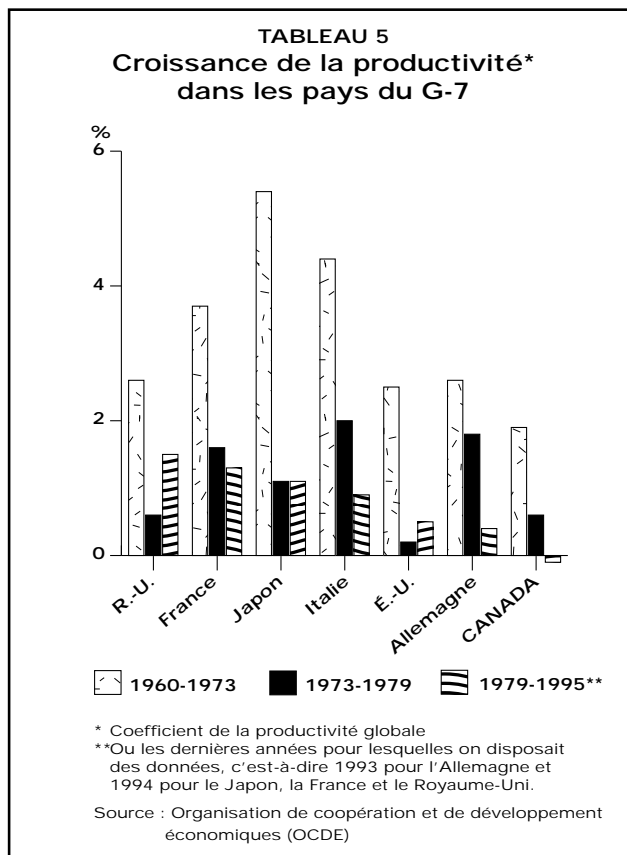
- L'inflation est maintenant à son plus bas niveau depuis les années 1960. Au cours des quatre dernières années (jusqu'au troisième trimestre de 1996), le taux d'inflation au pays a été de 1,4 p. 100 en moyenne. Par comparaison, le taux d'inflation des États-Unis était de 1,4 point supérieur en moyenne. Parmi nos principaux partenaires commerciaux, seul le Japon a un taux d'inflation plus bas.
- Ces résultats économiques ont permis de faire baisser les taux d'intérêt à leur plus bas niveau en une génération, ce qui réduit considérablement le fardeau de la dette pour les pouvoirs publics et les consommateurs et améliore la compétitivité des entreprises canadiennes. Si l'on observe la courbe de rendement des sept dernières années, les taux d'intérêt canadiens sont maintenant inférieurs aux taux américains³, ce qui rend le Canada plus attrayant pour les entreprises qui veulent prendre de l'expansion.

Des faiblesses structurelles subsistent toutefois, en raison notamment d'une productivité médiocre...

- Le coefficient de la productivité globale est la mesure la plus vaste de l'efficacité des facteurs de production : main-d'œuvre, capital, matières premières et idées. Nos salaires réels et notre niveau de vie sont en grande partie déterminés par le rythme de croissance de l'ensemble des facteurs de productivité. Au cours des

³ À la mi-janvier 1997.

vingt dernières années, cette croissance a été faible, à la fois en termes absolus et par comparaison à celle de nos principaux partenaires commerciaux. C'est l'une des grandes causes sous-jacentes des résultats décevants obtenus au cours de cette période dans d'autres domaines, comme la croissance du revenu réel et la création d'emplois (voir le tableau 5).



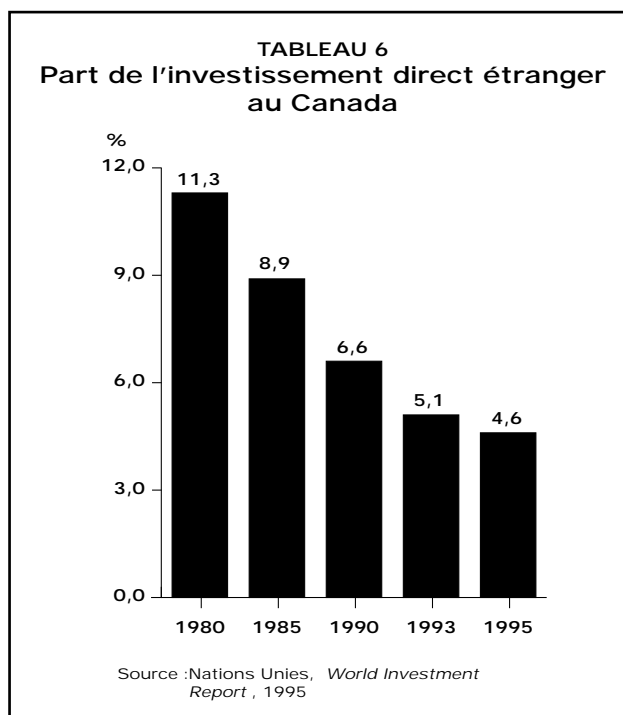
... et il nous faut améliorer le bilan sur le plan de l'innovation pour stimuler la productivité au Canada.

- Dans une récente étude de l'économie canadienne, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) parle de lacunes sur le plan de l'innovation qu'elle attribue à deux facteurs : une certaine lenteur à transformer des idées valables en produits et services destinés aux marchés mondiaux, et le retard que les entreprises canadiennes mettent à adopter les techniques optimales provenant des quatre coins du globe. Par exemple, moins de 1 p. 100 des

entreprises canadiennes investissent dans la R-D et la plus grande partie de cette activité est concentrée dans quelques-unes d'entre elles (plus de la moitié de la R-D industrielle réalisée au Canada est le fait de 25 entreprises). Il ressort d'un sondage mené en 1993 que les entreprises de cinq secteurs industriels clés accusaient un retard par rapport aux entreprises américaines dans l'adoption de techniques de fabrication de pointe.

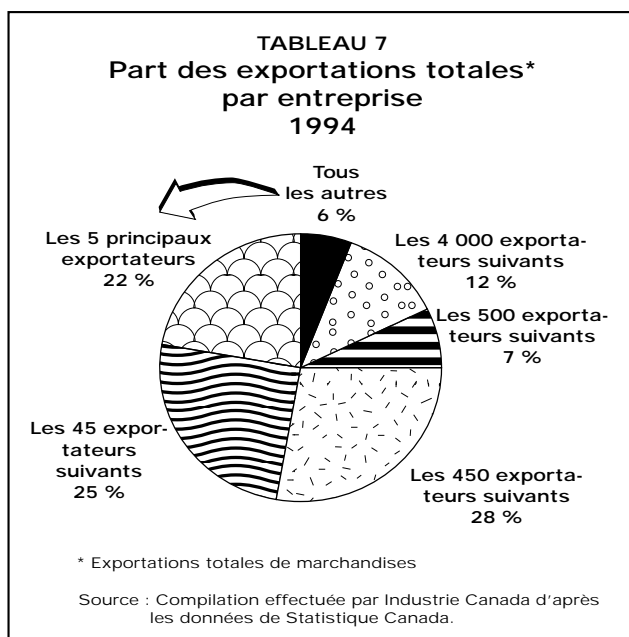
Bien que l'investissement direct étranger ait grimpé, notre part du volume mondial de l'investissement direct a chuté...

- L'investissement direct étranger est un élément qui contribue sensiblement à la croissance et à l'emploi; il est également une source de techniques mondiales de pointe et de pratiques exemplaires de gestion et de marketing.
- Bien que l'investissement direct étranger au Canada ait doublé entre 1985 et 1995, notre part du volume mondial de l'investissement direct a chuté, passant de 8,9 à 4,6 p. 100 (voir le tableau 6).



... et notre bonne performance commerciale pourrait être encore meilleure.

- L'économie canadienne est l'une des économies les plus ouvertes au monde. La valeur des exportations et des importations de biens et services représente environ 72 p. 100 du PIB, soit plus que dans tout autre pays du G-7. Toutefois, cette performance commerciale soutenue est attribuable à un petit nombre d'entreprises, qui commercent beaucoup avec une gamme relativement restreinte de pays.
- Par exemple, 50 grandes entreprises sont à l'origine de 47 p. 100 de nos exportations (voir le tableau 7), alors que 10 p. 100 seulement de nos PME, qui constituent les principaux employeurs du secteur privé, font du commerce international.



- La part des exportations canadiennes vers les États-Unis a progressé pour dépasser 80 p. 100 du total. Certes, nous avons commencé à exploiter les nouveaux marchés en expansion des pays de l'Asie-Pacifique et de l'Amérique du Sud, mais la vive concurrence livrée dans ces deux régions nécessite des efforts concentrés et à long terme.

Aller de l'avant : fonder les objectifs de rendement sur les réalisations des trois secteurs d'activité

- La performance économique récente du Canada indique que nous sommes sur la bonne voie, mais qu'il nous faut continuer à faire porter nos efforts sur l'accroissement de l'investissement, l'innovation et l'expansion du commerce, par l'instauration de règles et de services axés sur le marché, modernes et efficaces, de façon à stimuler la croissance. Avec ses partenaires et d'autres parties intéressées, Industrie Canada continuera à améliorer le climat de façon à favoriser la croissance et la création d'emplois au Canada.
- Les sections qui suivent portent sur les résultats concrets obtenus récemment par Industrie Canada, sur les objectifs des trois prochaines années et sur les moyens prévus pour les atteindre⁴.

Politique microéconomique

- **Industrie Canada a mené et appuyé des travaux de recherche microéconomique de pointe, destinés à servir de fondement aux décisions stratégiques.** Ce champ d'action inclut l'organisation de congrès, de conférences, de colloques et de tables rondes, la publication des actes des colloques et des congrès et de documents sur le commerce, l'investissement, l'infrastructure, la technologie et d'autres questions microéconomiques, ainsi que la poursuite des travaux en cours sur les PME. Au cours des années à venir, le Ministère continuera à élargir son programme de recherche microéconomique, en s'intéressant avant tout aux causes de la faible croissance de la productivité canadienne, et à la nature des lacunes sur le plan de l'innovation. Il réfléchira sur ce qu'il peut faire pour combler ces lacunes et pour créer les politiques-cadres propres à appuyer le commerce électronique.

⁴ Sauf indications contraires, les réalisations mentionnées sont celles de l'exercice 1995-1996, et la période visée va jusqu'à la fin de l'année civile 1996.

- **Au cours des 18 derniers mois, le Ministère a mis à jour et révisé un certain nombre de lois-cadres et de politiques visant le marché canadien** (voir l'encadré). Dans les années à venir, il modifiera la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*, la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et la *Loi sur les associations coopératives du Canada*. À moyen terme, Industrie Canada se penchera sur la modernisation des lois régissant la propriété intellectuelle, et il examinera notamment les questions se rapportant à Internet ou à l'autoroute de l'information. Il lui faut également envisager d'autres modifications à la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* et à la *Loi sur la concurrence*, et continuer à élaborer la politique sur l'application du Système national de normes.

**RÉALISATIONS RÉCENTES :
RÉFORME DES LOIS ET DES
RÈGLEMENTS VISANT LE MARCHÉ**

- Présentation des modifications de la *Loi sur la concurrence*.
- Présentation des modifications de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* et de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*.
- Adoption des modifications de la *Loi sur le Conseil canadien des normes*; en avril 1996, début de la mise en œuvre des initiatives visant à renforcer le système des normes nationales du Canada.
- De concert avec Patrimoine canadien, présentation des modifications de la *Loi sur le droit d'auteur*.
- Entrée en vigueur des changements relatifs aux marques de commerce et concernant l'appellation d'origine.
- Tenue de consultations sur la modification possible de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.
- Amélioration de l'Épreuve d'incidence commerciale, afin d'évaluer l'incidence de la réglementation sur les entreprises.

- **Industrie Canada a travaillé à stimuler le commerce et l'investissement en élaborant et en mettant en œuvre des politiques d'investissement et de commerce.** Le lancement de la stratégie de promotion du commerce international avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) et la formule Équipe Canada qui anime nos services commerciaux s'inscrivent dans cette veine. Le Ministère a également participé à l'établissement du Secrétariat du commerce intérieur, organisme indépendant chargé de surveiller la progression de la mise en œuvre de l'Accord sur le commerce intérieur. Au cours des prochaines années, Industrie Canada entend renforcer la stratégie de promotion du commerce international en élaborant des mesures du rendement et en améliorant les réseaux de communication. Le Ministère travaillera à accroître l'accès aux marchés et à mieux protéger l'investissement canadien à l'étranger. Il organisera la Rencontre des ministres de la PME et le Forum des affaires 1997 de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), pour élargir les relations sur le plan du commerce, de l'investissement et de la technologie entre les PME dans la région de l'APEC. Il continuera à travailler avec les provinces de façon que toutes les parties respectent les engagements qu'elles ont pris dans l'Accord sur le commerce intérieur et préparent la voie aux améliorations qui s'imposent.
- **En collaboration avec Patrimoine canadien et des parties intéressées du secteur privé, le Ministère a conçu, pour l'infrastructure, un cadre stratégique et réglementaire qui favorise la concurrence** (voir l'encadré à la page suivante). Il élaborera une stratégie nationale d'accès à l'autoroute de l'information, présentera des propositions en vue d'un cadre législatif régissant la protection des données personnelles dans le secteur privé et précisera sa politique sur l'infrastructure des télécommunications (p. ex., les nouvelles technologies sans fil). Il soutiendra les intérêts canadiens dans les domaines de la normalisation des télécommunications internationales, des règlements sur la radio et de l'accès au spectre de fréquences et aux positions orbitales des satellites.

**RÉALISATIONS RÉCENTES :
UNE NOUVELLE POLITIQUE
DE CONVERGENCE**

- En août 1996, Industrie Canada et Patrimoine canadien ont formulé la politique de convergence qui établit le cadre de la concurrence relativement aux installations et aux produits et services de l'autoroute de l'information, tout en continuant d'assurer un appui au contenu canadien.
- Industrie Canada a instauré un marché plus ouvert pour les nouveaux services de communication sans fil en inaugurant deux nouvelles gammes de fréquences pour les systèmes locaux de communications multi-point et les services de communications personnelles.
- Avec Patrimoine canadien, Industrie Canada a élaboré des orientations stratégiques visant les services de radiodiffusion directe par satellite.

- **En collaboration avec tous les ministères à vocation scientifique, Industrie Canada a fait progresser la nouvelle stratégie du gouvernement en sciences et technologie.** Au nombre des activités menées au cours de la période, mentionnons les suivantes : diffusion de la stratégie fédérale en S-T (*Les sciences et la technologie à l'aube du XXI^e siècle*), qui établit les priorités pour les ministères et organismes à vocation scientifique et instaure une nouvelle méthode de gestion pour coordonner les activités; participation à la mise en place et au soutien administratif du nouveau Conseil consultatif sur les sciences et la technologie (CCST), dont la création a été annoncée par le Premier ministre; travail sur une méthode de présentation des activités fédérales dans le secteur des S-T, et lancement d'un vaste programme de travail sur les indicateurs scientifiques et techniques, de concert avec Statistique Canada. Au cours des prochaines années,

le Ministère fera connaître les progrès et les plans dans le domaine des S-T, dans un rapport annuel qu'il présentera au Parlement, et il continuera d'appuyer le travail du CCST et du Comité des organismes consultatifs sur les activités fédérales en S-T dans l'économie. Il améliorera les liaisons entre les entreprises et les établissements d'enseignement grâce aux Réseaux de centres d'excellence et renforcera la commercialisation des S-T, entre autres par l'intermédiaire de Partenariat technologique Canada. Grâce à de meilleurs indicateurs et statistiques, le Ministère parviendra à mieux comprendre le rôle des S-T dans l'économie. Il travaillera avec les partenaires du Portefeuille de l'Industrie à mettre en œuvre le Plan d'action en S-T du Portefeuille.

Développement sectoriel de l'industrie

- **Industrie Canada a adopté de nouvelles démarches pour accroître le nombre d'entreprises exportatrices et diversifier les marchés** (voir l'encadré à la page suivante). Dans les années à venir, la Stratégie canadienne pour le commerce international permettra au Ministère d'attribuer plus judicieusement aux secteurs industriels les ressources fédérales devant servir à l'expansion du commerce international. Industrie Canada élargira les réseaux de promotion du commerce par l'intermédiaire des équipes sectorielles nationales et des Réseaux commerciaux régionaux; il renforcera les services aux exportateurs en cernant mieux les débouchés, et il exploitera davantage les débouchés repérés par le Centre des occasions d'affaires internationales.
- **En collaboration avec le MAECI, Industrie Canada a lancé Partenaires pour l'investissement au Canada afin d'attirer de nouveaux investissements étrangers directs, tout en conservant les investissements actuels.** Il élargira la portée de ses campagnes de promotion en la matière, par l'intermédiaire de Partenaires pour l'investissement au Canada. L'équipe hautement spécialisée qui mène le programme cernera les cas où il serait possible d'attirer des investisseurs étrangers chez nous et d'encourager cette tendance, elle choisira les cas les plus prometteurs et fera porter sur eux les efforts de promotion, et elle établira des stratégies d'investissement pour chacune des possibilités retenues. Elle mettra également en œuvre les stratégies ciblées.

**RÉALISATIONS RÉCENTES :
PROMOTION DU COMMERCE
INTERNATIONAL**

- Avec le MAECI, Industrie Canada a commencé à mettre en œuvre la stratégie de promotion du commerce international, qui s'appuie sur la formule Équipe Canada et qui comporte trois volets : la Stratégie canadienne pour le commerce international; les plans commerciaux régionaux; le Centre des occasions d'affaires internationales. Ce sont toutes là des initiatives menées avec le MAECI.
- Des stratégies de promotion du commerce international ont été élaborées et mises en œuvre pour 23 secteurs industriels, par l'intermédiaire de 17 équipes sectorielles nationales. Elles assurent une démarche plus concertée et stratégique à l'égard des initiatives commerciales.
- Les plans commerciaux régionaux et les Réseaux commerciaux régionaux tirent parti de la compétence des gouvernements provinciaux et territoriaux de même que de celle de certaines municipalités et de certains groupes du secteur privé.
- Le Centre des occasions d'affaires internationales a donné suite à plus de 3 500 pistes commerciales et communiqué avec plus de 9 000 entreprises.

- **Industrie Canada a mis en place Partenariat technologique Canada, nouveau programme clé destiné à stimuler l'innovation technologique et à accélérer le rythme d'adoption des techniques de pointe (voir l'encadré).** Au cours des trois prochaines années, le Ministère appuiera le développement technologique au sein de l'industrie par l'intermédiaire de Partenariat technologique Canada. Il élaborera des cartes routières technologiques pour mettre en évidence les nouvelles

techniques d'importance capitale. Il appuiera la phase II du réseau de recherche appliquée préconcurrentielle de pointe PRECARN et poursuivra la mise en place du Réseau canadien de technologie, en plus de revitaliser la Stratégie nationale en matière de biotechnologie.

**RÉALISATIONS RÉCENTES :
PARTENARIAT TECHNOLOGIQUE
CANADA — RENFORCER NOS
ASSISES TECHNOLOGIQUES**

- Partenariat technologique Canada est un élément central du programme du gouvernement visant à stimuler le développement technologique en tant que catalyseur de la croissance économique et de la création d'emplois grâce à l'accroissement de la productivité et de la compétitivité.
- En 1996-1997, Partenariat technologique Canada aura mis à la disposition des entreprises menant des projets de développement technologique 150 millions de dollars sous forme de contributions remboursables à certaines conditions (ce montant passera à 250 millions en 1998-1999). Par l'entremise de contributions remboursables, le Ministère partage avec le secteur privé à la fois les risques et le fruit de ses investissements, dans le but d'assurer la mise en marché de produits susceptibles de stimuler la croissance économique et la création d'emplois.
- Partenariat technologique Canada privilégie les investissements dans le développement technologique à l'appui des nouvelles technologies environnementales et dynamisantes, ainsi que les investissements dans les industries de l'aérospatiale et de la défense, y compris la reconversion des industries de défense.

- **Industrie Canada a stimulé la croissance dans les secteurs de la technologie de l'information et des télécommunications et a aidé le Canada et les Canadiens à se placer à la fine pointe de l'autoroute mondiale de l'information** (voir l'encadré). Le Ministère continuera à élaborer des programmes en vue de brancher les Canadiens à Internet. Il envisage :
 - de porter à 1 500 le nombre total de collectivités raccordées à l'autoroute de l'information (**Programme d'accès communautaire**);
 - d'établir des plans pour assurer la viabilité à long terme de **Rescol**;
 - de relier les 16 500 écoles du Canada à l'autoroute de l'information (**Rescol**);
 - d'élaborer des ressources éducatives en direct pour les Premières nations (**Rescol**);
 - d'accroître sensiblement le nombre d'ordinateurs et de logiciels remis aux écoles par les pouvoirs publics et le monde des affaires (**Programme des ordinateurs pour les écoles**);
 - de recruter 1 500 jeunes Canadiens pour numériser les collections historiques, ce qui donnera lieu à 350 nouvelles collections de Rescol (**Collections numérisées de Rescol**);
 - de faire participer plus de 2 000 étudiants à la formation de plus de 50 000 cadres d'entreprises pour qu'ils tirent parti des capacités commerciales d'Internet (**Étudiants bien branchés**).
- **Le Ministère a mené et soutenu des travaux de R-D en télécommunications de pointe** (voir l'encadré à la page suivante). Il augmentera le nombre de partenariats entre le Centre de recherches sur les communications (CRC) et des organismes de l'extérieur pour stimuler l'échange de la technologie. Il facilitera l'accès du secteur privé aux installations spécialisées du Centre et donnera plus d'envergure au Centre d'innovation en technologies de l'information du CRC à l'appui des PME canadiennes. En collaboration avec l'industrie, le Ministère élargira la portée des recherches du CRC sur la connectivité, l'interactivité, la mobilité et l'accès sans fil, et sur la capacité du réseau de communications de demain.

RÉALISATIONS RÉCENTES :
PLACER LE CANADA ET LES CANADIENS
À LA FINE POINTE DE LA TECHNOLOGIE
DE L'AUTOROUTE DE L'INFORMATION

- Le **Programme d'accès communautaire** a permis, en 1996, de donner à environ 380 collectivités rurales un accès public à Internet. Pendant l'été 1996, le programme a procuré 800 emplois à des étudiants.
- 8 500 des 16 500 écoles canadiennes ont été branchées à **Rescol**, et 220 écoles des Premières nations ont signé des ententes en vue de se brancher.
- À la faveur du **Programme des ordinateurs pour les écoles**, le Ministère prévoit d'avoir mis 13 000 ordinateurs à la disposition des établissements scolaires en 1996-1997; il aura ainsi fait don d'environ 25 000 ordinateurs et 44 000 exemplaires de logiciels, depuis le début du programme à l'automne 1993.
- Le programme **Collections numérisées de Rescol** a financé la numérisation de plus de 100 collections historiques, scientifiques et technologiques; plus de 600 jeunes Canadiens ont fait le travail, et les collections ont été présentées sur Rescol.
- Les responsables du programme des **Produits virtuels de Rescol** ont terminé avec succès le projet pilote du Registre national des diplômés; 10 000 étudiants ont été inscrits jusqu'ici, et 30 nouveaux services ont été lancés sur Rescol.
- Le programme **Étudiants bien branchés** permet à des étudiants du niveau postsecondaire de faire connaître aux cadres de PME des méthodes novatrices sur Internet pour répondre à leurs besoins; les étudiants acquièrent l'expérience commerciale et les compétences en informatique nécessaires pour se trouver un emploi sur le marché du travail d'aujourd'hui. Depuis mai 1996, plus de 1 000 étudiants ont été employés, et plus de 6 000 cadres d'entreprise ont été formés.

**RÉALISATIONS RÉCENTES :
CENTRE DE RECHERCHES SUR
LES COMMUNICATIONS**

- Le CRC a donné suite aux recommandations du Comité consultatif sur l'autoroute de l'information en élargissant le rôle de ses bancs d'essai (BADLAB, télécommunications par satellite, fibres optiques, communications sans fil) et en entreprenant des travaux de recherche sur l'interopérabilité et l'interconnectivité des systèmes de radiodiffusion, de télécommunications par satellite et de fibres optiques.
- Le Centre d'innovation en technologies de l'information a servi d'« incubateur » à huit entreprises qui mettent au point des produits novateurs.

- **Industrie Canada a produit des renseignements commerciaux stratégiques et les a communiqués aux entreprises canadiennes 24 heures sur 24 et sept jours sur sept par l'intermédiaire de son site Internet *Strategis*** (voir l'encadré). Le Ministère améliorera *Strategis*, qui est le plus important site web de renseignements commerciaux au Canada, en s'efforçant :
 - d'accroître le nombre de collections de données;
 - d'introduire de puissants services interactifs comme les outils diagnostiques;
 - d'apporter des améliorations aux programmes interactifs et aux transactions électroniques;
 - d'améliorer et de personnaliser les interfaces;
 - de recruter plus de partenaires afin d'apporter un plus grand nombre d'améliorations à *Strategis*, d'assurer un meilleur service aux PME et d'amorcer des activités de marketing communes et mieux ciblées;
 - de mieux cibler le marketing pour accroître le nombre de PME susceptibles de tirer parti de *Strategis*;
 - de continuer à améliorer les fonctions de suivi et de rétroaction des clients (groupes de discussion, rétroaction en direct, l'évaluation, etc.).

**RÉALISATIONS RÉCENTES :
STRATEGIS — LE POUVOIR
DE L'INFORMATION**

<http://strategis.ic.gc.ca>

- *Strategis* offre une profusion d'informations réparties dans 325 000 documents électroniques, 750 000 pages de textes consultables, trois milliards d'octets de données économiques et des centaines de liens hypertexte avec des sites d'autres régions du monde.
- Grâce à *Strategis*, les utilisateurs ont accès aux données les plus récentes sur le commerce, les politiques microéconomiques, le marché et les nouvelles techniques ainsi qu'à des conseils sur la façon de gérer une entreprise.
- À l'heure actuelle, *Strategis*, que consultent plus de 140 000 personnes par jour ouvrable, figure au nombre des sites Internet les plus fréquentés du monde (dans la tranche supérieure de 4 p. 100). Depuis son lancement, en mars 1996, le site a été visité 22 900 000 fois.
- Au cours de la même période, les utilisateurs ont extrait des documents de *Strategis*, au rythme de près de 40 000 par jour, soit à 5 540 000 reprises.
- Entre mars et décembre 1996, *Strategis* a desservi plus de 156 000 utilisateurs.

- **Le Ministère a facilité l'accès des PME au capital et à l'information** (voir l'encadré à la page suivante). Il continuera à appuyer les PME grâce à la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*; il mettra en œuvre la seconde série de concours dans le cadre du Plan d'investissement communautaire du Canada et améliorera les renseignements commerciaux, les outils et les technologies du Centre de services aux entreprises Canada/Ontario. Il continuera également à fournir des renseignements sur tous les services et

programmes du gouvernement fédéral à l'intention des PME. Par l'entremise d'un guide des programmes et des activités du gouvernement fédéral destinés aux PME ainsi que d'une série de conférences et de foires-info dans tout le pays.

**RÉALISATIONS RÉCENTES :
ACCÈS DES PME AU CAPITAL
ET À L'INFORMATION**

- En 1995-1996, quelque 34 000 petites entreprises ont enregistré des prêts en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*, ce qui a favorisé la création de 181 259 emplois.
- Le Plan d'investissement communautaire du Canada a été lancé. Il a pour but d'aider les collectivités à collaborer avec leurs entreprises en essor afin de leur donner accès aux sources locales, régionales et nationales de capital-risque. Onze collectivités ont été choisies en vue d'un financement en 1996-1997.
- Depuis le lancement à Regina, en novembre 1996, d'une série de 22 conférences sur la petite entreprise et de foires-info à Ottawa, à Hamilton, à Sudbury, à Halifax et à Charlottetown, environ 9 000 personnes, dont près de la moitié venaient de PME qui démarraient, y ont participé.
- Plus de 75 000 exemplaires du *Guide des services et des programmes du gouvernement du Canada à l'intention de la petite entreprise — 1996-1997* ont été distribués. Le guide est également accessible par voie électronique sur *Strategis*.

- **Industrie Canada s'est efforcé de stimuler le développement économique dans le nord de l'Ontario par l'intermédiaire de FedNor.** Au cours de l'année, le Ministère a établi une nouvelle stratégie de développement économique pour le nord de l'Ontario. Cette stratégie, qui sera mise en œuvre dans les années à venir, met l'accent sur plusieurs mesures visant à accroître l'accès au capital; à favoriser le développement des réseaux de télécommunications et d'entreprises; à améliorer l'accès aux renseignements commerciaux et aux services; à appuyer les efforts en matière de commerce et de marketing; à encourager les partenariats avec la collectivité dans le domaine du développement économique et à permettre au nord de l'Ontario de se faire entendre à l'échelle nationale.
- **Le Ministère a aidé à renforcer les entreprises autochtones et leurs assises financières** (voir l'encadré). Il travaillera en collaboration avec le Conseil national de développement économique des Autochtones afin de prendre des mesures à l'appui des nouvelles priorités et orientations des entreprises autochtones et d'accroître leur participation à la nouvelle économie en favorisant l'adoption de la technologie, la participation à l'autoroute de l'information, l'esprit d'entreprise des jeunes et les initiatives commerciales.

**RÉALISATIONS RÉCENTES :
ENTREPRISE AUTOCHTONE
CANADA**

- Le programme a atteint son objectif, qui était d'investir dans plus de 300 entreprises autochtones, dans des projets visant à favoriser l'expansion des marchés et le virage technologique et à stimuler l'esprit d'entreprise chez les jeunes.
- L'aide consentie aux entreprises autochtones s'est traduite par la création d'un grand nombre d'emplois ou le maintien des emplois existants, ce qui a permis de réduire la dépendance à l'égard de l'aide sociale.

- **Industrie Canada a contribué à faire connaître le Canada sur la scène internationale comme destination touristique de choix et a fourni des renseignements statistiques de base à l'industrie touristique** (voir l'encadré). Dans les années à venir, le Ministère concentrera ses campagnes publicitaires sur des marchés internationaux clés, notamment le marché américain du voyage d'agrément, le marché des touristes européens ayant déjà séjourné au pays et les marchés actuels et nouveaux de la région de l'Asie-Pacifique; il encouragera l'offre de forfaits canadiens plus diversifiés, en privilégiant particulièrement les destinations d'automne et d'hiver, et il intégrera le secteur touristique autochtone aux programmes de marketing international.

**RÉALISATIONS RÉCENTES :
COMMISSION CANADIENNE
DU TOURISME**

- Créée en janvier 1995, la Commission canadienne du tourisme (CCT) a pour mission d'intensifier le marketing sur le marché intérieur et les grands marchés internationaux, en collaboration avec l'industrie.
- À l'automne 1996, la CCT avait attiré plus de 1 400 partenaires, dont la contribution s'élevait à plus de 62 millions de dollars en 1995-1996. Ajoutés aux investissements de 50 millions d'Industrie Canada, les fonds des partenaires permettront de faire connaître le Canada comme destination touristique et contribueront à réduire le déficit national au chapitre des voyages.
- Une entente de marketing conclue entre la CCT et JCB International, importante société de cartes de crédit, fait connaître le Canada à 34 millions de détenteurs de cartes dans le monde.

Règlements et services axés sur le marché

- **Le Ministère a fourni des informations et des services qui ont permis aux entreprises et aux consommateurs de participer à l'instauration d'un marché efficace et stable, et d'en profiter** (voir l'encadré). Il traitera chaque année plus de cinq millions de demandes de services axés sur le marché, avec une productivité et une efficacité accrues; il élaborera de nouveaux services et produits d'information, comme la transmission électronique de documents pour la constitution en personne morale, la diffusion d'information sur *Strategis* et la production locale de licences d'utilisation du spectre et de factures.

**RÉALISATIONS RÉCENTES :
PRINCIPAUX SERVICES AXÉS SUR
LE MARCHÉ OFFERTS EN 1995-1996**

- 68 000 demandes au titre de la propriété intellectuelle;
 - 32 000 changements fondamentaux et interventions : statuts constitutifs, modifications, fusions, dissolutions, et décisions concernant la raison sociale;
 - 165 000 dépôts en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et d'autres lois sur les sociétés;
 - 133 000 demandes d'informations se rapportant aux sociétés;
 - 200 000 activités de conformité et d'application de la loi liées aux sociétés constituées en vertu d'une loi fédérale;
 - 46 700 transactions relatives à la concurrence (plaintes, préavis de fusionnement, décisions anticipées et demandes d'informations);
- (suite à la page suivante)*

(suite de la page précédente)

- 65 400 licences de radiodiffusion, 4 600 demandes de radiodiffusion et avis, 250 000 propositions bilatérales et avis internationaux pour l'attribution de fréquences, 25 500 examens des compétences des opérateurs radio, 2 700 approbations de matériel radio et de télécommunications et plus de trois millions d'étiquettes d'homologation pour du matériel de télécommunications;
- 83 400 dépôts de bilan, y compris 78 700 faillites, dans le cadre de la supervision des procédures de faillite et d'insolvabilité;
- 12 000 inspections de produits de consommation et avertissements;
- calibrage et homologation de près de 34 000 normes de mesure;
- inspection de plus d'un million de dispositifs de mesure (compteurs d'électricité et de gaz naturel, balances, compteurs de liquide, etc.), évaluation et approbation de 450 prototypes de dispositifs de mesure pour utilisation commerciale au Canada;
- enquête sur plus de 15 000 différends entre acheteurs et vendeurs d'électricité et de gaz naturel et résolution des différends.

- **Le Ministère a amélioré les normes et les règlements afin de favoriser davantage l'équité, l'efficacité et la compétitivité sur le marché.** Il a révisé les règlements et les normes pour alléger le fardeau administratif et les coûts pour l'entreprise dans des domaines clés liés aux produits de consommation, aux brevets et aux marques de commerce, à la supervision des procédures de faillite, à la constitution en personne morale, à l'information sur la concurrence et à la gestion du spectre. Il entreprendra une réforme de la réglementation dans la foulée des modifications aux lois qui régissent le

marché, notamment la révision de certains règlements visant la radiocommunication et la radiodiffusion, de normes techniques et de procédures réglementaires afin de permettre l'introduction de la radio et de la télédiffusion numériques et l'examen des règles de divulgation d'informations sur le crédit.

- **Le Ministère a administré et appliqué des lois et des règlements propres à entretenir la confiance des entreprises et des consommateurs.** Il favorisera davantage l'autoréglementation de l'industrie dans des domaines comme l'exactitude des prix enregistrés par lecteur optique, la collaboration avec les provinces en vue de formuler des stratégies d'application concertée pour mieux protéger le consommateur, et l'élargissement des mécanismes d'information, de formation et de rétroaction pour favoriser la conformité.
- **Le Ministère s'est efforcé de faire accepter à l'échelle internationale les normes du marché canadien qui aident les entreprises à soutenir la concurrence mondiale.** Il a négocié avec d'autres pays des ententes de coopération favorisant l'élaboration de normes internationales ou l'adoption de démarches concertées en ce qui a trait aux dispositifs de mesure, à l'étiquetage des textiles et au poinçonnage des métaux précieux, au matériel de télécommunications, à la protection des brevets visant le dépôt de micro-organismes et aux pratiques commerciales internationales dolosives. Il continuera à travailler avec d'autres ministères pour faire valoir l'intérêt du cadre de réglementation du marché canadien à l'étranger en participant à des forums internationaux comme l'Organisation mondiale du commerce, l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), l'OCDE, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, les conférences mondiales des radiocommunications, le Comité international de métrologie légale et divers comités techniques de l'Organisation internationale de normalisation; il accentuera ses efforts en vue de faire progresser la coordination et la coopération internationales entre les organismes chargés de l'application des normes sur le marché et les fournisseurs de services dans des domaines clés comme le droit de la concurrence et la politique en la matière, la protection du consommateur, les mesures, et la propriété intellectuelle.

Aller de l'avant : élaborer de nouvelles méthodes de travail

Gérer des ressources humaines et financières qui vont en diminuant...

- L'amélioration de la performance et des perspectives économiques du Canada repose dans une large mesure sur la maîtrise du déficit fédéral et de la dette. Industrie Canada, comme les autres ministères fédéraux, redouble d'efforts en ce sens. Le budget de février 1995 a retiré à Industrie Canada plus de la moitié de ses ressources financières (sans compter le programme Travaux d'infrastructure Canada-Ontario), a réduit son personnel de plus de 20 p. 100 et a ramené le nombre de programmes du Ministère de 54 à 11. Au cours de l'exercice écoulé, un certain nombre de nouveaux programmes comme Partenariat technologique Canada ont été approuvés, mais tous ont été financés par une réaffectation des fonds du Ministère ou des ressources actuelles du gouvernement. Le budget du Ministère continue de s'amenuiser et passera de 968 millions de dollars en 1996-1997 à 710 millions en 1999-2000.

... tout en répondant à un désir croissant, tant dans le secteur privé que dans le secteur public, d'avoir un gouvernement qui répond davantage aux besoins et dont l'efficacité s'améliore sensiblement.

- Pour atteindre les objectifs avec les ressources dont il dispose, le Ministère doit adopter un certain nombre de mesures novatrices. C'est ainsi qu'il envisage de concevoir de nouveaux organismes qui seront mieux en mesure de répondre aux besoins de la clientèle, de perfectionner les connaissances et les compétences de son personnel et d'avoir recours aux méthodes de travail et aux techniques les plus modernes pour réduire les coûts et améliorer la qualité du service.

Industrie Canada élabore de nouvelles méthodes de travail pour tirer le meilleur parti possible des ressources de plus en plus restreintes et mieux servir ses clients.

- Industrie Canada a lancé un certain nombre d'initiatives pour moderniser les programmes et les services afin de répondre aux besoins des Canadiens, aujourd'hui et dans l'avenir. Mentionnons :
 - Exploiter la **technologie de l'information** pour fournir aux clients, à moindre coût, des produits d'information et des services plus accessibles, pertinents et appropriés. *Strategis* est au premier plan des initiatives que mène Industrie Canada pour assurer un service à la clientèle plus efficace, 24 heures sur 24 et sept jours sur sept. Sans la technologie électronique, il serait impossible d'assurer un service à un si grand nombre de clients, qu'il y ait eu ou non des compressions budgétaires.
 - Saisir un plus grand nombre d'occasions d'adopter **d'autres façons d'assurer les services**, y compris la restructuration des procédés, la mise en place de structures institutionnelles plus souples, la formation de partenariats avec le secteur privé et d'autres ordres de gouvernement, et la privatisation de certains services. Le Ministère dispose de cinq organismes de service spéciaux (OSS), ou d'entités équivalentes (voir l'encadré), établis ou approuvés, et d'autres sont encore à venir. Ces organismes relèvent du Ministère et, dans certains cas, bénéficient de l'apport non négligeable de comités consultatifs du secteur privé.

ORGANISMES SPÉCIAUX D'INDUSTRIE CANADA

- Centre de recherches sur les communications
- Commission canadienne du tourisme
- Mesures Canada
- Office de la propriété intellectuelle du Canada
- Partenariat technologique Canada

APERÇU

- **Améliorer la mesure des résultats et la justification de l'emploi des fonds** auprès du Parlement et des clients, renforcer la capacité du Ministère d'établir des rapports factuels sur ses résultats en regard de ses principaux objectifs et stratégies, et donner la garantie qu'il continue à offrir de manière économique des programmes et des services répondant aux besoins des Canadiens.
- **Former davantage de partenariats** avec le secteur privé et d'autres gouvernements, à l'échelle nationale et internationale, pour atteindre des objectifs communs. Les partenariats de premier ordre mis en place par l'intermédiaire d'Équipe Canada (entre autres, les équipes sectorielles nationales), de Partenaires pour l'investissement au Canada, de Partenariat technologique Canada, des Centres de services aux entreprises du Canada, du Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement (CANARIE), du Centre de recherches sur les communications et de la Commission canadienne du tourisme sont des exemples de la nouvelle stratégie du Ministère.
- **Lancer des initiatives axées sur la qualité du service** pour mieux comprendre les besoins et les attentes des clients, établir des normes de service à la clientèle, donner une meilleure formation aux employés, et obtenir les commentaires des clients.
- **Renouveler et revitaliser l'effectif d'Industrie Canada** en instaurant un programme de recrutement dans les universités, en adoptant des méthodes de planification de carrière plus efficaces, en assurant une meilleure formation du personnel et des gestionnaires et en adoptant des pratiques novatrices de gestion pour améliorer le climat de travail.
- **Améliorer la gestion financière** en mettant davantage l'accent sur le recouvrement et le réinvestissement des contributions remboursables et des recettes, et, en particulier, sur la récupération plus intégrale des coûts et sur un recours accru aux crédits nets et à d'autres mécanismes financiers.
- **Consulter davantage les clients** pour l'élaboration de cadres stratégiques, de programmes et de services.

TABLEAU 8
Autorisations de dépenser
Autorisations pour 1997-1998 — Partie II du Budget des dépenses
Besoins financiers par autorisation

Crédit (en milliers de dollars)	Budget des dépenses principal 1997-1998	Budget des dépenses principal 1996-1997
Programme d'Industrie Canada		
1 Dépenses de fonctionnement	430 141	440 559
5 Subventions et contributions	409 039	447 160
(L) Ministre de l'Industrie — Traitement et allocation pour automobile	49	49
(L) Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional	10 000	10 000
(L) Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	(4 373)	(1 073)
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	47 000	44 000
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	30 811	26 214
Total du budgétaire	922 667	966 909
L10 Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	300	300
L15 Prêts conformément à l'alinéa 14(1)a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	500	500
Total du non-budgétaire	800	800
Total du Programme	923 467	967 709

APERÇU

Autorisations de dépenser (suite)
Autorisations pour 1997-1998 — Partie II du Budget des dépenses
Besoins financiers par autorisation

Crédits	Libellé et montants	Budget des dépenses principal
Crédit	(en dollars)	1997-1998
Programme d'Industrie Canada		
1	Industrie Canada — Dépenses de fonctionnement, et autorisation de dépenser les recettes produites durant l'année et provenant de la recherche en communications et des faillites	430 141 000
5	Industrie Canada — Subventions inscrites au Budget et contributions	409 039 000
L10	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	300 000
L15	Prêts conformément à l'alinéa 14(1)a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	500 000

PLAN ET RAPPORT SUR LES RÉSULTATS D'INDUSTRIE CANADA

TABLEAU 9
Aperçu du Ministère

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses principal 1996-1997*	Budget des dépenses principal 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Budget des dépenses (brut)	1 028 307	997 362	929 351	785 443
Recettes à valoir sur le crédit	(60 598)	(73 895)	(75 476)	(75 476)
Total du Budget des dépenses principal	967 709	923 467	853 875	709 967
Recettes portées au Trésor	(243 002)	(305 096)	(325 446)	(278 491)
Coût estimatif des services rendus par les autres ministères	47 998	51 197	51 197	51 197
Coût net du Ministère	772 705	669 568	579 626	482 673

* Ne reflète pas les budgets des dépenses supplémentaires... seulement les montants réels du Budget et des dépenses principal.

APERÇU

TABLEAU 10
Coût net du Programme par activité ou secteur d'activité

(en milliers de dollars)		Budget principal 1997-1998						
Activité ou secteur d'activité	Dépenses de fonction- nement	Dépenses en Capital	Subven- tions et contri- butions	Total brut	Paie- ments législatifs*	Dépenses totales brutes	Moins :	Total du Budget principal
							à valoir sur le crédit	
Politique microéconomique	58 158	—	18 914	77 072	—	77 072	—	77 072
Règlements et services axés sur le marché	171 647	—	1 045	172 692	—	172 692	(65 726)	106 966
Développement de l'industrie	152 523	—	389 080	541 603	57 800**	599 403	(8 169)	591 234
Tourisme***	52 487	—	—	52 487	—	52 487	—	52 487
Services généraux et de gestion	95 708	—	—	95 708	—	95 708	—	95 708
	530 523	—	409 039	939 562	57 800	997 362	(73 895)	923 467
Autres recettes et dépenses								
Recettes portées au Trésor	—	—	—	—	—	—	—	(305 096)
Coût estimatif des services rendus par les autres ministères	—	—	—	—	—	—	—	51 197
Coût net du Programme								669 568

* Ne comprend pas les Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés et autres régimes, qui sont comprises dans les dépenses de fonctionnement.

** Comprend 800 000 \$ au titre des prêts, des investissements et des avances non budgétaires.

*** Voir la rubrique Développement de l'industrie pour obtenir des renseignements sur le plan et les résultats de cette activité.

PLAN ET RAPPORT SUR LES RÉSULTATS D'INDUSTRIE CANADA

TABLEAU 11
Dépenses prévues

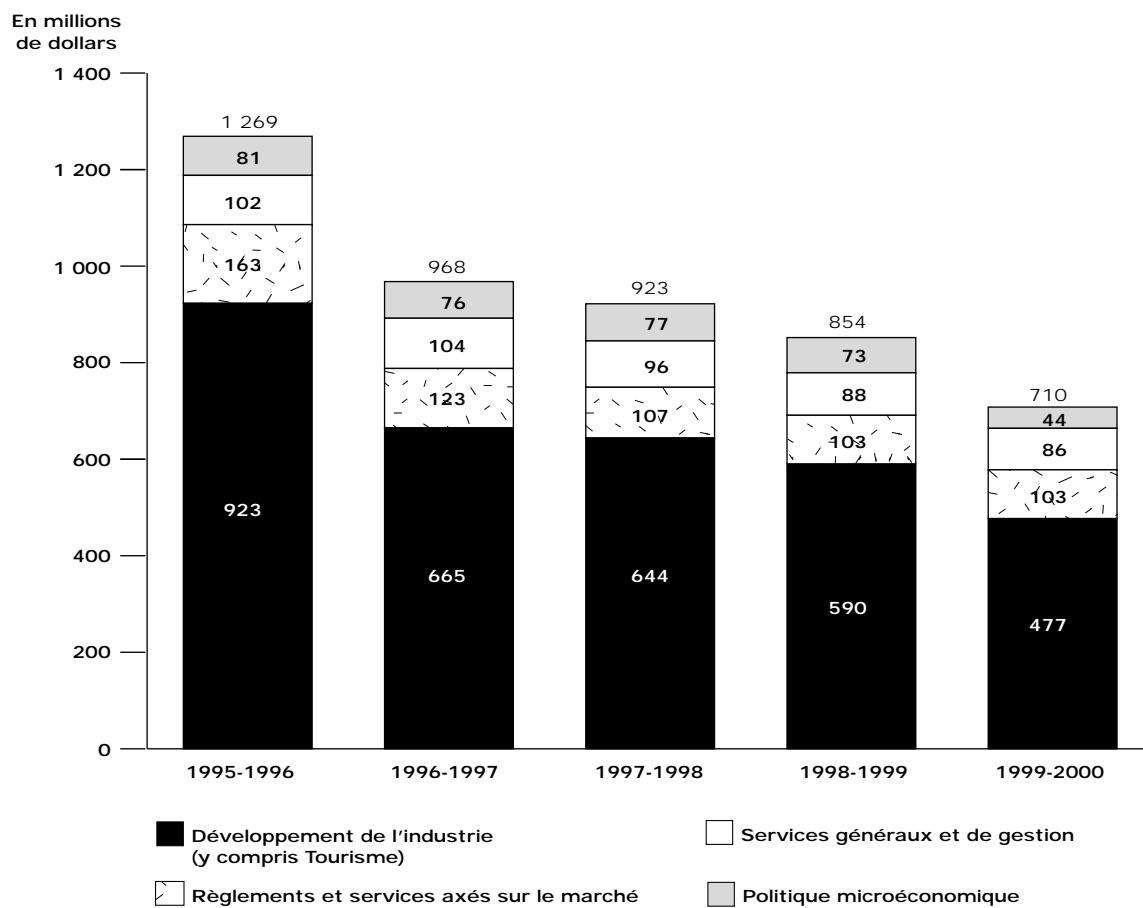
(en milliers de dollars)	Budget des dépenses principal 1996-1997*	Budget des dépenses principal 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Activité ou secteur d'activité				
Politique microéconomique	75 964	77 072	72 820	43 912
Règlements et services axés sur le marché	123 420	106 966	102 723	102 723
Développement de l'industrie	610 419	591 234	539 881	462 453
Tourisme**	54 351	52 487	50 587	14 587
Services généraux et de gestion	103 555	95 708	87 864	86 292
Total	967 709	923 467	853 875	709 967

* Ne reflète pas les budgets des dépenses supplémentaires... seulement les montants réels du Budget des dépenses principal. Pour faciliter la comparaison avec les chiffres des années ultérieures, on montre les montants établis à l'aide de la Structure courante de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR).

** Voir la rubrique Développement de l'industrie pour obtenir des renseignements sur le plan et les résultats de cette activité.

APERÇU

TABLEAU 12
Budget des dépenses principal
Tendance du financement des activités ou secteurs d'activité
De 1995-1996 à 1999-2000



Plan

Politique microéconomique

Objectif

Le secteur d'activité de la Politique microéconomique a pour objectif d'établir les politiques, les stratégies et les structures nécessaires pour stimuler la productivité au pays et aider les Canadiens à profiter de l'économie fondée sur le savoir.

- Les activités en matière de politique microéconomique portent sur la recherche, l'analyse et l'élaboration des cadres stratégiques et législatifs pour favoriser l'investissement, l'innovation, la transition vers une économie fondée sur le savoir et l'aménagement d'une autoroute de l'information à la fine pointe de la technologie, et pour stimuler le commerce et créer un climat sain sur le marché.

ÉTABLIR LES CADRES DE LA POLITIQUE MICROÉCONOMIQUE

- Climat du marché
- Politique commerciale et d'investissement
- Politique sur l'autoroute de l'information
- Politique scientifique et technologique

Contexte opérationnel

Pour concrétiser les objectifs économiques d'Industrie Canada, tout doit être mis en œuvre dans le cadre de la politique microéconomique pour relever les principaux défis.

- **Il faut continuer de mettre à jour les cadres législatifs et réglementaires pour créer un climat sain sur le marché.** En raison de la vive concurrence livrée sur le marché mondial, entrepreneurs, juristes et

investisseurs exigent qu'on modernise les lois-cadres et les normes qui régissent le marché pour réduire les obstacles et les coûts et encourager l'innovation. De plus, les entreprises ont réclamé à maintes reprises un allègement du fardeau réglementaire. En outre, en période de compressions budgétaires, il est de plus en plus important d'améliorer l'efficacité des programmes de réglementation, d'autant plus que le gouvernement voit se rétrécir l'éventail des moyens dont il dispose pour influencer sur l'activité économique.

- **La politique commerciale doit permettre de relever les défis, tant au pays qu'à l'étranger.** La création nette d'emplois au pays depuis 1993 est en grande partie attribuable aux succès enregistrés par le Canada sur les marchés d'exportation. Une stratégie efficace pour stimuler le commerce international, axée sur le commerce, l'investissement et la technologie, et prévoyant des services opportuns, est au cœur même du Programme emploi et croissance du gouvernement. Par ailleurs, en raison de la plus grande portée des accords internationaux et des politiques d'autres pays sur des questions qui étaient auparavant d'envergure strictement nationale, les obstacles au commerce intérieur font l'objet d'un examen plus minutieux. Le gouvernement fédéral joue un rôle de premier plan dans le domaine, et il doit pouvoir compter sur l'engagement ferme des provinces et sur l'appui solide du secteur privé afin d'en arriver graduellement à l'élimination de ces obstacles.
- **L'investissement direct étranger est un élément essentiel du développement économique au Canada.** L'investissement est au nombre des outils stratégiques permettant aux entreprises de s'implanter sur de nouveaux marchés et d'acquérir techniques, ressources et compétences nouvelles. Les entreprises comptent de plus en plus sur les fusions, les acquisitions, les partenariats, les coentreprises, les regroupements stratégiques et l'investissement dans des installations nouvelles pour fonder des sociétés commerciales d'envergure mondiale. Dans le cadre des négociations relatives à l'investissement, le Canada emprunte plusieurs voies,

notamment les accords bilatéraux, régionaux et multilatéraux, pour assurer la libre circulation et la protection des investissements canadiens sur les marchés internationaux.

- **La politique relative à l'autoroute de l'information doit épouser les intérêts des milieux d'affaires et des consommateurs.** Les pays les plus avancés, en particulier ceux d'Europe et les États-Unis, ont déjà amorcé la déréglementation de leur secteur des télécommunications et de la radiodiffusion. Avec l'adoption des mesures de déréglementation au pays, on s'attend à ce que de nouveaux fournisseurs de services, notamment les câblodistributeurs et les nouveaux fournisseurs de services de communications sans fil, pénètrent le marché des services téléphoniques locaux. Les compagnies de téléphone en place devront affronter pour la première fois la concurrence dans ce domaine, mais elles seront en mesure de livrer concurrence sur le marché de la radiodiffusion. Par ailleurs, les consommateurs veulent avoir plus de choix quant aux services et au nombre de fournisseurs. La poursuite de la déréglementation et l'intensification de la concurrence dans le secteur des produits et services de télécommunications vont dans le sens de la stratégie gouvernementale qui consiste à favoriser la concurrence et le libre choix et à s'en remettre davantage au jeu des forces du marché qu'à la réglementation.
- **La politique scientifique et technologique doit combler des attentes importantes en matière d'innovation au pays.** Les milieux d'affaires et de la recherche, le Parlement et l'ensemble des Canadiens s'attendent à ce que le gouvernement améliore la gestion des activités et des investissements fédéraux en S-T, pour favoriser ainsi la réalisation des objectifs socioéconomiques nationaux. Par sa stratégie en S-T, intitulée *Les sciences et la technologie à l'aube du XXI^e siècle*, le gouvernement s'est engagé à améliorer la prise de décisions, l'obligation de rendre compte et la transparence sur les résultats obtenus dans ce secteur d'activité. De nombreux gouvernements, en particulier ceux des pays membres de l'OCDE, concentrent leurs efforts sur le rôle de la technologie dans la création d'emplois et la croissance économique. En raison de la vive concurrence livrée sur le marché mondial d'aujourd'hui, l'innovation est la clé d'une plus grande productivité et d'un niveau de vie supérieur. Les investissements en S-T doivent être évalués selon leur capacité réelle de stimuler l'innovation au pays, notamment dans les entreprises.

Résultats escomptés au cours des trois prochains exercices

Mener et soutenir des recherches de pointe sur des questions microéconomiques pour établir ainsi les fondements des décisions stratégiques d'aujourd'hui et de demain.

- Préparer le plan de travail de recherche microéconomique du Ministère, qui précise les nouveaux résultats escomptés, s'inspire des priorités du Programme emploi et croissance et met l'accent sur les mesures visant à stimuler la productivité au pays et à aider les Canadiens à profiter de l'économie fondée sur le savoir et à s'y adapter.
- En collaboration avec d'autres ministères et organismes fédéraux, d'autres ordres de gouvernement et le secteur privé, continuer, à titre de centre d'excellence en microéconomie, de donner au gouvernement et aux Canadiens des informations stratégiques sur les principaux dossiers microéconomiques et de participer à la prise des décisions fondamentales du Ministère. On examinera tout particulièrement les causes de la faible croissance de la productivité au pays, la nature des lacunes en matière d'innovation et les mesures à prendre pour les combler ainsi que les lignes de conduite devant régir le commerce électronique.
- Par le biais des bureaux régionaux, poursuivre l'analyse des tendances économiques régionales et provinciales et fournir ainsi une perspective régionale en vue de la formulation des politiques.
- Mener des recherches et élaborer des initiatives visant à encourager la formation technique et à stimuler l'esprit d'entreprise chez les jeunes Canadiens et envisager la mise en place de nouveaux programmes destinés aux jeunes au sein du Portefeuille de l'Industrie.
- En collaboration avec d'autres ministères et le secteur privé, trouver et prendre des moyens pour réduire les formalités administratives imposées aux petites entreprises et améliorer l'accès aux marchés publics.

Élaborer des lois-cadres et des politiques modernes et efficaces axées sur le marché.

- Modifier la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*, la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et la *Loi sur les associations coopératives du Canada*; poursuivre les efforts de modernisation dans le domaine de la propriété intellectuelle, notamment en ce qui a trait aux brevets, aux marques de commerce, aux dessins industriels ainsi qu'aux circuits intégrés, et examiner les questions relatives à Internet et à l'autoroute de l'information; et envisager d'apporter d'autres modifications à la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* et à la *Loi sur la concurrence*.
- Élaborer la Stratégie de développement durable du Ministère et intégrer les principes qui régissent le développement durable à l'ensemble de son programme microéconomique.
- Mettre à exécution le plan ministériel de réforme de la réglementation, finir d'appliquer les Normes de gestion du processus de réglementation fédérale et soumettre l'ensemble du gouvernement à l'Épreuve d'incidence commerciale (voir l'encadré).

ALLÉGER LE FARDEAU RÉGLEMENTAIRE : L'ÉPREUVE D'INCIDENCE COMMERCIALE (EIC)

■ L'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Canada, le Secrétariat du Conseil du Trésor et Industrie Canada ont collaboré à l'élaboration de l'EIC, afin d'évaluer l'incidence de la réglementation sur les entreprises. En vertu de la politique du gouvernement en matière de réglementation, les organismes de réglementation sont tenus de faire appel à l'EIC ou à un outil équivalent pour évaluer l'incidence des principales mesures réglementaires sur les entreprises.

- Élaborer des politiques fédérales visant l'utilisation du Système national de normes afin de réaliser les objectifs de la politique économique du gouvernement dans les domaines du commerce intérieur et extérieur, de la diffusion de la technologie et de la réforme de la réglementation.
- À titre de représentant du gouvernement fédéral auprès du Conseil canadien des normes, collaborer avec les autres parties intéressées à promouvoir l'adoption volontaire de normes.

Stimuler le commerce et l'investissement en participant à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques en la matière.

- En collaboration avec le MAECI et d'autres ministères :
 - améliorer et renforcer la stratégie de promotion du commerce international et sa mise en œuvre afin de doubler d'ici l'an 2000 le nombre d'exportateurs canadiens qui réussissent à s'implanter sur les marchés internationaux (voir l'encadré);

RENFORCER LA STRATÉGIE DE LA PROMOTION DU COMMERCE INTERNATIONAL PAR DIFFÉRENTS MOYENS :

- Élaborer un système de mesure du rendement pour améliorer la gestion stratégique et stimuler le commerce.
- Mettre en œuvre une stratégie consolidée et ciblée pour attirer les investisseurs, en s'inspirant du modèle de partenariat d'Équipe Canada.
- Améliorer les réseaux de communication afin d'accélérer la diffusion des informations et des renseignements commerciaux destinés aux entreprises.
- Élaborer une stratégie des communications mettant l'accent sur le rôle déterminant de la promotion du commerce international dans l'économie et sur la valeur des missions d'Équipe Canada.

- participer aux travaux de l'Organisation mondiale du commerce, négocier un traité multilatéral sur l'investissement, qui engage les pays membres de l'OCDE, et progresser dans la mise en œuvre des accords de libre-échange avec Israël et le Chili afin d'améliorer l'accès aux marchés et la protection des investissements canadiens à l'étranger.
- Organiser et accueillir la Rencontre des ministres de la PME et le Forum des affaires 1997 de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC). L'APEC est le principal organisme de consultation et de coopération économiques et commerciales de la région de l'Asie-Pacifique. Au nombre des activités prévues, citons :
 - la Rencontre des ministres de la PME;
 - le Forum des affaires 1997;
 - le salon commercial de la PME, mettant en lumière les entreprises les plus novatrices et concurrentielles de neuf secteurs industriels;
 - les programmes de jumelage d'entreprises et d'établissement de réseaux;
 - un programme de visites d'entreprises, à six endroits au pays, mettant en vedette la technologie canadienne.
- Travailler avec les provinces pour concrétiser les engagements pris dans le cadre de l'Accord sur le commerce intérieur, veiller à ce que le gouvernement fédéral respecte ses propres engagements dans le cadre de cet accord et continuer d'inciter les provinces à prendre d'autres mesures nécessaires pour améliorer le commerce intérieur. Le Secrétariat du commerce intérieur, organisme intergouvernemental indépendant établi à Winnipeg, préparera un rapport qui précisera dans quelle mesure les parties respectent les obligations qui leur incombent en vertu de l'Accord. Industrie Canada mènera une étude comparative pour examiner à quel point l'Accord couvre les marchés publics et il élaborera un cadre pour mesurer le succès obtenu en vertu de l'Accord.

**RENCONTRE DES MINISTRES
DE LA PME ET FORUM DES
AFFAIRES 1997 DE L'ORGANISATION
DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE
ASIE-PACIFIQUE (APEC)**

- Industrie Canada présidera la Rencontre des ministres de la PME en septembre 1997, à Ottawa.
- Résultats escomptés :
 - stimuler les échanges commerciaux, l'investissement et les partenariats technologiques entre les PME de la région de l'APEC;
 - formuler des recommandations stratégiques concernant la capacité des PME de faire des affaires dans cette région;
 - sensibiliser davantage les autres pays membres de l'APEC aux techniques canadiennes de pointe.

Établir, pour l'information, des cadres d'orientation et de réglementation favorisant la concurrence.

- Élaborer, en raison de l'importance socioéconomique et culturelle de l'autoroute de l'information, une stratégie nationale d'accès, en collaboration avec Patrimoine canadien. En partenariat avec d'autres ministères et les autres principaux intéressés, organiser des consultations et articuler la stratégie autour de trois questions fondamentales pour jeter l'assise de l'accès à l'autoroute de l'information; cerner les nouveaux services qui seront importants pour les Canadiens; et préciser les mesures à prendre, en temps opportun, pour favoriser l'accès à Internet et à d'autres nouveaux services.
- En collaboration avec le ministère de la Justice, soumettre des propositions en vue de l'établissement d'un cadre législatif régissant la protection des données personnelles au sein du secteur privé, afin de stimuler la confiance des entreprises et des consommateurs à l'égard de l'autoroute de l'information.

- En collaboration avec d'autres ministères, prévoir une assise solide pour le commerce électronique et ce, en veillant à enlever les obstacles juridiques, à mettre à jour les politiques relatives à la cryptographie et à être un utilisateur modèle.
- Continuer d'appliquer la politique de concurrence et de convergence du gouvernement à l'ensemble des services de télécommunications, par le biais de mesures réglementaires et de l'élaboration de politiques relatives à l'infrastructure des télécommunications, notamment en ce qui a trait aux nouvelles techniques de communications sans fil.
- S'assurer de la pertinence continue du cadre stratégique et réglementaire du Canada en matière de télécommunications en prenant en compte l'évolution rapide de la technologie, la libéralisation des échanges et l'importance accrue des forces du marché.
- En collaboration avec Patrimoine canadien, clarifier le cadre stratégique et réglementaire régissant les nouveaux services offerts sur l'autoroute de l'information en matière de contenu.
- En collaboration avec le MAECI, poursuivre les négociations amorcées dans le cadre de l'Accord général sur le commerce des services et portant sur les services de télécommunications de classe internationale.
- Jouer un rôle de premier plan afin de proposer des moyens de consolider l'assise financière de l'Union internationale des télécommunications et d'accroître la participation du secteur privé aux activités de cet organisme spécial des Nations Unies.
- Négocier, au cours de la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR 1997), d'autres éléments nouveaux relatifs au spectre et aux ressources sur orbite en tenant compte des besoins du Canada bien au-delà de l'an 2000, en particulier en ce qui a trait aux systèmes mobiles par satellite et aux services liés aux sciences spatiales.

Mettre en œuvre la stratégie fédérale en S-T et d'autres initiatives en la matière.

- Stratégie en S-T
 - Travailler en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor et d'autres ministères et organismes à vocation scientifique pour tenir compte des aspects scientifiques et techniques dans le cadre des activités de planification, de préparation de rapports et de mesure du rendement, prévues par le système de gestion des dépenses du gouvernement.
 - Diriger la rédaction du premier rapport annuel au Parlement sur les activités fédérales en S-T.
 - Appuyer les travaux du Conseil consultatif sur les sciences et la technologie, chargé de donner avis au Premier ministre, et ceux du Comité des organismes consultatifs sur les activités fédérales en S-T (voir l'encadré).

CONSEILS STRATÉGIQUES EN S-T

Au cours de sa première année d'activités, le Conseil consultatif sur les sciences et la technologie formulera des recommandations au Premier ministre pour :

- accroître le nombre de spécialistes au pays;
- accélérer la commercialisation des nouvelles connaissances;
- encourager les secteurs public et privé à jouer davantage un rôle de premier plan dans l'économie du savoir.

- Continuer de travailler en étroite collaboration avec les autres partenaires du Portefeuille de l'Industrie à la mise en œuvre du Plan d'action en S-T, publié en mars 1996, et trouver d'autres possibilités de collaboration afin de stimuler les sciences, la technologie et l'innovation.
- Veiller, en collaboration avec d'autres ministères et organismes publics et en consultation avec le secteur privé, à améliorer l'exploitation et la commercialisation des inventions et l'application de la politique sur la propriété intellectuelle découlant des marchés publics.

- Coopération internationale en S-T
 - Conclure des ententes internationales scientifiques et techniques pour favoriser la formation de consortiums de R-D, notamment l'adoption d'une stratégie Canada-États-Unis en matière d'innovation; la mise en œuvre d'un accord renégocié de coopération entre le Canada et l'Union européenne en S-T; et une collaboration industrielle plus étroite en S-T dans le cadre de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique, de l'Organisation des États américains, et de diverses ententes bilatérales.
- Au premier plan de l'innovation
 - Élaborer de nouveaux indicateurs qui permettront de mieux comprendre le rôle de l'innovation dans une économie fondée sur le savoir, notamment de mesurer et d'analyser l'innovation au sein des entreprises, dans le cadre d'un vaste projet réalisé avec Statistique Canada.
 - Évaluer, en fonction de stratégies exemplaires en matière de technologie et d'innovation, les politiques canadiennes et mieux comprendre l'évolution technologique et les ajustements que les entreprises canadiennes auront à faire pour soutenir la concurrence.
 - Mettre en place une base électronique de données pour offrir à l'industrie accès aux outils diagnostiques, aux analyses comparatives et à la formation et pour stimuler l'innovation au sein des entreprises.
- Évaluer les demandes adressées à l'administration fédérale pour le financement des grands projets scientifiques nationaux et internationaux; diriger l'examen de l'OCDE sur les politiques nationales ayant une incidence sur l'accès du Canada aux grandes installations de recherche scientifique, et contribuer à la formulation de recommandations aux gouvernements des pays membres de l'OCDE.
- Conseiller le gouvernement sur les questions touchant la recherche universitaire, étudier l'incidence du financement des provinces sur l'infrastructure de recherche universitaire, continuer à promouvoir la commercialisation des résultats des travaux de recherche universitaire et évaluer l'incidence de la technologie sur la formation dans ces établissements.

Plans comparatifs de dépenses

Le budget du secteur d'activité de la Politique microéconomique représente 8 p. 100 du Budget des dépenses de 1997-1998 du Ministère⁵. Environ 75 p. 100 des ressources sont affectées au budget de fonctionnement et 25 p. 100, aux subventions et contributions.

Pour ce secteur d'activité, le Budget des dépenses de 1997-1998 se chiffre à 77 millions de dollars, soit une hausse de 1 p. 100 par rapport à celui de 1996-1997. On prévoit qu'en 1999-2000, le Budget des dépenses s'établira à 44 millions; ce sera, par rapport à 1997-1998, une diminution de 43 p. 100, largement attribuable aux modifications apportées au financement de Rescol, aux initiatives pour l'emploi des jeunes, au Programme Bourses Canada, à la stratégie d'apprentissage, à Sciences et Culture Canada, et à une réduction des frais généraux de fonctionnement de ces programmes.

Développement sectoriel de l'industrie

Objectif

Le secteur d'activité du Développement sectoriel de l'industrie a pour objectif d'accroître la compétitivité des entreprises canadiennes en collaborant avec elles pour les aider à améliorer les conditions essentielles à la croissance, à cerner et à surmonter les obstacles à la croissance, et à profiter des nouveaux débouchés qui s'ouvrent.

- Des initiatives stratégiques réalisées à l'intention des entreprises et des secteurs ont pour objet d'améliorer le rendement de l'industrie sur les plans de l'expansion du commerce, de l'investissement, de la technologie et des nouvelles formules de développement durable.
- Dans ce grand contexte s'inscrivent diverses activités portant sur la petite entreprise (Administration des prêts aux petites entreprises), les travaux de R-D en télécommunications (Centre de recherches sur les communications), l'aménagement de l'autoroute de

⁵ Comprend les dépenses relatives à Rescol et au Programme d'accès communautaire décrits dans la partie consacrée au secteur d'activité du Développement sectoriel de l'industrie.

l'information, de nouveaux moyens de diffusion d'informations stratégiques à l'aide de l'inforoute (*Strategis*), le développement économique du nord de l'Ontario (FedNor), l'essor économique des Autochtones (Entreprise autochtone Canada) ainsi que la commercialisation et l'expansion du tourisme (Commission canadienne du tourisme).

DÉVELOPPEMENT SECTORIEL DE L'INDUSTRIE : AU SERVICE DE LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

- Développement sectoriel
 - Cadres de compétitivité sectorielle
- Expansion du commerce
 - Équipe Canada
- Développement de l'investissement
 - Partenaires pour l'investissement au Canada
- Développement technologique
 - Partenariat technologique Canada
- Technologies de l'information et télécommunications
- Recherche en communications
 - Centre de recherches sur les communications
- Informations stratégiques
 - *Strategis*
- Services aux entreprises
 - Centres de services aux entreprises du Canada
 - Administration des prêts aux petites entreprises
- Travaux d'infrastructure Canada-Ontario
- Initiative fédérale du développement dans le Nord de l'Ontario (FedNor)
- Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement industriel
- Entreprise autochtone Canada
- Commission canadienne du tourisme

Contexte opérationnel

Les plans et les priorités du secteur d'activité du Développement sectoriel de l'industrie sont fortement influencés par le contexte mondial.

- **Les entreprises canadiennes font face à une plus vive concurrence internationale.** La plus grande libéralisation des échanges et l'entrée de nouveaux concurrents sur les marchés mondiaux exposent la plupart des secteurs industriels canadiens à une vive concurrence sur les marchés intérieur et extérieur, et la nécessité de soutenir cette concurrence mène à une restructuration importante de l'économie.
- **Dans ce contexte, les entreprises doivent se tourner davantage vers les marchés d'exportation et investir de manière judicieuse dans les biens d'équipement, la technologie et les ressources humaines.** Encourager les entreprises canadiennes à adopter des techniques de pointe ainsi que des processus et des modes de gestion novateurs, notamment les systèmes de gestion environnementale, afin d'aider ces entreprises à être plus concurrentielles sur les marchés étrangers et de contribuer à stimuler la création d'emplois et la croissance économique au pays.
- **Il faut savoir saisir les possibilités et relever les défis pour permettre au Canada de maintenir et d'accroître sa part du marché mondial du tourisme.** Le tourisme est au nombre des industries mondiales appelées à connaître un véritable essor au cours des années à venir. Les pays du monde entier mettent au point de nouvelles attractions et de nouveaux produits touristiques et mènent un plus grand nombre de campagnes publicitaires pour attirer davantage de touristes des quatre coins du globe. Le Canada doit continuer d'améliorer ses produits touristiques pour répondre à l'évolution de la demande en matière de tourisme international, mener des campagnes publicitaires ciblées et novatrices, et consolider les relations entre l'administration publique et l'industrie pour s'assurer que le pays profite bien de cette croissance prévue.

C'est dans ce contexte que le secteur d'activité du Développement sectoriel de l'industrie adapte ses activités, en encourageant le secteur privé à adopter de nouvelles façons de travailler...

- **Se positionner à long et à court terme :** La tendance, dans le domaine de la gestion en Amérique du Nord, consiste à mettre l'accent sur les résultats à court terme à présenter aux actionnaires (et aux banques) plutôt que sur les stratégies d'investissement à long terme, qui mettent plus de temps à porter fruit. Nombre des priorités dans le domaine du Développement sectoriel de l'industrie (par ex., les plans d'action communs relatifs aux Cadres de compétitivité sectorielle, les cartes routières technologiques et l'autoroute de l'information) mettent l'accent sur des initiatives à long terme visant à aider l'industrie à se positionner pour l'avenir. Il faudra du temps pour créer les partenariats et obtenir le consensus et les appuis nécessaires.

...et en améliorant de façon soutenue ses services.

- **Changer fondamentalement les services offerts aux clients** en délaissant la formule du neuf à cinq dans un centre de service fixe, pour passer à un bureau virtuel, ouvert 24 heures sur 24 et sept jours sur sept. Un projet pilote est en cours pour faciliter l'accès aux services, en temps opportun, à un plus grand nombre de clients que par le passé. Des services spécialisés, comme le Bureau virtuel de l'industrie environnementale (voir l'encadré), sont également offerts. Grâce à *Strategis*, le plus important site de renseignements commerciaux en direct sur Internet au pays, Industrie Canada place l'information à la portée de ses clients.
- **Encourager le travail d'équipe.** Des composantes clés du secteur d'activité achèvent une restructuration qui a permis d'instaurer un milieu propice au travail d'équipe, à l'innovation, au changement et à la réflexion stratégique.
- **Mettre en place un système de mesure du rendement et des mécanismes permettant d'évaluer l'incidence et l'efficacité des activités.** Un cadre de mesure du rendement sera élaboré pour certains groupes du

***S'ADAPTER AU CHANGEMENT :
LE BUREAU VIRTUEL DE L'INDUSTRIE
ENVIRONNEMENTALE***

- Un site Internet donnant un accès rapide, facile et intégré à d'importants fournisseurs d'informations, de services et de conseils sur la R-D environnementale, sur les marchés intérieur et extérieur, sur l'investissement et le financement et sur les ressources humaines.
- Médaillé d'or (Semaine de la technologie dans l'administration gouvernementale).

secteur d'activité d'ici le printemps 1997, puis mis en œuvre dès que les mécanismes de suivi nécessaires seront en place. Cette mesure améliorera la capacité du Ministère de faire rapport au Parlement et à ses clients. Dans le cas de Partenariat technologique Canada, des mesures permanentes du rendement porteront sur l'efficacité du programme et sur les niveaux de service.

Résultats escomptés au cours des trois prochains exercices

Accroître la présence des entreprises canadiennes sur les marchés d'exportation et diversifier les marchés.

- Améliorer les produits et services destinés aux exportateurs afin d'aider ces derniers à réussir sur les marchés étrangers et de façon que le nombre de PME exportatrices canadiennes double d'ici l'an 2000. Citons, entre autres, la préparation d'une nouvelle trousse d'information interactive sur Internet destinée aux exportateurs et l'amélioration soutenue des programmes de sensibilisation et de formation s'adressant aux exportateurs.
- Élargir les réseaux afin de mettre l'accent sur les activités de promotion du commerce international et sur la coordination de ces activités en faisant appel aux équipes sectorielles nationales et aux réseaux commerciaux régionaux. Ces équipes sectorielles nationales

regroupent les principaux intervenants de l'État et des milieux d'affaires de tous les grands secteurs pour élaborer des stratégies et réaliser des plans d'action liés au commerce international dans le cadre de l'initiative Équipe Canada. Pour leur part, les réseaux commerciaux régionaux regroupent le savoir-faire des ministères et organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux et celui de groupes du secteur privé.

- Élaborer, avec l'industrie, des initiatives sectorielles dans le cadre de la Stratégie canadienne pour le commerce international, afin d'établir les priorités et de veiller à une affectation plus stratégique des ressources fédérales de développement du commerce international.
- Continuer de trouver les entreprises canadiennes, en particulier des PME, que pourraient intéresser les débouchés éventuels repérés par les délégués commerciaux en poste à l'étranger, et communiquer cette information au Centre des occasions d'affaires internationales. Les progrès à ce jour indiquent que ces renseignements sur les débouchés possibles pourraient générer des recettes de plusieurs millions de dollars.
- Continuer, conformément aux obligations incombant au Ministère aux termes de l'Accord sur le commerce intérieur, d'examiner l'incidence de la Politique des retombées industrielles et régionales pour stimuler la croissance et la compétitivité des industries par la passation de marchés.
- Mettre en œuvre le Plan d'action sur les projets d'immobilisations, qui sert à coordonner les activités d'Industrie Canada, du MAECI, de l'Agence canadienne de développement international, de la Société pour l'expansion des exportations, de la Corporation commerciale canadienne et du ministère des Finances, afin d'accroître la participation du Canada aux marchés découlant des projets financés par les institutions financières internationales (comme la Banque européenne pour la reconstruction et le développement).
- Encourager les achats au Canada dans le contexte du marché en expansion rapide découlant de la privatisation d'éléments d'infrastructure.

Attirer de nouveaux investissements directs étrangers, tout en conservant les investissements actuels.

- Continuer à attirer de nouveaux investissements de la part d'entreprises multinationales, et veiller à conserver et à accroître les investissements actuels par l'entremise du programme Partenaires pour l'investissement au Canada, initiative conjointe d'Industrie Canada et du MAECI (voir l'encadré).

**UNE NOUVELLE INITIATIVE :
PARTENAIRES POUR
L'INVESTISSEMENT AU CANADA**

- Partenaires pour l'investissement au Canada est une initiative annoncée en octobre 1996 et à laquelle participent Industrie Canada et le MAECI. L'initiative a pour but d'inciter les grandes multinationales à consentir des investissements stratégiques au Canada dans les secteurs en plein essor et à maintenir le niveau d'investissement dans les secteurs à risque.
- Une équipe de spécialistes ciblera un groupe choisi d'entreprises susceptibles d'attirer des investissements à rendement élevé. Elle veillera à :
 - cerner les occasions à saisir pour maintenir ou accroître le niveau d'investissement et attirer de nouveaux investissements étrangers;
 - retenir et promouvoir intensément les meilleures occasions;
 - établir des stratégies d'investissement pour chacune des occasions retenues et donner suite aux stratégies ciblées.

- Collaborer avec le MAECI à mieux faire connaître les possibilités d'investissement de toutes sortes, notamment les regroupements stratégiques de PME canadiennes avec des organismes étrangers.
- Élaborer et mettre en œuvre des plans d'investissement sectoriels.
- Organiser des campagnes de commercialisation ciblées dans les cinq plus importants pays investisseurs, soit les États-Unis, le Japon, le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne.
- Établir de nouveaux partenariats entre le gouvernement fédéral et les municipalités et entre l'administration publique et le secteur privé afin d'attirer l'investissement.
- Organiser des consultations en vue de l'élaboration de la Stratégie de développement durable d'Industrie Canada. Il s'agira, entre autres, d'établir des critères en matière de développement durable qui seront intégrés aux cadres d'évaluation du rendement des principaux programmes, comme Partenariat technologique Canada et Partenaires pour l'investissement au Canada.

Encourager l'innovation technologique dans l'industrie afin d'accroître le taux d'adoption des techniques de pointe.

- Dans le cadre du programme Partenariat technologique Canada, investir de manière stratégique et judicieuse dans les techniques environnementales et dynamisantes de premier plan ainsi que dans les activités de pointe des secteurs de l'aérospatiale et de la défense, y compris la reconversion des industries de défense. Rendre le programme accessible aux PME du secteur de la haute technologie du pays entier et mettre l'accent sur les activités de communications portant sur les secteurs des technologies environnementales et dynamisantes, voilà deux éléments qui compteront aussi parmi les principales initiatives (voir l'encadré).
- Dresser, en collaboration avec l'industrie, des cartes routières technologiques. Facilitées par le gouvernement, ces initiatives permettent de repérer les techniques de pointe que doivent adopter les industries canadiennes pour pouvoir répondre à la demande future des marchés.

***PARTENARIAT TECHNOLOGIQUE
CANADA : RENFORCER NOS
ASSISES TECHNOLOGIQUES***

- Partenariat technologique Canada (PTC) est une initiative centrale du gouvernement pour stimuler le développement technologique, catalyseur de la croissance économique et de la création d'emplois grâce à l'accroissement de la productivité et de la compétitivité.
- En 1996-1997, PTC aura mis à la disposition des entreprises menant des projets de développement technologique 150 millions de dollars sous forme de contributions remboursables à certaines conditions (ce chiffre sera porté à 250 millions en 1998-1999). En offrant ces contributions remboursables au secteur privé, le Ministère partage avec ce dernier à la fois les risques et le fruit des investissements, le but étant d'assurer la mise en marché de produits susceptibles de stimuler la croissance économique et la création d'emplois.
- PTC privilégie les investissements dans le développement technologique, dans les nouvelles technologies environnementales et dynamisantes, et dans les industries de l'aérospatiale et de la défense, y compris la reconversion des industries de défense.

- Continuer à appuyer la réalisation de la phase II du réseau de recherche appliquée préconcurrentielle PRECARN, afin d'encourager la participation de l'industrie au développement, à la diffusion et au transfert de la technologie dans les domaines des systèmes intelligents et de la robotique tels que les systèmes experts de cinquième génération, les réseaux neuronaux, la détection par machine et la robotique évoluée, en mettant l'accent sur la R-D préconcurrentielle. Une contribution fédérale de 19,4 millions de dollars jusqu'à l'an 2000 a été approuvée.
 - Appuyer les activités du Conseil national de recherches du Canada pour élargir le Réseau canadien de technologie, notamment obtenir une plus grande participation du public et des organismes à but non lucratif.
 - Revitaliser la Stratégie nationale en matière de biotechnologie, en collaboration avec d'autres ministères et organismes, pour aborder les principales questions intéressant la mise au point et l'utilisation des produits issus de la biotechnologie.
 - Collaborer avec le National Centre for Manufacturing Sciences afin d'aider les entreprises et les centres de recherche canadiens à participer à des projets de collaboration technologique avec des organismes analogues aux États-Unis.
 - Mener une étude complète sur la compétitivité de l'industrie de l'automobile au Canada et sur le cadre stratégique prévu, pour assurer la croissance à long terme de ce secteur. Cet examen sera réalisé en collaboration avec le ministère des Finances, le MAECI et les principaux intéressés de ce secteur, et en consultation avec les ministères fédéraux responsables des dossiers relatifs à cette industrie.
 - Encourager et faciliter l'adoption de pratiques exemplaires de fabrication dans l'ensemble de l'industrie canadienne.
 - Promouvoir l'utilisation des normes ISO 9000 comme moyen d'amélioration continue et encourager les entreprises canadiennes à appliquer des modes de gestion de la qualité totale.
 - Accroître les possibilités pour les ingénieurs canadiens spécialisés en techniques de fabrication d'acquies de l'expérience relativement aux procédés de fabrication de pointe utilisés au Japon par le biais du centre d'information en génie manufacturier du Japon.
- Stimuler la croissance dans les secteurs des technologies de l'information et des télécommunications; placer le Canada et les Canadiens à la fine pointe de la technologie de l'autoroute mondiale de l'information.***
- En collaboration avec de nombreux partenaires des secteurs public et privé, continuer à offrir des services pour relier les Canadiens à l'autoroute de l'information. Ces services visent à fournir aux écoles ainsi qu'aux collectivités rurales et éloignées un accès, à un coût abordable, à Internet et à des services de formation connexes, de même qu'à offrir des occasions aux jeunes. Au nombre des initiatives visant l'amélioration et la ramification des programmes liés à l'autoroute de l'information, citons les suivantes :
 - porter à 1 500, d'ici 1998-1999, le nombre de collectivités branchées à l'information, par le biais du Programme d'accès communautaire;
 - élaborer des plans pour assurer la viabilité à long terme de Rescol;
 - relier par Rescol l'ensemble des 16 500 écoles canadiennes à l'information, d'ici 1998-1999;
 - créer des ressources éducatives en direct sur Rescol pour les Premières nations;
 - accroître sensiblement le nombre d'ordinateurs et de logiciels remis aux écoles par les gouvernements et les entreprises en vertu du Programme des ordinateurs pour les écoles;
 - employer 1 500 jeunes Canadiens pour la numérisation de collections historiques scientifiques et technologiques, après quoi 350 nouvelles collections auront été montées dans le cadre du programme des Collections numérisées de Rescol;
 - engager plus de 2 000 étudiants en vue d'initier au-delà de 50 000 cadres d'entreprise, par le biais du programme Étudiants bien branchés, aux avantages commerciaux d'Internet (voir l'encadré à la page suivante).

**INTERNET : DES ÉTUDIANTS BIEN
BRANCHÉS GUIDENT LES PME DANS
LA DÉCOUVERTE DE NOUVEAUX
DÉBOUCHÉS COMMERCIAUX**

■ Dans le cadre du programme Étudiants bien branchés, des étudiants d'établissements postsecondaires initient les cadres d'entreprise à des méthodes novatrices, en direct, pour les aider à assurer la bonne marche de leurs affaires. Les étudiants acquièrent alors une expérience des milieux d'affaires et des compétences en informatique qui leur seront des plus utiles pour être concurrentiels sur le marché du travail contemporain.

■ À ce jour, plus de 1 000 étudiants ont obtenu un emploi et au-delà de 6 000 cadres d'entreprise ont reçu une formation dans le cadre du programme. Au cours des trois prochains exercices, la participation de plus de 2 000 étudiants permettra d'offrir une formation à au-delà de 50 000 cadres sur l'intérêt commercial d'Internet.

■ Une vingtaine de centres administratifs, répartis partout au pays, assurent la présence de conseillers étudiants auprès des entreprises dans chaque province et territoire.

- Favoriser l'essor technologique nécessaire à l'aménagement de l'autoroute de l'information en partageant les coûts de la R-D préconcurrentielle avec le secteur privé et en aidant le Canada à jouer un rôle de premier plan dans l'utilisation du mode de transmission asynchrone. Permettant d'élargir la largeur de la bande, cette technique devient la nouvelle norme pour accroître l'efficacité de l'autoroute de l'information.

- Mettre au point les applications en matière de contenu du Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement (CANARIE) pour l'autoroute de l'information au Canada, en particulier dans les domaines des soins de santé et de l'éducation. CANARIE prévoit de créer un comité chargé d'examiner les questions d'applications relatives au contenu. Ce comité jouera également un rôle important dans la mise en œuvre de la Stratégie de l'infrastructure santé canadienne et veillera à promouvoir la mise au point d'applications éducatives. Voici en quoi les engagements consisteront :

- suivre les progrès réalisés dans le cadre du Programme de développement et d'applications de la technologie de CANARIE; terminer la phase II du Programme; établir les réseaux à très large bande de la prochaine génération; et évaluer la phase II du programme de CANARIE;
- élargir le Réseau d'essai national au pays et à l'étranger, en achevant la mise au point des connexions grande vitesse avec les États-Unis;
- mettre en œuvre la stratégie internationale de CANARIE et promouvoir le développement de CA*Net II grâce à une coopération soutenue et accrue et à l'établissement de réseaux regroupant les universités, les laboratoires de recherche et l'industrie.

Mener et soutenir des travaux de R-D sur les techniques de télécommunications de pointe par le biais du Centre de recherches sur les communications.

- Élargir les partenariats du Centre de recherches sur les communications (CRC) avec des organismes de l'extérieur afin d'améliorer la diffusion du savoir et des techniques découlant de son programme de recherche, accroître l'accès à ses installations spécialisées et étendre les activités que le Centre d'innovation en technologies de l'information mène pour appuyer les PME canadiennes. Le Centre permet aux entreprises d'utiliser les installations du CRC pour mettre au point de nouveaux produits et procédés.

- Élargir la recherche du CRC dans les domaines suivants : connectivité, interactivité, service mobile, communications sans fil et capacité du réseau de transmission de l'avenir, en collaboration avec le secteur privé s'il y a lieu.

Produire des renseignements commerciaux stratégiques à l'intention des entreprises canadiennes, par l'intermédiaire de Strategis.

- Donner de nouvelles orientations à *Strategis*, le plus important site Internet de renseignements commerciaux au pays (voir l'encadré).
 - Une amélioration soutenue du contenu, de l'interface et de l'interactivité ainsi que la formation de nouveaux partenariats marqueront les activités du prochain exercice. Le site passera d'un site web de première génération à un site de troisième génération. Ainsi, de nouvelles collections de données, dotées de puissants moyens interactifs, donneront accès à des outils diagnostiques interactifs et amélioreront les programmes relatifs aux marchés offerts aux PME.
 - Les projets de collaboration avec les autres organismes du Portefeuille de l'Industrie, les provinces et l'industrie de l'information se poursuivront. Grâce à ces partenariats, *Strategis* s'enrichira d'autres contenus et de nouveaux produits. L'interface sera rationalisée, on réorganisera les catégories d'information pour en simplifier l'utilisation, et l'on pourra se procurer de nouveaux produits vendus par des entreprises.
 - Soulignons de façon toute particulière la personnalisation des services de *Strategis*, de manière à permettre aux particuliers d'adapter le site à leurs besoins, aux associations de l'adapter à ceux de leurs membres, et à l'industrie de l'information, aux besoins de leurs abonnés. Les sites satellites de *Strategis*, c'est-à-dire les sites adaptés aux besoins des associations ou des industries, afficheront le mot-symbole et les principaux produits *Strategis* en plus de leurs propres produits. On pourra ainsi intensifier la présence de *Strategis* sur Internet, consolider les partenariats et proposer un guichet unique personnalisé qui offrira un ensemble de renseignements commerciaux sur le web.

STRATEGIS : LE PLUS IMPORTANT SITE WEB DE RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX AU CANADA

- *Strategis*, le plus important site Internet de renseignements commerciaux au Canada, offre depuis mars 1996 une vaste gamme d'informations utiles aux PME canadiennes. Contenant plus de 325 000 documents électroniques, 750 000 pages de textes consultables, trois milliards d'octets de données économiques et des centaines de liens hypertexte avec des sites d'entreprises du monde entier, *Strategis* dispose en outre d'un outil de recherche puissant et efficace.
- *Strategis* offre à Industrie Canada un moyen interactif de proposer ses services et contient un nombre croissant d'outils d'affaires interactifs. Tous les secteurs d'activité d'Industrie Canada contribuent au contenu de *Strategis*. Aussi les utilisateurs y ont accès aux plus récentes données nationales et internationales sur le commerce et les marchés, à divers renseignements et faits nouveaux relatifs à des secteurs précis, aux résultats de travaux de recherche et d'analyse microéconomiques, et à des informations sur les marchés, les techniques de pointe et la gestion d'entreprise.
- Chaque jour, plus de 140 000 internautes visitent le site et en retirent, en moyenne, près de 40 000 documents, confirmant ainsi la pertinence et les avantages de ce site qui doit continuer d'évoluer pour permettre aux PME de maintenir leur avantage concurrentiel sur les marchés mondiaux.

- Mener d'autres études sur les Cadres de compétitivité sectorielle, une série de produits d'information proposant une analyse claire et complète de certains secteurs et des principaux enjeux relatifs à leur compétitivité. Dans le cadre de la phase I, *Vue d'ensemble et perspectives*, huit autres secteurs feront l'objet d'une étude. La phase II, *Cadre d'intervention*, portera sur environ 19 secteurs (voir l'encadré).
- Faciliter la création de réseaux électroniques d'information pour favoriser l'accès des entreprises à la technologie de même qu'aux services de perfectionnement professionnel et stimuler le commerce et le développement économique dans les collectivités en milieu rural et dans le nord de l'Ontario.

Améliorer l'accès des PME au capital et à l'information.

MENER D'AUTRES ÉTUDES SUR LES CADRES DE COMPÉTITIVITÉ SECTORIELLE

- En 1997-1998, huit fascicules porteront sur la vue d'ensemble et les perspectives des secteurs suivants : Industries environnementales, Architecture, Services financiers, Services commerciaux d'enseignement et de formation, Aérospatiale et électronique de défense, Métaux non ferreux, Services informatiques, et Services de télécommunications.
- Au cours du même exercice, les cadres d'intervention porteront sur les 19 secteurs suivants : Génie-conseil, Produits forestiers, Aéronefs et pièces d'aéronef, Industrie de l'autobus, Meubles de maison, Produits pétroliers, Produits en matière plastique, Matériel de transport ferroviaire et de transport urbain guidé, Géomatique, Gestion-conseil, Construction non résidentielle, Équipement et services de production d'électricité, Technologies de fabrication de pointe, Bio-industries, Produits chimiques industriels, Vêtement, Produits pharmaceutiques, Matériel informatique et Matériel de télécommunications.

- Aider les PME en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* (LLPE) :
 - prévoir des garanties à l'égard de quelque 40 000 prêts totalisant environ 2,3 milliards de dollars en 1997-1998 et stimuler la création de plus de 100 000 emplois;
 - restructurer le processus d'Administration des prêts aux petites entreprises pour réduire les coûts, accroître la productivité, améliorer les services à la clientèle et faciliter l'accès aux données utilisées afin de prendre des décisions stratégiques ayant une incidence sur l'avenir du programme;
 - accorder la priorité à la mise en œuvre d'un nouveau cadre législatif étant donné que le programme prend fin en mars 1998.
- Organiser la deuxième série de concours dans le cadre du Plan d'investissement communautaire du Canada, lancé en mars 1996, pour permettre aux collectivités d'aider les entreprises en plein essor à avoir accès aux sources locales, régionales et nationales de capital-risque. Une étape d'évaluation est prévue en 1997-1998, lorsque les collectivités auront mis sur pied leurs projets.
- Lancer les autres composantes du Plan d'investissement communautaire du Canada, c'est-à-dire le Programme d'acquisition de compétences en investissement, soit un produit d'information stratégique comprenant un outil Internet qui facilite l'autoapprentissage de l'investissement, ainsi qu'un système d'échange électronique de données, afin d'aider les entreprises à s'informer sur les stratégies d'investissement efficaces.

- Suivre de près le crédit accordé aux PME, en effectuant l'analyse régulière des données statistiques fournies par l'Association des banquiers canadiens sur le crédit aux entreprises. Les analyses serviront à cerner les tendances selon les secteurs, les régions et les limites d'autorisation de prêts.
- Aider tant les institutions financières que les emprunteurs en créant un outil diagnostique d'analyse comparative financière. Un tel outil permettra aux prêteurs et aux emprunteurs d'avoir accès à des données relatives aux entreprises canadiennes plutôt qu'à des données étrangères.
- Créer un service de renseignements sur les entreprises canadiennes au sein de *Strategis* pour combler les besoins d'information des PME.
- Intégrer les services à la clientèle au Centre de services aux entreprises Canada/Ontario (voir l'encadré), de sorte que les petites entreprises aient accès aux informations et aux services rapidement et sous la forme souhaitée, et trouver d'autres appuis pour les centres, notamment auprès d'organismes privés. Ce partenariat permettra d'étendre les services à une soixantaine de centres en Ontario. (Nota : Les organismes régionaux administrent les Centres de services dans les autres régions.)

**OFFRIR DE MEILLEURS SERVICES
AUX PME PAR LE CENTRE DE
SERVICES AUX ENTREPRISES
CANADA/ONTARIO**

- Le Centre ajoutera des services en personne pour faire complément aux services déjà offerts par téléphone et par voie électronique en établissant 14 nouvelles succursales régionales.
- Il y aura amélioration des services et de la base de données afin qu'un plus grand nombre de personnes obtiennent sur-le-champ réponse à leur demande, sans devoir s'adresser ailleurs.

Améliorer l'infrastructure en Ontario...

- Veiller à une saine gestion du programme de Travaux d'infrastructure Canada-Ontario, y compris les activités de traitement des demandes et de communications. D'ici la fin de 1997-1998, on aura traité quelque 19 000 demandes représentant des investissements fédéraux d'une valeur de 700 millions de dollars. Une contribution fédérale de près de 722 millions devrait permettre de lever auprès des partenaires un investissement de plus de 2,1 milliards pour 5 000 projets et de créer ainsi environ 35 000 emplois à court terme tout en répondant aux besoins d'infrastructure primordiaux de plus de 1 000 collectivités partout dans la province.

...stimuler le développement économique du nord de la province par l'intermédiaire de FedNor...

- Appliquer le nouveau régime de développement économique dans le nord de l'Ontario, qui comporte le développement économique local et l'aide aux PME des régions rurales de la province dans le cadre de partenariats FedNor-Sociétés d'aide au développement des collectivités, c'est-à-dire :
 - faciliter l'accès au capital dans le nord de l'Ontario;
 - favoriser le développement de réseaux de télécommunications et de réseaux d'entreprises;
 - améliorer l'accès aux renseignements et aux services commerciaux;
 - appuyer les initiatives commerciales et de commercialisation sur les marchés d'exportation;
 - favoriser les partenariats locaux de développement économique;
 - faire en sorte que le nord de l'Ontario puisse bien se faire entendre à l'échelle nationale.

...et accroître les investissements industriels stratégiques au Québec.

- Stimuler le développement économique au Québec dans le cadre de l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement industriel, qui prend fin en mars 1998.

Renforcer les entreprises autochtones et leurs assises financières par l'intermédiaire d'Entreprise autochtone Canada.

- Promouvoir la croissance des entreprises autochtones par diverses initiatives, notamment par une aide financière ou un autre moyen, la défense des intérêts des Autochtones et les projets de partenariat (voir l'encadré). Entreprise autochtone Canada dispose de 36,7 millions de dollars pour les subventions et les contributions.
- Collaborer avec l'Office national de développement économique des Autochtones afin de donner suite aux nouvelles priorités et orientations visant les entreprises autochtones et de les aider ainsi à tirer parti de leurs réalisations et à demeurer concurrentielles au sein de l'économie.
- Investir dans plus de 300 entreprises autochtones pour favoriser leur expansion sur le marché, les encourager à prendre le virage technologique et stimuler l'esprit d'entreprise chez les jeunes. Recourir davantage à des ententes de collaboration favorisant le commerce, le tourisme, l'innovation et l'entrepreneuriat chez les jeunes.

RENFORCER LES ASSISES FINANCIÈRES DES ENTREPRISES AUTOCHTONES

- Accroître la participation des entreprises autochtones à la nouvelle économie ainsi que leur présence sur un plus grand nombre de marchés en concentrant les efforts sur :
 - l'expansion du commerce et des exportations;
 - les initiatives associées au virage technologique et à l'autoroute de l'information;
 - les activités visant à stimuler l'esprit d'entreprise chez les jeunes.

Mieux faire connaître le Canada sur la scène internationale comme destination touristique de choix.

- La **Commission canadienne du tourisme (CCT)** a été établie comme organisme de service spécial en janvier 1995. Un conseil d'administration composé de 26 membres, issus de l'industrie pour la plupart, oriente les activités de la CCT; huit comités présidés par des représentants de l'industrie lui prêtent main-forte. La CCT a pour objectif de mieux faire connaître le Canada comme destination touristique de choix et fournit à l'industrie touristique des informations exactes, en temps opportun, pour l'aider à prendre ses décisions.

La CCT a élaboré des plans triennaux pour chacun de ses grands marchés et secteurs d'activité en vue de consolider l'industrie canadienne du tourisme.

- **Le marché américain des voyages d'agrément** : Les activités viseront à promouvoir les destinations canadiennes d'hiver et d'automne. On mettra l'accent sur la publicité dans des émissions télévisées ou des journaux spécialisés et sur l'élaboration de concepts tels que le Canada Store, guichet unique d'informations sur le tourisme au Canada où l'on peut également se procurer des produits canadiens.
- **Le marché européen** : Plus de programmes s'adresseront aux visiteurs ayant déjà séjourné au pays. Il y aura augmentation des activités publicitaires en France, au Royaume-Uni et en Allemagne, à mesure que l'on établira des partenariats avec des détaillants et d'autres membres de l'industrie.
- **Le marché de l'Asie-Pacifique** : On veillera à mettre au point des forfaits plus variés et à mieux les faire connaître, en mettant l'accent sur la valeur et le prix des produits canadiens. On élaborera une stratégie pour résoudre les difficultés propres à la capacité, aux saisons et aux destinations. Le Japon demeurera un marché prioritaire, et l'on élargira le cadre des activités publicitaires de manière à y intégrer les marchés nouveaux et secondaires.

- **Le marché canadien** : On continuera d'exploiter le thème Redécouvrez le Canada, en veillant à accroître le nombre de partenaires canadiens. Le programme consistera surtout à promouvoir les voyages d'agrément hors-saison (de novembre à avril) au Canada.
- **Le marché des réunions et des voyages de motivation** : On s'occupera surtout du marché américain des réunions et des congrès. En outre, de nouveaux programmes seront lancés pour stimuler les voyages de motivation en faisant valoir les possibilités de tourisme d'aventure au Canada. On continuera également à mener des campagnes publicitaires en conjonction avec le programme consacré au marché américain des voyages d'agrément, tandis qu'on étudiera les possibilités de commercialiser le Canada entre novembre et avril.
- **Le tourisme autochtone** : On continuera de favoriser l'expansion de l'industrie et de déployer des efforts pour intégrer ce programme spécial aux activités de commercialisation de la CCT au Canada et en Europe.
- **L'essor de l'industrie** : Ce programme continuera d'offrir à l'industrie touristique un large éventail de produits d'information. Il permettra également d'examiner les moyens que l'industrie peut prendre pour répondre efficacement à la demande changeante et croissante de produits touristiques.
- **La recherche sur le tourisme** : De nouveaux efforts seront déployés dans le domaine de la communication des informations touristiques aux médias. Par ailleurs, des études seront menées pour aider l'industrie touristique canadienne à avoir accès aux intervenants de l'industrie du tourisme (agents de voyages, hôtels, etc.) en République de Corée, au Brésil et en Espagne. La mise au point d'outils économiques permettant d'évaluer avec précision la taille et l'importance de l'industrie (compte satellite du tourisme) se poursuivra.

Plans comparatifs de dépenses

Le budget du secteur d'activité du Développement sectoriel de l'industrie représente 70 p. 100 du Budget des dépenses de 1997-1998 du Ministère. La plupart des programmes de subventions et de contributions du Ministère relèvent de ce secteur d'activité, notamment Partenariat technologique Canada et Travaux d'infrastructure

Canada-Ontario. Environ 31 p. 100 des ressources sont affectées au budget de fonctionnement et 69 p. 100, aux subventions et contributions. On prévoit des recettes de huit millions de dollars à valoir sur le crédit ministériel, et de 134 millions, sur le Trésor.

Pour ce secteur d'activité, le Budget des dépenses de 1997-1998 se chiffre à 644 millions de dollars, soit une baisse de 3 p. 100 par rapport à celui de 1996-1997. On prévoit que, d'ici 1999-2000, le Budget des dépenses s'établira à 477 millions, soit une diminution de 26 p. 100 par rapport à 1997-1998. Celle-ci est principalement attribuable à la réduction des activités ou des programmes, y compris : Travaux d'infrastructure Canada-Ontario, FedNor, Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement industriel, Programme de mise en valeur de la technologie, Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement (CANARIE).

Le tourisme fait partie du secteur d'activité du Développement sectoriel de l'industrie; 52 millions de dollars lui sont destinés dans le Budget des dépenses de 1997-1998 et sont totalement réservés aux dépenses de fonctionnement de la Commission canadienne du tourisme. Dans le budget fédéral de 1995, le gouvernement avait annoncé une affectation annuelle de 50 millions pendant quatre ans; en ce moment, il est prévu que ce financement se terminera à la fin de 1998-1999.

Règlements et services axés sur le marché

Objectif

L'objectif du secteur d'activité des Règlements et services axés sur le marché est de promouvoir un marché équitable, efficace et concurrentiel pour les entreprises et les consommateurs canadiens et de faire valoir les normes du marché canadien sur la scène internationale.

- Des règlements et des services modernes, efficaces et pertinents, axés sur le marché, donnent aux consommateurs, aux investisseurs et aux gens d'affaires confiance dans la stabilité et l'équité du marché. Ils permettent aux entreprises de prospérer et contribuent à la croissance économique. Ces règlements et services jouent également un grand rôle pour stimuler la

croissance d'une économie fondée sur le savoir, au fait des percées technologiques, de l'évolution de la marche des affaires au Canada ainsi que des tendances et des éléments nouveaux sur la scène internationale.

- Ce secteur d'activité comprend huit gammes de services qui couvrent :
 - **les informations et les services sur le marché** qui permettent aux entreprises et aux consommateurs de tirer pleinement parti d'un marché efficace et stable, d'y contribuer et de mieux s'adapter aux changements;
 - **l'établissement de règlements et de normes** favorisant l'équité, l'efficacité et la concurrence sur le marché et permettant d'appuyer et d'interpréter les lois régissant le marché;
 - **l'administration et l'application** des lois, des règlements et des normes qui régissent le marché, afin d'entretenir la confiance des consommateurs et des entreprises;
 - **l'acceptation à l'échelle internationale d'un plus grand nombre de normes du marché canadien** afin d'aider les Canadiens à soutenir la concurrence sur les marchés mondiaux.

**RÈGLEMENTS ET SERVICES
AXÉS SUR LE MARCHÉ**

- Application de la *Loi sur la concurrence*
- Gestion du spectre
- Information des consommateurs et analyse des marchés
- Protection et diffusion de la propriété intellectuelle
- Réglementation des mesures
- Réglementation en matière d'étiquetage et de publicité
- Règlements sur les sociétés
- Supervision des procédures de faillite et d'insolvabilité

Contexte opérationnel

Les plans et les priorités du secteur d'activité des Règlements et services axés sur le marché doivent permettre de relever d'importants défis.

- **Améliorer les informations et les services offerts.** Le gouvernement et l'industrie tirent de plus en plus parti de la technologie de l'information pour donner accès à des renseignements stratégiques et fournir davantage de services en direct. Pour que le gouvernement puisse assurer de tels services, comme la transmission électronique des documents, il sera nécessaire de modifier la réglementation. Les Canadiens demandent par ailleurs au gouvernement des services plus pertinents, opportuns et efficaces. Industrie Canada explore une vaste gamme de moyens d'offrir de meilleurs services, élabore des mesures de rendement pour rendre compte des progrès accomplis et examine ses activités génératrices de recettes afin d'établir quels investissements clés il faut prévoir pour offrir des produits et services améliorés, axés sur le client.
- **Prévoir et appuyer la réforme législative.** Il faut déployer d'énormes efforts pour moderniser le droit commercial canadien ainsi que les règlements et les services qui l'appuient afin d'éliminer certains obstacles, de réduire les coûts et de stimuler l'innovation. Il faut modifier en parallèle la loi, les règlements et les services pour que tous ces éléments répondent bien aux besoins du marché.
- **Modifier les exigences en matière de surveillance de la conformité.** Les clients d'Industrie Canada, tant les entreprises que les consommateurs, veulent des mécanismes de surveillance de la conformité et de l'application des règlements qui réduisent les coûts et dans lesquels ils peuvent avoir entière confiance. C'est pourquoi Industrie Canada fait appel à la facilitation et au partenariat pour réaliser les objectifs en matière de conformité et exercer sa surveillance dans un environnement autoréglementé. Par ailleurs, les activités d'inspection des organismes du secteur d'activité portent davantage sur les domaines où le degré de conformité est peu élevé ou sur ceux où les infractions ont de lourdes conséquences. Par exemple, les activités à la frontière canadienne constitueront une priorité importante parmi les initiatives visant la conformité des produits de consommation, compte tenu du nombre croissant de détaillants qui importent directement.

**EXEMPLES DE NOUVEAUX MOYENS
À PRENDRE POUR AMÉLIORER
LES SERVICES**

- Fournir des outils de diagnostic en direct afin d'aider les entreprises à éviter de coûteuses erreurs dans l'étiquetage des produits de consommation ou la publicité les concernant.
- Continuer à élargir le contenu et les éléments interactifs du Carrefour des consommateurs sur *Strategis* et fournir la plate-forme du Réseau de recherche et d'information sur la consommation.
- Donner plus d'envergure au projet pilote sur *Strategis*, relatif à la diffusion de données bibliographiques sur les brevets canadiens, afin d'inclure les résumés et les dessins préliminaires.
- Étudier des possibilités de relier électroniquement les clients au Bureau du surintendant des faillites (BSF) par l'intermédiaire d'un fournisseur privé. Les utilisateurs auraient ainsi accès aux informations et pourraient enregistrer électroniquement toutes les procédures de faillite et d'insolvabilité.
- Donner plus d'envergure au site Internet du BSF afin d'y inclure davantage d'informations utiles destinées aux débiteurs et aux nouveaux créanciers ainsi qu'une base de données statistiques plus complète et plus facile à utiliser.
- Continuer à offrir partout au Canada le service téléphonique sans frais pour joindre le Bureau de la concurrence et accroître le nombre de services du Centre des plaintes et des renseignements.
- Explorer les possibilités de partenariat avec l'industrie afin d'améliorer les services d'octroi de licences pour certaines catégories de matériel radio.
- En consultation avec les clients, examiner les moyens de confier les services d'inspection des mesures à des fournisseurs agréés.

- **Élargir les partenariats nationaux et internationaux.** Étant donné l'intégration mondiale de l'économie, il est nécessaire d'améliorer le droit commercial ainsi que les politiques et les institutions commerciales du Canada. On s'attend à ce que les préoccupations des consommateurs occupent une grande place dans les négociations commerciales multilatérales au cours de la prochaine décennie. En ce qui concerne la propriété intellectuelle, autre domaine important, il faut trouver des formules qui permettront aux Canadiens de tirer parti des tendances et des éléments nouveaux observés à l'échelle internationale. Dans le cadre de ces dossiers, on cherchera à établir des partenariats nationaux et internationaux avec divers fournisseurs de services et organismes chargés de l'application des règlements axés sur le marché.

**Résultats escomptés au cours
des trois prochains exercices**

Offrir informations et services pour aider les entreprises et les consommateurs à profiter pleinement d'un marché efficace et stable, à y contribuer et à mieux s'adapter aux changements.

- Effectuer tous les ans plus de cinq millions de transactions avec les clients, de manière plus productive et plus efficace.
- Élaborer de nouveaux produits d'information afin de satisfaire aux besoins des clients et de tirer parti des techniques de pointe, notamment :
 - la transmission électronique des documents pour la constitution en personne morale;
 - la diffusion sur *Strategis* de politiques, de lignes directrices et de documents d'information relatifs à la conformité;
 - la production locale de licences d'utilisation du spectre et de factures;
 - l'échange électronique de données pour permettre aux clients de participer davantage à la sélection des fréquences et aux activités de coordination du spectre.

- Répondre à la demande accrue de services provenant des clients du secteur de la radiodiffusion et découlant de l'introduction de nouvelles structures de diffusion ainsi que d'une augmentation de la charge de travail.
- Faciliter l'accès aux données sur la propriété intellectuelle.
- Renforcer les relations de travail avec l'industrie et les groupes de consommateurs en vue de résoudre les problèmes liés au marché dans les domaines suivants : biotechnologie, services financiers, technologie de l'information, mesures et normes de services.
- Continuer à élaborer des produits d'information et du matériel de formation dans le domaine de la concurrence, en vue de les présenter aux salons spécialisés et autres et de les diffuser en direct, notamment pour répondre aux besoins de la PME.

Élaborer des normes et des règlements favorisant l'équité, l'efficacité et la compétitivité sur le marché.

- Élaborer des normes, des lignes directrices et des règlements, en consultation avec les clients, pour appuyer la réforme des lois régissant le marché et améliorer les services à la clientèle (voir l'encadré).

ACTIVITÉS DE RÉFORME DE LA RÉGLEMENTATION EN 1997-1998

- *Loi sur la concurrence* : Réviser les lignes directrices relatives aux fusions, le guide de préavis, les lignes directrices sur la publicité trompeuse et d'autres publications, afin que tous ces documents tiennent compte des modifications apportées à la Loi.
- *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* : Revoir les règles et les lignes directrices et élaborer de nouvelles normes relatives au revenu excédentaire adaptées à chaque province, de sorte qu'un cadre de réglementation efficace et à jour soit en place.

- Bureau de la consommation : Rédiger les règles de divulgation du coût du crédit qui normaliseront les procédures et donneront confiance aux consommateurs lorsqu'ils négocient un large éventail de produits financiers (prêt personnel, contrat de location, hypothèque).
- *Loi canadienne sur les sociétés par actions* : Rédiger les modifications des règlements afin de poursuivre la modernisation et l'harmonisation des règlements en matière de valeurs mobilières et adopter des règlements en vue de rendre exécutoires les déclarations électroniques.
- *Loi sur les associations coopératives du Canada* : Mettre à jour et moderniser les règlements associés au nouveau projet de loi.
- *Loi sur le droit d'auteur* et *Loi sur les dessins industriels* : Étudier et réviser les règlements et les tarifs pour tenir compte de l'adhésion à l'ALÉNA et aux accords de l'Organisation mondiale du commerce.
- *Loi sur la radiocommunication* : Réviser certains règlements, normes techniques et procédures réglementaires de la radiocommunication et de la radiodiffusion, afin de couvrir la radiodiffusion ou la télédiffusion numériques.
- *Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation* : Poursuivre l'examen de la réglementation afin de réduire le nombre de formalités administratives auxquelles les entreprises doivent se soumettre.

- Consulter les représentants de l'industrie, les consommateurs et d'autres administrations publiques sur les questions relatives à la conformité des produits de consommation. Au nombre des secteurs qui posent problème, citons l'exactitude des prix enregistrés par lecteur optique, la validité des étiquettes d'entretien des textiles et la teneur en fibres; le poinçonnage des métaux précieux et des diamants; l'étiquetage des aliments pour animaux et l'harmonisation des normes réglementaires internationales.
 - Examiner des mécanismes de règlement des différends susceptibles de remplacer le recours aux tribunaux pour défendre les droits des consommateurs; tenir une conférence consultative sur le règlement de ces différends, et publier un guide sur le sujet, si nécessaire.
 - Étudier les changements structurels en cours dans certaines industries canadiennes et les incidences de ces changements sur le droit et la politique de la concurrence.
 - Étudier l'intérêt d'un processus concurrentiel d'appel d'offres pour l'octroi de licences d'utilisation du spectre à l'avenir, y compris une vente aux enchères, à titre de projet pilote, à l'occasion de la prochaine répartition des bandes de fréquences du spectre pour les systèmes locaux de communications multipoint.
 - Accroître l'efficacité de la réglementation en mettant en œuvre des éléments du rapport provisoire de novembre 1996 sur les nouvelles approches du droit de la consommation au Canada.
- Au lieu d'intenter des poursuites, mettre au point des méthodes plus rentables pour assurer la conformité à la *Loi sur la radiocommunication* et le règlement connexe, entre autres la sensibilisation de la clientèle, les avertissements oraux et écrits ainsi que les conventions pour infractions.
 - Veiller à l'efficacité de l'application des dispositions de la *Loi sur la concurrence* qui ont trait au complot, au truquage des offres, aux fusions, à l'abus de position dominante et à la publicité trompeuse, par différents moyens :
 - étudier les transactions de fusionnement et les plaintes formulées en vertu des dispositions antitrust et associées à des pratiques commerciales qui relèvent du droit criminel ou civil;
 - modifier les méthodes d'application de la loi en matière de publicité trompeuse et de pratiques commerciales frauduleuses pour passer d'un système fondé sur le litige à un régime favorisant une conformité rapide et efficace.

Faire accepter un plus grand nombre de normes du marché canadien sur la scène internationale.

- Participer aux grandes tribunes mondiales afin de faire accepter les normes du marché canadien à l'échelle internationale, d'assurer l'harmonisation des processus et de protéger les intérêts des entreprises et des consommateurs canadiens, notamment en participant :
 - à des forums sur le commerce : Organisation mondiale du commerce (OMC)/Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce, nouveau groupe de travail de l'OMC sur le commerce et la concurrence, Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et groupes de travail de l'ALÉNA sur l'harmonisation;
 - à d'autres forums multilatéraux : Organisation de coopération et de développement économiques, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, conférences mondiales des radiocommunications, Comité international de métrologie légale, et divers comités techniques de l'Organisation internationale de normalisation chargés de l'élaboration de normes.
- Administrer et appliquer les lois et les règlements axés sur le marché et propres à entretenir la confiance des entreprises et des consommateurs.***
- Collaborer avec les provinces pour formuler des stratégies d'application fondées sur la coopération afin de protéger les consommateurs et de normaliser les règles de divulgation du coût du crédit, ce qui procurera aux consommateurs de l'assurance quand ils négocieront en vue d'obtenir une large gamme de produits financiers.
 - Remanier le cadre de conformité en matière de faillite et d'insolvabilité, élaborer des stratégies de conformité pour les débiteurs et les syndicats et rationaliser le processus pour les faillites de particuliers.

PLAN

- Des efforts bilatéraux particuliers viseront, entre autres :
 - à augmenter la coordination entre les organismes chargés des questions de concurrence et d'application, notamment entre le Canada et les États-Unis en ce qui concerne l'application transfrontalière des dispositions antitrust, les activités de télémarketing et l'assistance technique sur les pratiques exemplaires;
 - à établir un lien avec les instances américaines chargées des questions d'emballage et d'étiquetage pour débattre des problèmes et relever les pratiques exemplaires dans le domaine;
 - à élaborer des ententes provisoires favorisant les accords de reconnaissance mutuelle avec l'Union européenne et la République de Corée, en vue de promouvoir la conformité du matériel (télécommunications, radio et technologie de l'information) et la compatibilité électromagnétique.
- Viser l'adoption d'un protocole d'entente international, sous les auspices de l'Union internationale des télécommunications, à l'appui de la libre utilisation et de la libre circulation des téléphones et des terminaux du système mondial mobile de communications personnelles par la population du monde entier.

Plans comparatifs de dépenses

Le budget du secteur d'activité des Règlements et services axés sur le marché représente 12 p. 100 du Budget des dépenses de 1997-1998 du Ministère, et la quasi-totalité des fonds est affectée au budget de fonctionnement. En 1997-1998, on prévoit des recettes de 66 millions de dollars à valoir sur le crédit ministériel, et de 171 millions, sur le Trésor.

Pour ce secteur d'activité, le Budget des dépenses de 1997-1998 se chiffre à 107 millions de dollars, soit une baisse de 13 p. 100 par rapport à celui de 1996-1997, cette baisse étant principalement attribuable aux réductions découlant de l'Examen des programmes et de la fin de certains programmes. On prévoit que, d'ici 1999-2000, le Budget des dépenses s'établira à 103 millions, c'est-à-dire une diminution de 4 p. 100 par rapport à 1997-1998.

PROJETS SPÉCIAUX

- Le Bureau de la consommation continuera de militer en faveur du code de protection des renseignements personnels que l'Association canadienne de normalisation a soumis à l'Organisation internationale de normalisation pour le faire adopter comme norme internationale de protection des renseignements personnels, afin de mieux protéger les consommateurs et de réduire les obstacles non tarifaires au commerce.
- Le Bureau du surintendant des faillites dirige une étude internationale sur les systèmes exemplaires en matière d'insolvabilité pour aider les pays en développement à concevoir leur propre système en faisant appel à la technologie.

Soutenir les secteurs d'activité : Services de gestion et services généraux

Objectif

Les Services de gestion et services généraux ont pour objectif de fournir l'infrastructure et le soutien dont le Ministère a besoin pour offrir le meilleur service possible aux Canadiens. Pour cela, les Services ont accru leur efficacité en trouvant de nouveaux moyens de communiquer avec les clients à l'aide de la technologie de l'information, en rationalisant les modes de gestion, en renouvelant et en revitalisant les effectifs, en faisant connaître les réalisations du Ministère, et en encourageant l'excellence dans la prestation des services au public.

**APPUYER LES SERVICES OFFERTS
PAR INDUSTRIE CANADA PAR
SES SERVICES DE GESTION
ET SERVICES GÉNÉRAUX**

- Contrôleur général
- Appui informatique intégré
- Gestion des installations
- Centre des conseillers en gestion
- Vérification et évaluation
- Services régionaux
- Services à la direction
- Ressources humaines
- Communications
- Conseiller en éthique

- Le bureau du Contrôleur général satisfait aux besoins des clients internes et externes en s'acquittant des tâches suivantes :
 - appuyer la planification, l'affectation et la gestion des fonds publics;
 - voir à l'établissement de rapports en bonne et due forme sur l'utilisation de ces fonds;
 - veiller au respect des crédits parlementaires.
- Le groupe d'Appui informatique intégré fournit à Industrie Canada une infrastructure et des services informatiques. Le groupe de Gestion des installations veille à la qualité du milieu de travail du personnel du Ministère. Le Centre des conseillers en gestion assure aux clients du Portefeuille de l'Industrie des services de consultation répondant à leurs besoins.
- Le service de Vérification et d'évaluation se charge de la vérification interne ainsi que de l'évaluation et de l'examen des programmes, et il fournit une aide et des avis sur la justification de l'emploi des fonds et sur les questions de mesure soutenue du rendement. Il coordonne également les réponses du Ministère aux organismes centraux et au Parlement sur les questions liées à la vérification et à l'évaluation.

- Les Services régionaux offrent un soutien aux bureaux régionaux et les Services à la direction, aux cadres du Ministère.
- La Direction générale des ressources humaines concentre ses activités sur le renouvellement et la revitalisation des effectifs afin que le Ministère puisse compter sur une main-d'œuvre compétente et productive. Elle fournit des informations stratégiques, des avis et des services au Ministère à plus d'un titre : classification, dotation, langues officielles, reconversion de la main-d'œuvre, relations ouvrières-patronales, équité en matière d'emploi, formation et perfectionnement, primes et distinctions, planification de carrière, rémunération, avantages sociaux et sécurité.
- La Direction générale des communications fournit des conseils, des produits et des services de communications internes et externes du Ministère relatives aux priorités et aux programmes du ministre de l'Industrie et du Ministère.
- Le Conseiller en éthique administre le Code régissant la conduite des titulaires de charge publique en ce qui concerne les conflits d'intérêts et l'après-mandat ainsi que la *Loi sur l'enregistrement des lobbyistes*. Il tient également un registre des déclarations publiques et fournit, sur demande, des conseils aux ministères et aux organismes fédéraux ainsi qu'aux autres administrations publiques et aux particuliers sur des questions de conflits d'intérêts.

Résultats escomptés au cours des trois prochains exercices

Le Contrôleur général : gérer et contrôler des fonds ministériels.

- Faciliter l'adoption de nouvelles méthodes de travail dans tout le Ministère, notamment en préconisant le réinvestissement des recettes, les fonds renouvelables et d'autres initiatives sur la façon d'offrir des services.
- Élaborer un nouveau système intégré de gestion des finances et du matériel propre à Industrie Canada et former plus de 1 000 utilisateurs.

- Mettre en œuvre le nouveau système financier, en s'attachant en particulier à appliquer la stratégie d'information financière à l'ensemble de l'administration fédérale, y compris la méthode de comptabilité d'exercice.

Appui informatique intégré, Gestion des installations et Centre des conseillers en gestion : accroître l'efficacité en trouvant de nouveaux moyens de communiquer avec les clients à l'aide de la technologie de l'information et en améliorant la gestion des installations et la gestion-conseil.

- Rationaliser les services de réseau afin d'améliorer le système et de réduire les coûts tout en veillant à maintenir une bonne infrastructure de télécommunications jusqu'aux postes de travail des employés.
- Perfectionner le système de courrier électronique du Ministère pour améliorer le service aux postes de travail, notamment en ce qui concerne la capacité d'acheminement du courrier entre Microsoft et Lotus Notes.
- Veiller au maintien de la qualité du milieu de travail des employés et poursuivre l'examen des nouveaux milieux de travail (notamment le télétravail et les bureaux en région), et celui de l'aménagement et du matériel de bureau.
- Faire appel, au sein du Centre des conseillers en gestion, à un processus d'amélioration continue (y compris l'élaboration d'un système de mesure de la satisfaction de la clientèle) pour optimiser les services et élargir la clientèle en payant tous les coûts de fonctionnement à même les recettes produites.

Vérification et évaluation : rationaliser les processus de gestion et améliorer la gestion du risque, la mesure du rendement et la justification de l'emploi des fonds.

- Mener à bien les activités de vérification et d'évaluation prévues dans les plans annuels.

- Mettre à contribution les compétences en vérification et en évaluation dès l'étape préliminaire de rationalisation des processus de gestion pour assurer une saine gestion du risque au sein du Ministère dans le contexte d'une plus grande délégation de pouvoirs.

- Renforcer la capacité du Ministère de mettre l'accent sur les résultats, tant dans la planification que dans la préparation des rapports, pour que les décideurs disposent des informations voulues.

- Appuyer le processus décisionnel au Ministère et, à cette fin :

- améliorer la diffusion de l'information;
- faire comprendre clairement les éléments qui contribuent le plus à la réalisation des objectifs du Ministère, à la consolidation des structures de gestion, à l'efficacité accrue des processus et à la justification rigoureuse de l'emploi des fonds.

Ressources humaines : renouveler et revitaliser les effectifs pour offrir le meilleur service possible aux Canadiens.

- Favoriser les échanges et encourager une plus grande participation du personnel pour créer un milieu de travail dynamique et stimulant.
- Poursuivre les activités de compression du personnel et de réorientation des programmes.
- Continuer de préparer la relève.
- Entreprendre des initiatives de recrutement dans les universités pour former la main-d'œuvre de demain.
- Travailler en collaboration avec le personnel pour développer les compétences qui seront requises plus tard.
- Veiller à maintenir des relations productives entre les milieux syndicaux et la direction.
- Mettre en œuvre le système de classification universelle qui reposera sur la révision de la plupart des descriptions de poste, sur la classification de la plupart des postes par des comités, et sur un dialogue étroit entre employés et gestionnaires.

- Assurer la gestion de l'information sur les ressources humaines avec la technologie la plus perfectionnée qui existe (PeopleSoft).

Communications : expliquer aux Canadiens le rôle et les réalisations d'Industrie Canada.

- Fournir de meilleurs conseils et produits, en matière de communications, pour soutenir les secteurs d'activité d'Industrie Canada.
- Trouver des moyens novateurs de tirer parti de l'autoroute de l'information pour améliorer la communication directe avec les Canadiens au sujet de la contribution du Ministère au Programme emploi et croissance.
- Resserrer les relations avec d'autres ministères et organismes pour accroître la portée et l'efficacité des activités de communications d'Industrie Canada.

Le Conseiller en éthique : promouvoir l'excellence dans la prestation des services au public.

- Diffuser sur Internet par *Strategis* le service d'enregistrement des lobbyistes de même que le registre des déclarations relatif au Code régissant la conduite des titulaires de charge publique en ce qui concerne les conflits d'intérêts et l'après-mandat.

- Administrer, au nom du Premier ministre, le Code régissant la conduite des titulaires de charge publique en ce qui concerne les conflits d'intérêts et l'après-mandat, la *Loi sur l'enregistrement des lobbyistes* et le Code de déontologie des lobbyistes.

- Mettre son savoir-faire au service des initiatives nationales et internationales sur la déontologie des pouvoirs publics.
- Préconiser l'examen de la *Loi sur l'enregistrement des lobbyistes* par le Parlement en l'an 2000.

Plans comparatifs de dépenses

Le budget des Services de gestion et services généraux représente 10 p. 100 du Budget des dépenses de 1997-1998 du Ministère, et la totalité des fonds est destinée au fonctionnement.

Le Budget des dépenses de 1997-1998, de 96 millions de dollars pour ce groupe, représente une diminution de 8 p. 100 par rapport à celui de 1996-1997. On prévoit que le Budget des dépenses de 1999-2000 sera de 86 millions, c'est-à-dire une diminution de 10 p. 100 par rapport à 1997-1998.

Rapport sur les résultats

Introduction

Mener à bien notre mission...

- Ce premier rapport sur les résultats décrit ce qu'Industrie Canada a réalisé depuis avril 1995 **pour favoriser l'essor d'une économie concurrentielle et axée sur le savoir**. Les résultats signalés sont ceux de 1995-1996, et la période visée va jusqu'à la fin de décembre 1996, sauf indications contraires.

... et renforcer notre capacité de faire rapport sur notre progression.

- Industrie Canada prend des mesures pour renforcer ses procédés de gestion, en précisant davantage les résultats visés, en se dotant de meilleurs moyens pour suivre la progression vers les objectifs fixés, et en se servant mieux des renseignements sur le rendement pour améliorer le service à la clientèle.
- Le présent document énonce les objectifs stratégiques et les objectifs de rendement qui fonderont, à long terme, le cadre ministériel de responsabilisation et d'information sur le rendement (voir le tableau 2, à la page 6). En fonction de ce cadre, le Ministère élaborera des critères d'évaluation grâce auxquels il recueillera des renseignements utiles sur sa progression vers ses objectifs de rendement.
- Le Ministère mène aussi des activités propres à chaque programme, afin de concevoir des régimes de mesure du rendement. Ainsi, il :
 - élabore un guide sur la mesure du rendement et un programme de formation;
 - collabore avec d'autres ministères pour définir des indicateurs de rendement en S-T et un cadre d'évaluation, dans le contexte de la nouvelle stratégie en la matière;
 - élabore un mécanisme « horizontal » de mesure du rendement applicable aux activités de promotion du commerce international du Ministère et d'autres intervenants fédéraux clés;
 - élabore un cadre d'évaluation des paramètres de réussite, dans le contexte de l'Accord sur le commerce intérieur;
 - crée un cadre de mesure du rendement pour le traitement et la mise en application des modifications apportées aux lois, en profitant de l'expérience acquise dans le dossier de la *Loi sur les associations coopératives du Canada*;
 - réalise un cadre d'évaluation et une étude de référence pour le Programme d'accès communautaire;
 - élabore des critères de mesure du rendement et des normes de service à la clientèle, dans les organismes assurant des services axés sur le marché;
 - établit des cadres de mesure du rendement dans le secteur d'activité du Développement sectoriel de l'industrie et le secteur des Opérations;
 - conçoit des objectifs et des indicateurs de rendement pour la Commission canadienne du tourisme.
- Le Ministère accorde une importance primordiale à l'adoption de bons critères de mesure du rendement, notamment pour les projets qui visent à faire évoluer l'économie. De nos jours, tout un éventail de forces extérieures, qui échappent de plus en plus à la maîtrise des gouvernements, influent sur l'économie, et les intervenants ont entre eux des rapports complexes. Pour arriver à bien mesurer son rendement dans un tel contexte, Industrie Canada devra absolument élaborer des critères qui lui permettront d'évaluer avec précision son degré de réussite et l'influence des initiatives gouvernementales, par rapport aux autres forces à l'œuvre.
- Comme ces travaux n'en sont qu'au stade initial, le cadre et les critères d'évaluation du rendement subiront beaucoup de modifications au cours des prochaines années, à mesure que nous comprendrons mieux les problèmes que le défi comporte.

TABLEAU 13
Dépenses prévues et dépenses réelles du Ministère

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses principal 1995-1996*	Dépenses réelles 1995-1996
Activité ou secteur d'activité**		
Politique microéconomique	80 956	94 062
Règlements et services axés sur le marché	163 539	146 903
Développement de l'industrie	904 804	873 981
Tourisme***	18 231	72 713
Services généraux et de gestion	101 848	96 475
Total	1 269 378	1 284 134

* Ne reflète pas les budgets des dépenses supplémentaires... seulement les mandats réels du Budget des dépenses principal.

** Pour faciliter la comparaison, les montants pour 1995-1996 ont été établis à l'aide de la Structure courante de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR).

*** Voir la rubrique Développement de l'industrie pour obtenir des renseignements sur le plan et les résultats de cette activité.

Politique microéconomique

Objectif

Le secteur d'activité de la Politique microéconomique a travaillé à établir les politiques, les stratégies et les structures nécessaires pour stimuler la productivité du Canada et aider ainsi la population canadienne à profiter de l'économie axée sur le savoir.

Objectifs de rendement

- Mener et soutenir des recherches de pointe sur des questions microéconomiques, pour établir ainsi les fondements des décisions stratégiques d'aujourd'hui et de demain.
- Élaborer des lois-cadres et des politiques modernes et efficaces axées sur le marché.
- Stimuler le commerce et l'investissement en participant à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques en la matière.
- Établir, pour l'infrastructure, des cadres d'orientation et de réglementation favorisant la concurrence.
- Mettre en œuvre la stratégie fédérale en S-T et d'autres initiatives en la matière.

Résultats atteints

Le Ministère a mené et soutenu des recherches de pointe sur des questions microéconomiques pour établir ainsi les fondements des décisions stratégiques d'aujourd'hui et de demain.

- Le Ministère a accru l'importance accordée aux objectifs stratégiques de la politique gouvernementale définis dans l'ouvrage intitulé *L'innovation : La clé de l'économie moderne*, cadre microéconomique du Programme emploi et croissance, en concentrant son action sur le climat du marché, le commerce, l'infrastructure et la technologie, au profit des entreprises et des consommateurs.

- Industrie Canada a mené des analyses et des études microéconomiques de fond pour soutenir son processus d'orientation et il a doté le gouvernement et l'entreprise d'informations stratégiques sur les marchés et la concurrence (voir l'encadré).

COMBLER LES LACUNES DANS LES CONNAISSANCES

- Publication des actes de la conférence *La région de l'Asie-Pacifique et l'économie mondiale : perspectives canadiennes* et de celle intitulée *Les problèmes du marché du capital au Canada*.
- Tenue d'une table ronde sur les marchés financiers, qui a réuni des représentants du gouvernement et de l'industrie.
- Lancement d'une nouvelle publication trimestrielle intitulée *Le Moniteur microéconomique* (MME) pour fournir au public canadien des mises à jour rapides et faciles à lire sur le rendement économique du Canada. Le MME est également accessible par voie électronique sur *Strategis*.
- Publication de documents d'étude sur le commerce, l'investissement, l'infrastructure, la technologie, les ressources humaines et la fiscalité, et sur la façon dont ces éléments influent sur la compétitivité de l'économie canadienne.

- Industrie Canada a collaboré avec d'autres ministères pour mettre en évidence d'éventuels points sensibles à moyen terme dans la société canadienne et les lacunes à combler dans le domaine de la recherche.
- Il a commencé à mettre en œuvre une stratégie qui encourage une culture de concertation à tous les échelons du Ministère et qui aide à orienter l'action vers l'établissement de relations avec les clients et les intervenants clés. Au cours de la première année d'existence de la stratégie, l'accent a été mis sur les associations industrielles nationales et sectorielles (voir l'encadré à la page suivante).

**PROMOTION D'UNE CULTURE
DE CONCERTATION**

- Inauguration d'un programme de visites hebdomadaires faites par des cadres supérieurs chez les principaux clients.
- Choix et nomination de « porte-parole » du Ministère qui gèrent les relations avec 20 associations.
- Organisation de consultations bilatérales entre les associations nationales et sectorielles et les « porte-parole ».
- Dîners-rencontres regroupant des représentants d'associations et des hauts fonctionnaires du Ministère, qui ont donné lieu à cinq plans d'action.
- Bases de données pilotes sur Lotus Notes dressant le profil des clients, pour six associations.

- Par l'entremise des bureaux régionaux d'Industrie Canada, le secteur d'activité a produit des rapports réguliers sur les indicateurs provinciaux.
- Industrie Canada a poursuivi ses recherches sur la croissance des PME, sur les ressources humaines dans le contexte des PME, et sur les grands défis qui attendent les PME dans l'avenir. Par exemple, le Ministère a conclu un partenariat avec l'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Canada pour évaluer les besoins de 5 000 PME canadiennes. Industrie Canada et l'Alliance se sont inspirés des résultats obtenus pour élaborer leurs politiques respectives sur les PME.
- Le Ministère a amorcé un projet de recherche en 1996-1997 pour évaluer le secteur des microentreprises non constituées en personne morale et voir comment s'y opèrent la croissance des affaires et la création d'emplois.

Le secteur d'activité a travaillé à l'élaboration de lois-cadres et de politiques modernes et efficaces axées sur le marché

- Le secteur d'activité s'est employé très activement à réformer les lois et règlements et a ainsi contribué à améliorer le climat des affaires; les objectifs visés ont été atteints (voir l'encadré).

**RESPECT DE L'ÉCHÉANCIER
DE LA RÉFORME DES LOIS ET
RÈGLEMENTS VISANT LE MARCHÉ**

- Présentation des modifications de la *Loi sur la concurrence*.
- Présentation des modifications de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* et de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*.
- Adoption des modifications de la *Loi sur le Conseil canadien des normes*; en avril 1996, début de la mise en œuvre des initiatives visant à renforcer le système des normes nationales du Canada.
- De concert avec Patrimoine canadien, présentation des modifications de la *Loi sur le droit d'auteur*.
- Entrée en vigueur des changements relatifs aux marques de commerce et concernant l'appellation d'origine.
- Tenue de consultations sur la modification possible de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.
- Amélioration de l'Épreuve d'incidence commerciale (EIC), afin d'évaluer l'incidence de la réglementation sur les entreprises.

Le Ministère a contribué à stimuler le commerce et l'investissement en participant à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques en la matière.

- En juin 1995, Industrie Canada et le MAECI ont lancé la nouvelle stratégie de promotion du commerce international, qui comporte trois volets : la Stratégie canadienne pour le commerce international (SCCI), les plans de commerce régionaux, et le Centre des occasions d'affaires internationales (COAI). Le pivot de la nouvelle stratégie est l'adoption, au pays, d'une formule Équipe Canada pour promouvoir le commerce international au moyen de partenariats avec les provinces et le secteur privé. (La mise en œuvre des activités prévues est analysée sous la rubrique du secteur d'activité du Développement sectoriel de l'industrie.)
- Afin de réduire le plus possible le double emploi et les chevauchements entre les gouvernements fédéral et provinciaux, le Ministère a, de concert avec le MAECI, créé l'Équipe Canada et conclu un protocole d'entente avec neuf provinces; ce dernier détaille des mécanismes coopératifs en vue d'assurer les services de promotion du commerce international au secteur privé.
- Avec les provinces, le Ministère a contribué à mettre sur pied, à Winnipeg, un secrétariat intergouvernemental indépendant qui contrôle la réalisation des engagements pris dans l'Accord sur le commerce intérieur et qui veille à soutenir les négociations qui se poursuivent en vertu de l'Accord. Bien que de nombreux projets aient progressé, certains, dont les échéances avaient été fixées en 1995, n'ont pas avancé comme on l'avait prévu. Voici les plus importants :
 - appliquer le chapitre sur les marchés publics aux municipalités, aux établissements d'enseignement financés par des fonds publics, aux organismes de services sociaux et aux hôpitaux; les provinces et les territoires s'efforcent de conclure une entente dans ce secteur;
 - réduire le nombre de services et d'organismes publics (principalement des sociétés d'État) actuellement exclus de l'Accord. Les pouvoirs publics continuent à négocier;

- terminer le chapitre sur l'énergie; les provinces continuent à examiner des questions liées au transport de l'électricité entre leurs territoires respectifs.

Le Ministère a établi, pour l'inforoute, des cadres d'orientation et de réglementation favorisant la concurrence.

- En août 1996, Industrie Canada, travaillant avec Patrimoine canadien, a publié la politique du gouvernement sur la convergence, qui établit les paramètres de la concurrence relatifs à tous les produits, services et installations de l'inforoute, tout en prévoyant un soutien continu en faveur du contenu canadien.
- Industrie Canada a amorcé la seconde étape des travaux du Comité consultatif sur l'autoroute de l'information, qui aidera le gouvernement en lui donnant des conseils stratégiques sur l'accès à un prix abordable, le contenu canadien, et la technologie de l'information et le lieu de travail.
- Le Ministère a adopté des politiques de gestion du spectre visant toute une gamme de nouveaux moyens d'accès sans fil, qui ont aidé à intensifier la concurrence dans les domaines des services multimédias et des services de télécommunications et de radiodiffusion :
 - il a établi une politique sur les services de communications personnelles et fait une demande de propositions à cet égard. En 1995-1996, quatre exploitants ont obtenu une licence pour assurer toute une gamme de services de télécommunications perfectionnés;
 - il a établi une politique sur les installations sans fil à large bande, appelées systèmes locaux de communications multipoint et il a diffusé une demande de propositions à cet égard. En 1996-1997, trois exploitants ont obtenu une licence pour assurer des services à environ 200 collectivités;
 - il a diffusé une demande de propositions sur l'établissement d'installations de radiodiffusion directe par satellite (RDS);
 - il a contribué à l'élaboration d'une politique sur les services de RDS (voir l'encadré à la page suivante).

**FAVORISER LA CONCURRENCE
DANS LES TÉLÉCOMMUNICATIONS :
LA RADIODIFFUSION DIRECTE
PAR SATELLITE**

- En collaboration avec Patrimoine canadien, Industrie Canada a formulé, en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion*, des orientations stratégiques préconisant une concurrence dynamique dans le secteur des services de RDS.
- Après la diffusion des orientations stratégiques du gouvernement, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a accordé des licences à un certain nombre d'entreprises concurrentes pour qu'elles assurent des services de RDS. En raison de problèmes techniques et de la panne partielle subie par le satellite *Anik E-1* de Télésat, ces entreprises n'offrent encore aucun service de ce genre. Cependant, certaines comptent bien commencer à le faire en 1997.

- Le Ministère a grandement progressé dans les dossiers relatifs à la politique d'information :
 - il a continué à participer au projet de l'Association canadienne de normalisation concernant la mise en œuvre de son code type de protection de la vie privée (1995) et il a encouragé l'adoption du code à l'échelle internationale;
 - puisque le Ministre s'est engagé (avec le ministère de la Justice) à présenter un projet de loi sur la protection de la vie privée, Industrie Canada a amorcé des consultations auprès des ministères provinciaux concernés et des associations d'industries et de consommateurs;
 - le Ministère a mené des recherches sur la question de l'accès à prix abordable et il a commencé à travailler avec les ministères provinciaux concernés à l'établissement de stratégies de collaboration à cet égard.

- Le Ministère a collaboré avec Statistique Canada et l'OCDE à l'adoption de nouveaux paramètres socio-économiques et financiers pour les secteurs industriels axés sur les télécommunications (voir l'encadré). Ces paramètres nous aideront à définir les orientations stratégiques relatives à l'inforoute.

**ÉLABORER DE NOUVEAUX
PARAMÈTRES POUR LES SECTEURS
INDUSTRIELS AXÉS SUR LES
TÉLÉCOMMUNICATIONS**

- Grâce à une collaboration accrue entre les secteurs public et privé, tant au pays qu'à l'échelle internationale, on a pu élargir le mandat et élaborer de nouveaux paramètres pour les produits et services fournis par le secteur des technologies de l'information et des télécommunications.
- Le programme fera progresser les travaux que l'OCDE et le Comité consultatif sur l'autoroute de l'information mènent sur l'évaluation des répercussions économiques, financières et sociales de l'économie de l'information.

- Le Ministère a terminé une série de négociations dans le contexte des entretiens qui se poursuivent sur le commerce international de services de télécommunications. Sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce, Industrie Canada et le MAECI mènent les négociations canadiennes concernant l'Accord général sur le commerce des services. À cet égard, le Ministère veut que les Canadiens bénéficient toujours, à des prix concurrentiels, de services de communications de calibre mondial fournis par une forte industrie nationale, et que celle-ci ait un meilleur accès aux marchés prioritaires, notamment à celui des États-Unis.

Industrie Canada a commencé à mettre en œuvre la stratégie fédérale en S-T et d'autres initiatives en la matière.

- En mars 1996, le Ministère a lancé la stratégie fédérale en S-T, sous le titre *Les sciences et la technologie à l'aube du XXI^e siècle*.
- Le secteur d'activité a contribué, de concert avec les dix autres partenaires membres du Portefeuille de l'Industrie, à l'élaboration du Plan d'action en S-T, qui a été lancé en même temps que la stratégie fédérale en S-T.
- Le Ministère a aidé à mettre sur pied le nouveau Conseil consultatif sur les sciences et la technologie et lui a fourni un secrétariat; le Premier ministre avait annoncé la création du Conseil, qui se compose de 12 éminents Canadiens à qui l'on a demandé de fournir avis au Premier ministre et au Cabinet sur les questions primordiales intéressant les S-T.
- Le Ministère a travaillé avec le Secrétariat du Conseil du Trésor et d'autres ministères et organismes à vocation scientifique à l'élaboration d'une méthode pour rendre compte des activités fédérales menées dans le domaine des S-T et y réduire les cas fréquents de chevauchement.
- En collaboration avec Statistique Canada, le Ministère a lancé un grand programme d'élaboration de nouveaux indicateurs concernant les sciences, la technologie et l'innovation.
- Le Ministère et Diversification de l'économie de l'Ouest Canada ont signé, avec les quatre provinces de l'Ouest et avec les territoires, un protocole d'entente sur la planification conjointe des activités de S-T, pour stimuler la croissance industrielle et économique.
- Le Ministère a dirigé une étude sur les dégrèvements fiscaux au titre de la R-D dans tous les pays de l'OCDE et dans la République de Corée, et les résultats seront publiés au premier trimestre de 1997; le Conference Board du Canada a fait l'étude.

- Le Ministère a fourni des conseils pour aider à garantir que la recherche universitaire soit prise en compte dans le programme stratégique général du gouvernement. Pour cela, il a surveillé l'incidence de l'aide financière provinciale sur l'infrastructure de recherche des universités; il a entrepris des études sur les frais indirects inhérents aux contrats de recherche conclus entre le gouvernement et les universités; il a encouragé la commercialisation des résultats de la recherche universitaire.

Résultats financiers comparatifs

Les dépenses réelles du secteur d'activité se chiffraient à 94 millions de dollars en 1995-1996 et représentaient 7 p. 100 des dépenses totales du Ministère⁶. Environ 64 p. 100 de ces ressources ont été consacrées au budget de fonctionnement et 36 p. 100, aux subventions et contributions. Les dépenses réelles susmentionnées ont dépassé de 16 p. 100 celles prévues dans le Budget des dépenses de 1995-1996, en raison surtout des fonds qui ont été consacrés à Rescol et au Programme d'accès communautaire et qui ont été alloués dans le Budget supplémentaire. Les dépenses ont été moindres au chapitre du Programme Bourses Canada, ce qui a compensé en partie la hausse des dépenses du secteur d'activité. Les sommes épargnées au titre de ce dernier programme seront réaffectées au cours des années à venir.

Développement sectoriel de l'industrie

Objectif

Le secteur d'activité du Développement sectoriel de l'industrie a cherché à accroître la compétitivité des entreprises canadiennes, en collaborant avec elles pour les aider à améliorer les conditions essentielles à la croissance, à cerner et à surmonter les obstacles à la croissance, et à profiter des nouveaux débouchés qui s'ouvrent.

⁶ Ce chiffre comprend les fonds attribués à Rescol et au Programme d'accès communautaire, qui sont décrits dans les pages consacrées au secteur d'activité du Développement sectoriel de l'industrie.

Objectifs de rendement

- Accroître la présence des entreprises canadiennes sur les marchés d'exportation et diversifier les marchés.
- Attirer de nouveaux investissements directs étrangers, tout en conservant les investissements actuels.
- Encourager l'innovation technologique dans l'industrie afin d'accroître le taux d'adoption des techniques de pointe.
- Stimuler la croissance dans les secteurs des technologies de l'information et des télécommunications.
- Placer le Canada et les Canadiens à la fine pointe de la technologie de l'autoroute mondiale de l'information.
- Mener et soutenir des travaux de R-D sur les techniques de télécommunications de pointe, par le biais du Centre de recherches sur les communications.
- Produire des renseignements commerciaux stratégiques à l'intention des entreprises canadiennes.
- Améliorer l'accès des PME au capital et à l'information.
- Stimuler le développement économique du nord de l'Ontario.
- Renforcer les entreprises autochtones et leurs assises financières.
- Mieux faire connaître le Canada sur la scène internationale comme destination touristique de choix, et fournir des informations à l'industrie du tourisme pour l'aider à prendre ses décisions.

Résultats atteints

Le Ministère a privilégié la formule Équipe Canada pour favoriser le commerce international et accroître ainsi le nombre de sociétés exportatrices et diversifier les marchés actuels.

- Le Ministère a élaboré la Stratégie canadienne pour le commerce international (SCCI). Il gère cette nouvelle stratégie avec le MAECI. Adoptée pour assurer des services de promotion du commerce international,

la formule Équipe Canada a débouché sur des stratégies sectorielles et des services ciblés, destinés à des clients et à des partenaires présents dans des marchés clés. Le Ministère a élaboré et mis en œuvre avec le MAECI une SCCI touchant 23 secteurs industriels, par l'intermédiaire de 17 équipes sectorielles nationales, pour mieux coordonner les initiatives commerciales et mettre en valeur les capacités et l'avantage comparatif du Canada. Cette démarche a été renforcée par les éléments complémentaires que sont les réseaux commerciaux régionaux, les Centres du commerce international et le Centre des occasions d'affaires internationales (COAI).

- Le Ministère a dressé de nouveaux plans commerciaux régionaux pour offrir des services intégrés de promotion du commerce intérieur en mettant en valeur le savoir-faire des ministères et des organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux et celui des groupes du secteur privé. Par exemple, chaque province ou région dispose maintenant de partenariats de base et d'un plan commercial régional, dont les objectifs ont été approuvés par tous les partenaires régionaux. Le premier examen des résultats aura eu lieu d'ici la fin de 1996-1997.
- Le Ministère a créé le COAI, avec le MAECI, afin de trouver des débouchés commerciaux; le Centre a suivi plus de 3 500 « filons » commerciaux éventuels et communiqué avec plus de 9 000 entreprises.
- Industrie Canada a mis sur pied le Réseau international d'information d'affaires, accessible par voie électronique par l'intermédiaire de *Strategis*, pour diffuser largement des renseignements de base sur l'exportation.
- En septembre 1995, le secteur d'activité a lancé un nouveau plan d'action interministériel triennal pour aider les entreprises canadiennes à obtenir une plus grande part du marché des projets d'investissement des institutions financières internationales, marché dont la valeur atteint 42 milliards de dollars US. On s'est tout d'abord intéressé aux secteurs clés que sont l'environnement, la santé, l'énergie et les télécommunications. Industrie Canada a réuni les principaux exportateurs et associations industrielles du pays et a mis à leur disposition la gamme complète de ses produits d'information et de ses services.

- En matière de commerce, le Ministère a adapté son aide aux besoins et préoccupations de secteurs industriels particuliers et il a accordé la priorité à des marchés clés. Par exemple :
 - il a dressé un répertoire des fournisseurs nord-américains de tissus pour aider les entreprises du secteur du vêtement à respecter les règles d'origine de l'ALÉNA. Le répertoire servira aussi d'élément de base, à la prochaine série de négociations de l'ALÉNA sur les règles d'origine;
 - le Ministère a organisé cette année plus de 20 missions commerciales, colloques techniques, colloques de gens d'affaires ou voyages d'exploration des marchés, en faveur de l'industrie environnementale canadienne;
 - le Groupe de travail international sur l'aluminium a été officiellement établi, et Industrie Canada lui assure les services de secrétariat. Les principaux membres sont les États-Unis, la Russie, la Norvège et l'Australie;
 - le Groupe de discussion sur l'acier a été créé pour permettre à l'industrie et au gouvernement de se consulter et de cerner ainsi les priorités et de discuter des problèmes actuels et prévisibles.

Industrie Canada a adopté une nouvelle stratégie pour attirer de nouveaux investissements directs étrangers, tout en conservant les investissements actuels.

- Le secteur d'activité a élaboré une nouvelle stratégie gouvernementale en matière d'investissement; celle-ci a été approuvée en juin 1996 et a conduit à la création de Partenaires pour l'investissement au Canada. On visait par là à favoriser les investissements à rendement élevé de la part des multinationales et à améliorer la concordance entre la promotion de l'investissement faite à l'étranger et le savoir-faire des entreprises nationales.

Le Ministère a encouragé l'innovation technologique dans l'industrie et rendu possibles les investissements dans la mise au point de techniques.

- Il a mis en œuvre un plan d'action en faveur de la technologie qui repose sur la stratégie en S-T et sur les mesures concrètes que le Portefeuille de l'Industrie prendra.

- Il a mis en œuvre un nouveau programme intitulé Partenariat technologique Canada (PTC) pour appuyer l'investissement du secteur privé dans les produits et procédés de la haute technologie. PTC constitue un élément vital du programme par lequel le gouvernement vise à promouvoir le développement de la technologie pour accroître la productivité et la compétitivité et, partant, favoriser la croissance économique et la création d'emplois (voir l'encadré).

PARTENARIAT TECHNOLOGIQUE

CANADA

- PTC a réussi à former, entre les secteurs public et privé, des partenariats d'investissement dans trois secteurs clés de l'économie canadienne : celui des technologies environnementales, celui des techniques dynamisantes, et celui de l'aérospatiale et des industries de défense, y compris la reconversion de ces dernières.
- Jusqu'ici, PTC a investi dans la R-D, dans la mise au point et la commercialisation de nouveaux aéronefs de transport régional à réaction et à turbopropulseurs, dans de nouveaux moteurs d'aéronef, dans de nouvelles techniques de traitement des pâtes et papiers, et dans la mise au point d'usines à piles à combustible.
- Le Conseil consultatif de PTC, composé de chefs de file canadiens de secteurs clés et du domaine des technologies de pointe, précise les orientations stratégiques du Programme.
- Les efforts de PTC ont commencé à profiter aux PME et à engendrer d'intéressantes perspectives d'investissement.

- Il a mené, en collaboration, une importante série de projets de R-D préconcurrentiels, dans le cadre de la phase II du réseau de recherche appliquée préconcurrentielle PRECARN. Dix-huit projets ont été approuvés à ce jour, dont cinq sont terminés. Le soutien apporté par Industrie Canada à PRECARN a rendu possible la collaboration continue en ce qui concerne la mise au point, la diffusion et le transfert des techniques, dans les domaines des systèmes intelligents et de la robotique évoluée.
- Il a aidé le Conseil national de recherches du Canada à élaborer et à lancer à l'échelle nationale le Réseau canadien de technologie (RCT), réseau de personnes qui regroupe plus de 400 organismes membres et qui met à la disposition des PME plus de 3 500 services et experts techniques.
- Le Ministère a facilité l'établissement de six cartes routières technologiques, sous la gouverne de l'industrie. Une carte routière technologique est un mécanisme qui permet de définir les nouvelles technologies dont des secteurs d'activité particuliers auront besoin pour répondre aux exigences du marché dans l'avenir (voir l'encadré).
- Dans le cadre du projet Innovation Canada-États-Unis, le Ministère a trouvé les moyens de renforcer la coopération industrielle entre les entreprises américaines et canadiennes grâce à l'échange de renseignements stratégiques sur l'innovation dans les secteurs technologiques et industriels. On mène actuellement un projet avec l'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Canada pour aider l'industrie à mieux comprendre les activités et le programme américains dans le domaine de la technologie et pour établir des mécanismes grâce auxquels les entreprises canadiennes pourront participer aux projets technologiques américains et vice-versa.
- En collaboration avec les membres du Portefeuille de l'Industrie, le Ministère a analysé les défis et les possibilités qui s'annoncent pour le secteur des technologies de fabrication de pointe, et il a entrepris une vaste consultation auprès de l'industrie au sujet d'un plan d'action conjoint.

CARTES ROUTIÈRES TECHNOLOGIQUES

- Le Ministère a achevé les premières étapes de deux cartes routières technologiques (CRT), soit celles qui concernent l'industrie forestière et le secteur de la construction, de la réparation et de la révision des aéronefs. Les documents définissent les atouts et les technologies dont l'industrie a absolument besoin pour soutenir la concurrence et faire face aux exigences des marchés de l'avenir, et ils forment la base des plans d'action.
- Industrie Canada a dirigé l'élaboration de la CRT concernant la construction, la réparation et la révision des aéronefs; ont participé aux travaux le Conseil national de recherches du Canada, le ministère de la Défense nationale, et le ministère du Développement économique, du Commerce et du Tourisme de l'Ontario. La carte a permis de cerner 50 technologies, dont on pense qu'elles revêtiront une importance critique d'ici le début du prochain siècle.
- La CRT concernant le secteur forestier a été élaborée par l'Institut canadien de recherches en génie forestier, l'industrie forestière, les fabricants d'équipement, et Industrie Canada; elle définit des objectifs décennaux pour le secteur forestier canadien.
- Industrie Canada, des entreprises et d'autres intervenants dans les deux CRT pilotes (aérospatiale et forêts) dresseront des plans d'action et de mise en œuvre.

- Il a poursuivi l'élaboration de Trans-forum, service de communication et d'information sur Internet destiné à promouvoir les transferts de technologie entre les universités et collèges et les PME grâce à l'établissement d'un conseil consultatif, à l'évaluation de services pilotes, à la réalisation d'études de faisabilité sur les nouveaux services, à l'expansion des services d'information et au regroupement des données sur la clientèle.
- Au cours de la phase II du programme des Réseaux de centres d'excellence, le Ministère a ajouté, de concert avec les conseils subventionnaires, quatre nouveaux réseaux dans les secteurs cibles que sont les technologies de pointe, l'environnement, la recherche sur la santé et l'apprentissage technicisé, ce qui porte le nombre total de réseaux à 14. Ces réseaux regroupent plus de 1 000 chercheurs, 1 700 étudiants diplômés, 48 universités, 37 hôpitaux et 405 entreprises. Depuis 1995, ils ont déposé 81 demandes de brevet au total, dont 21 ont été sanctionnées; l'industrie a obtenu 46 licences, et 59 sont en cours de négociation. Depuis 1991, les réseaux ont favorisé le démarrage de 27 entreprises comptant 143 employés.
- Le secteur d'activité a publié le premier ouvrage pratique sur l'homologation ISO 9000 pour les petites entreprises de services professionnels; l'ouvrage a été sanctionné par les consultants et les registraires ISO.

Le Ministère a stimulé la croissance dans les secteurs des technologies de l'information et des télécommunications, accru le recours aux technologies de l'information dans tous les secteurs de l'économie, et contribué à placer le Canada et les Canadiens à la fine pointe de la technologie de l'autoroute mondiale de l'information.

- Le Ministère a poursuivi la construction de l'autoroute de l'information et l'élaboration, avec le secteur privé, de produits et services novateurs qui accéléreront la mise au point et l'application des technologies de pointe.
- Il a dépassé les attentes en ce qui concerne le branchement des Canadiens à l'autoroute de l'information et la création d'emplois et d'occasions d'apprendre à l'intention des jeunes (voir l'encadré).

***PLACER LE CANADA ET LES CANADIENS
À LA FINE POINTE DE LA TECHNOLOGIE
DE L'AUTOROUTE DE L'INFORMATION***

- Le **Programme d'accès communautaire** a permis, en 1996, de donner à environ 380 collectivités rurales un accès public à Internet. Pendant l'été 1996, le programme a procuré 800 emplois à des étudiants.
- 8 500 des 16 500 écoles canadiennes ont été branchées à **Rescol**, et 220 écoles des Premières nations ont signé des ententes en vue de se brancher.
- À la faveur du **Programme des ordinateurs pour les écoles**, le Ministère prévoit de mettre 13 000 ordinateurs à la disposition des établissements scolaires en 1996-1997; il aura ainsi fait don d'environ 25 000 ordinateurs et 44 000 exemplaires de logiciels, depuis le début du programme à l'automne 1993.
- Le programme **Collections numérisées de Rescol** a financé la numérisation de plus de 100 collections historiques, scientifiques et technologiques; plus de 600 jeunes Canadiens ont fait le travail, et les collections ont été présentées sur Rescol.
- Les responsables du programme des **Produits virtuels de Rescol** ont terminé avec succès le projet pilote du Registre national des diplômés; 10 000 étudiants ont été inscrits jusqu'ici, et 30 nouveaux services ont été lancés sur Rescol.
- Le programme **Étudiants bien branchés** permet à des étudiants du niveau postsecondaire de faire connaître aux cadres de PME des méthodes novatrices sur Internet pour répondre à leurs besoins; les étudiants acquièrent l'expérience commerciale et les compétences en informatique nécessaires pour se trouver un emploi sur le marché du travail d'aujourd'hui. Depuis mai 1996, plus de 1 000 étudiants ont été employés, et plus de 6 000 cadres d'entreprise ont été formés.

- Industrie Canada a dépassé les objectifs originaux du Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement (CANARIE) en établissant des liens internationaux avec les réseaux rapides du G-7. Le Programme de développement et d'applications de la technologie a connu un succès considérable auprès de l'industrie des technologies de l'information, et il a stimulé la mise au point de technologies et d'applications novatrices. Le programme a permis de multiplier plusieurs fois l'investissement de départ grâce à l'apport du secteur privé. CANARIE a ouvert une nouvelle voie, en particulier dans le domaine de la télémédecine en coordonnant une étude qui a abouti à un document de réflexion sur la santé publique au Canada (IWAY). Le projet témoigne du leadership du Ministère, car il a réuni avec succès des partenaires du gouvernement et de l'industrie, notamment Industrie Canada, Santé Canada, Stentor et AT&T Canada.

Le Ministère a mené et soutenu des travaux de R-D sur les techniques de télécommunications de pointe.

- Il a continué à fournir un soutien de tout premier ordre au secteur des télécommunications grâce au Centre de recherches sur les communications (CRC).
 - Pour donner suite aux recommandations du Comité consultatif sur l'autoroute de l'information et aux mesures concrètes prises par le Ministère, le secteur d'activité a élargi le rôle des bancs d'essai du CRC (Laboratoire d'application et de démonstration des technologies à large bande — BADLAB —, télécommunications par satellite, fibres optiques, communications sans fil) et il a entrepris des travaux de recherche sur l'interopérabilité et l'interconnectivité des systèmes radio, des systèmes de télécommunications par satellite, et des systèmes à fibres optiques.
 - Industrie Canada a établi d'autres partenariats entre le CRC et des organismes de l'extérieur pour renforcer le transfert des connaissances et des technologies issues du programme de recherche du CRC. Le Centre d'innovation en technologies de l'information a offert un milieu d'« incubation » à huit entreprises mettant au point des produits novateurs. Deux des premières réussites ont pour nom **Linmor Technologies Inc.**, qui a remporté le prix décerné par la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton à la nouvelle entreprise de l'année 1996, et **Innovative Fibers Inc.**

Le Ministère a produit des renseignements commerciaux stratégiques à l'intention des entreprises canadiennes.

- En mars 1996, le Ministre a inauguré *Strategis*, site d'Industrie Canada sur Internet. *Strategis* a connu un succès incontestable. C'est le plus grand site canadien d'informations commerciales accessible en direct. Par l'entremise de *Strategis*, les usagers peuvent consulter les tout derniers renseignements sur le commerce, la politique microéconomique, le marché et les plus récentes techniques, et sur la façon de gérer une entreprise. *Strategis* est une mine d'informations, avec plus de 325 000 documents électroniques, 750 000 pages de textes accessibles, trois milliards d'octets de données économiques, et des centaines de liens hypertexte avec des sites disséminés dans le monde entier.
 - *Strategis* est accessible 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Des préposés au service aident les utilisateurs par téléphone, par télécopieur et en direct, au moyen du courrier électronique. Ils répondent à environ 500 demandes de renseignements par semaine.
 - *Strategis* constitue une ressource qui prend de plus en plus d'ampleur, vu que le Ministère s'est engagé à répondre véritablement aux besoins des utilisateurs. Les opinions constructives exprimées régulièrement par les clients ont permis d'améliorer sans arrêt le contenu et la fonctionnalité du site. Les observations formulées par les utilisateurs ont entraîné l'apport de modifications régulières à l'interface et l'amélioration sensible de l'outil de recherche et du contenu de *Strategis*.
 - Entre mars et décembre 1996, la quantité d'informations contenues dans le site a doublé; ainsi, le nombre de produits différents est passé de 24 à 50, et tous les secteurs d'activité du Ministère sont représentés. Parmi les produits intégrés à *Strategis* vers la fin de l'année, il y a, par exemple, les Données sur les sociétés fédérales, lesquelles permettent aux utilisateurs d'obtenir des informations sur les sociétés constituées en vertu d'une loi fédérale et sur les 25 000 entreprises énumérées dans le Réseau des entreprises canadiennes.

- La Base de données sur les brevets canadiens constitue un autre ajout à la collection; elle permet de trouver rapidement les brevets délivrés et de se renseigner sur les demandes de brevet. Elle contient plus de 500 000 documents distincts.
- Le Ministère a publié 10 études sur les Cadres de compétitivité sectorielle qui analysent la structure, le rendement et les perspectives de croissance des secteurs industriels suivants : Produits forestiers, Produits pétroliers, Industrie de l'automobile, Génie-conseil, Industrie de l'autobus, Produits en matière plastique, Matériel de transport ferroviaire et de transport urbain guidé, Acier primaire, Meubles de maison, Aéronefs et pièces d'aéronef. Dix-neuf autres études sont en préparation; 11 feront l'objet d'une publication au printemps 1997, et huit au cours de l'été.
- Répondant aux besoins de ses clients, le Ministère a mis au point et diffusé plus de 300 produits dans les domaines du commerce, de la technologie, de l'investissement, du perfectionnement des ressources humaines et du développement durable (voir l'encadré).

LES « SOLUTIONS ENVIRONNEMENTALES CANADIENNES »

■ Le Ministère a élaboré une base de données sur les entreprises environnementales canadiennes et sur leurs capacités; elle est connue sous le nom de « Solutions environnementales canadiennes », et l'on peut la consulter sur *Strategis* et sur disque compact. Elle est largement utilisée par les délégués commerciaux canadiens et par l'industrie dans de nombreux pays. Elle existera bientôt en polonais et en tchèque, grâce à l'Agence canadienne de développement international.

Le Ministère a amélioré l'accès des PME au capital et à l'information.

- Au cours de l'exercice 1995-1996, le Ministère a enregistré 34 453 prêts en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*; ces prêts ont aidé à créer 181 259 emplois. En 1996-1997, le secteur d'activité a commencé à recueillir de nouvelles données en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* pour fournir des informations de meilleure qualité sur l'incidence économique du programme et évaluer l'efficacité de ses efforts de recouvrement des coûts.
- Le Ministère a lancé le Plan d'investissement communautaire du Canada (PICC) en mars 1996 pour aider les collectivités à collaborer avec leurs entreprises en plein essor et permettre à celles-ci d'avoir accès à des sources locales, régionales et nationales de capital-risque. Onze collectivités ont été choisies pour recevoir un soutien financier en 1996-1997.
- En 1995-1996, Industrie Canada a lancé le projet pilote des réseaux d'entreprise à l'intention des PME, sous la gouverne de la Coalition canadienne de réseaux d'entreprises. La Coalition comptait 15 membres et elle devait en recruter d'autres, organiser 40 colloques pour les entreprises, former 50 conseillers des réseaux d'entreprises, et constituer 30 réseaux pilotes. En fait, la Coalition compte maintenant 100 membres, elle a formé 200 conseillers, et 36 réseaux sont en train d'être mis sur pied.
- Industrie Canada a assuré toute une gamme de services aux PME. Ces services sont répertoriés dans le *Guide des services et des programmes du gouvernement du Canada à l'intention de la petite entreprise*, qui a été publié en novembre 1996 et que l'on peut aussi consulter sur *Strategis*. En outre, un rapport statistique annuel sur les PME canadiennes est désormais publié, en plus du trimestriel *La petite entreprise*, qui a été refondu.
- À partir de l'automne 1996, le Ministère a organisé plus de 20 conférences et foires-info à l'intention des petites entreprises, dans tout le Canada, afin de mettre en lumière la gamme complète des programmes et des services mis à la disposition des PME, ce qui a sensibilisé davantage ces dernières aux efforts déployés par le gouvernement et renforcé les partenariats entre celui-ci et les PME.

- Industrie Canada a aidé les PME à perfectionner leurs compétences en gestion des affaires. Un projet de diagnostic et d'analyse comparative des entreprises, mené avec le Conseil canadien des ressources humaines de l'industrie de l'environnement et avec l'Alberta Research Council, a été réalisé en ce sens. Le projet pilote a mis en évidence la corrélation entre les facteurs clés de la réussite et les compétences en gestion. Il a débouché sur un projet de recherche que le Portefeuille de l'Industrie a entrepris pour établir une corrélation entre les facteurs clés de la réussite, à diverses étapes du cycle de vie de l'entreprise, et les compétences en gestion nécessaires pour améliorer le rendement de l'entreprise.
- Le Ministère a créé une base de données nationale exhaustive répertoriant tous les organismes d'aide à la petite entreprise. Grâce à cette base intitulée *Contact ! Le réseau de gestion canadien*, les PME ont facilement accès à des ressources en gestion, à des logiciels, à des publications et à d'autres services spécialisés. La base de données est l'un des cinq instruments les plus consultés de *Strategis*.
- Industrie Canada a parrainé une étude de faisabilité et l'élaboration d'un plan d'entreprise pour créer une association nationale des femmes d'affaires au Canada et il a contribué à la mise sur pied d'un réseau d'information et d'une base de données pour les entrepreneurs.
- Le Ministère a servi un nombre croissant de petites entreprises clientes en Ontario par l'intermédiaire du Centre de services aux entreprises Canada/Ontario (voir l'encadré). Une entente a été signée entre les gouvernements sur l'établissement d'un centre de services aux entreprises Canada/Territoires du Nord-Ouest destiné aux entrepreneurs du Nord. (Nota : les organismes régionaux administrent des centres de services dans d'autres régions.)

Le Ministère a amélioré l'infrastructure en Ontario...

- En 1996-1997, le Ministère a terminé l'étape d'approbation du programme Travaux d'infrastructure Canada-Ontario; en tout, 5 200 projets ont été approuvés, et environ 3 000 ont été menés à bien. D'ici la fin de 1996-1997, quelque 17 000 demandes auront été traitées, et l'investissement fédéral correspondant aura atteint 630 millions de dollars.

CENTRE DE SERVICES AUX ENTREPRISES CANADA/ONTARIO

- Au cours de l'exercice écoulé, le Centre de services aux entreprises Canada/Ontario a répondu à environ 390 000 demandes de renseignements de la part d'entrepreneurs et de petites entreprises, soit une augmentation de 40 p. 100 par rapport à l'exercice antérieur. Les demandes concernaient les mesures à prendre pour lancer une entreprise, le financement, la propriété intellectuelle et d'autres questions intéressant les PME.
- En plus du Système interactif de réponse vocale et de réponse automatique par télécopieur, le Centre a créé un site web. Il y offre, par l'intermédiaire d'Internet, des documents sur le démarrage d'une petite entreprise en Ontario.
- Des normes de service ont été mises au point, et les résultats ont généralement dépassé la norme comparable appliquée dans l'industrie pour les centres téléphoniques.
- Dans l'ensemble, le taux de satisfaction des clients a dépassé 95 p. 100.

... et stimulé le développement économique dans le nord de la province...

- Par l'intermédiaire de FedNor, le Ministère a réalisé de nombreuses activités : il a signé des protocoles d'entente avec des banques partenaires et négocié avec d'autres pour améliorer l'accès au capital; il a fourni des fonds d'investissement supplémentaires aux sociétés d'aide au développement des collectivités du nord de l'Ontario (SADCNO); il a lancé trois fonds pour appuyer le secteur touristique, la R-D précommerciale et des initiatives à but non lucratif; il a examiné des demandes de modernisation des systèmes informatiques dans le nord de l'Ontario pour renforcer les capacités des SADCNO et améliorer la qualité des

conseils qu'elle fournit aux entreprises. FedNor administre aussi le Programme d'adaptation aux fermetures de bases de l'Ontario, à North Bay; plusieurs projets, notamment l'Air Base Property Corporation, ont reçu une aide.

... et il a fait des investissements industriels stratégiques au Québec.

- Le Ministère a fourni un soutien financier à de grands projets industriels, dans le cadre de l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement industriel. En 1996-1997, environ 19 projets ont été approuvés; le gouvernement fédéral a versé 31,6 millions des 506,4 millions de dollars représentant la valeur totale des projets qui ont créé ou maintenu 2 340 emplois.

Industrie Canada a renforcé les entreprises autochtones et leurs assises financières.

- Selon une évaluation des résultats du programme menée en 1996, malgré la persistance de problèmes économiques et sociaux dans la communauté autochtone, Entreprise autochtone Canada a aidé les employés et les propriétaires des entreprises ayant bénéficié du programme à accéder à l'autonomie économique (voir l'encadré).
- Industrie Canada a continué de travailler avec des partenaires pour promouvoir la croissance des entreprises autochtones sur des marchés plus vastes. Cet objectif a été atteint grâce à trois initiatives : la publication du *Répertoire national sur le commerce et l'exportation chez les Autochtones*, qui présente le profil de plus de 100 entreprises exportatrices capables de pénétrer d'autres marchés et de mener des missions commerciales; la mise sur pied d'une équipe sectorielle nationale et d'une Équipe Canada pour le secteur touristique autochtone, et le soutien d'entreprises pour les aider à commercialiser leurs produits et services sur Internet.
- Le Ministère a mis au point d'autres produits d'information pour aider les entrepreneurs autochtones. Ont été créés le site web de l'Aboriginal Youth Business Council; un produit multimédia qui décrit des exemples à suivre et détaille les facteurs dont les entreprises axées sur l'innovation doivent tenir compte pour réussir; et une série de vidéos sur l'entrepreneuriat et l'exportation.

RÉSULTATS D'ENTREPRISE

AUTOCHTONE CANADA

- Le programme a atteint son objectif, qui était d'investir dans plus de 300 entreprises autochtones et dans des projets visant à stimuler l'esprit d'entreprise chez les jeunes, à élargir le marché et à améliorer la technologie.
- L'aide fournie aux entreprises autochtones a permis de créer un nombre important d'emplois et de conserver des emplois, ce qui a réduit la dépendance par rapport à l'aide sociale.
- D'après les données actuelles, le taux de survie des entreprises ayant bénéficié d'une aide est élevé.
- Environ la moitié des entreprises ayant profité d'une aide enregistrent un profit ou une perte modeste après avoir versé un bénéfice aux propriétaires-exploitants, ce qui correspond à la norme observée dans les autres entreprises canadiennes.

Le Ministère a amélioré l'image du Canada en tant que destination touristique de choix et fourni des informations à l'industrie du tourisme pour l'aider à prendre ses décisions.

- Le Ministère a créé la Commission canadienne du tourisme (CCT) pour entreprendre un programme de marketing élargi sur le marché intérieur et sur les grands marchés internationaux. Le gouvernement a établi un budget de 50 millions de dollars et il a invité l'industrie touristique à fournir en trois ans des fonds équivalents, au moyen d'initiatives conjointes. Une contribution supplémentaire non renouvelable de 15 millions s'est ajoutée à ce budget initial, en raison du succès que la CCT a remporté avec ses programmes de partenariat.

LA CCT : UNE RÉUSSITE ISSUE DE LA COLLABORATION DES SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ

■ Plus de 300 membres de l'industrie touristique, qui appartiennent surtout au secteur privé, consacrent bénévolement des centaines d'heures de leur temps à la CCT pour que son travail soit couronné de succès. Ils siègent au conseil d'administration, participent aux travaux des comités ou les président, élaborent des plans, réunissent des fonds et mettent en œuvre des projets de la CCT partout dans le monde.

- Industrie Canada a mis sur pied, sous la gouverne du secteur privé, des comités chargés de la planification, de l'établissement de partenariats et de la production de ressources. Les comités ont aussi exécuté des programmes de marketing, de recherche, et d'élaboration de produits dans le domaine du tourisme.
- Industrie Canada a attiré plus de 1 400 partenaires et, à l'automne 1996-1997, les fonds fournis par les partenaires étaient supérieurs à 62 millions de dollars, ce qui dépasse l'objectif fixé par le gouvernement, soit parvenir à lever auprès des partenaires 50 millions par an, d'ici trois ans.
- Le Ministère a adopté un processus d'établissement de partenariats et de planification qui a comme objet de réunir et d'intégrer les ressources des partenaires en fonction des objectifs communs (voir l'encadré).
- De concert avec l'industrie, le Ministère a cerné les lacunes importantes dans la gamme de produits touristiques offerts par le Canada, et à la faveur d'un programme de partenariats novateur mis sur pied avec de petites entreprises, il a commencé à mettre au point des produits touristiques nouveaux ou améliorés pour le marché international.

DES PARTENARIATS DE PREMIER PLAN

- Une première canadienne qui est aussi une première mondiale : tous les trimestres, les membres de l'industrie touristique peuvent examiner des informations sur la performance de leur secteur grâce à un partenariat entre la CCT et Statistique Canada, qui produit des données sur 100 indicateurs nationaux relatifs à ce secteur d'activité.
- Une entente de marketing conjointe conclue entre la CCT et JCB International, importante société de cartes de crédit, fait connaître le Canada à 34 millions de détenteurs de cartes dans le monde.

- Industrie Canada a amélioré le site web de la CCT pour permettre au secteur du tourisme d'accéder à une mine d'informations de référence le concernant. Le Ministère a tenu une conférence nationale sur les technologies du voyage et il a fait connaître les nouvelles technologies à l'industrie et la façon de les utiliser.
- Le déficit enregistré au poste « voyages » a été réduit de 14,3 p. 100 (568 millions de dollars) entre 1994 et 1996 (chiffres annualisés), et le Ministère a contribué à ce succès.
- Le Ministère a contribué à accroître de 6 p. 100 le nombre de visiteurs étrangers venus au Canada; ainsi, le nombre de voyages-personne a atteint 17 millions en 1995, et le nombre de Canadiens ayant pris leurs vacances au pays a aussi augmenté. Il en est résulté un accroissement des dépenses touristiques au Canada, qui se sont chiffrées à 41,8 milliards de dollars en 1995, soit une hausse de 7 p. 100.
- Au cours des neuf premiers mois de 1996, le Ministère a contribué à accroître sensiblement le nombre de visites de touristes étrangers : ainsi, le nombre de visiteurs en provenance de l'Asie a augmenté de 18,1 p. 100; celui des touristes européens, de

8,6 p. 100. Par contre, celui des visiteurs des États-Unis a diminué de 0,4 p. 100. Les recettes attribuables au tourisme étranger ont augmenté de 8,0 p. 100 (724 millions de dollars).

Résultats financiers comparatifs

Les dépenses réelles de ce secteur d'activité se chiffraient à 947 millions de dollars en 1995-1996 et représentaient 74 p. 100 des dépenses totales du Ministère. Environ 31 p. 100 de ces ressources ont été consacrées au budget de fonctionnement et 69 p. 100, aux subventions et aux contributions. Des recettes de sept millions ont été portées au crédit du Ministère, et de 108 millions, au Trésor.

Dans le Budget des dépenses de 1996-1997, les dépenses réelles ont été réduites de 30 p. 100 par rapport aux chiffres de 1995-1996 (947 millions de dollars) et se sont donc établies à 665 millions. La baisse s'explique essentiellement par une diminution des dépenses faites dans le cadre du programme de Travaux d'infrastructure Canada-Ontario, par la fin du Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense, et par la compression d'un certain nombre d'autres programmes de subventions et de contributions.

Règlements et services axés sur le marché

Objectif

Le secteur d'activité des Règlements et services axés sur le marché a favorisé l'existence d'un marché équitable, efficace et concurrentiel pour les entreprises et les consommateurs canadiens, et il a fait valoir les normes du marché canadien sur la scène internationale.

Objectifs de rendement

- Offrir informations et services pour aider les entreprises et les consommateurs à profiter pleinement d'un marché efficace et stable, à y contribuer et à mieux s'adapter aux changements.
- Établir des règlements et des normes qui favorisent l'équité, l'efficacité et la compétitivité sur le marché.

- Administrer et appliquer des lois et des règlements qui visent le marché et qui sont propres à entretenir la confiance des entreprises et des consommateurs.
- Promouvoir les normes du marché canadien sur la scène internationale, afin d'aider les entreprises canadiennes à soutenir avantageusement la concurrence sur les marchés mondiaux.

Résultats atteints

Industrie Canada a fourni des informations et des services qui ont permis aux entreprises et aux consommateurs de profiter pleinement d'un marché efficace et stable, d'y contribuer et de mieux s'adapter aux changements.

- Le Ministère a fourni avec succès toute une gamme de services très en demande (voir l'encadré à la page suivante).
- Le Ministère a accru l'accès électronique en direct à l'information sur les organismes et les services axés sur le marché, y compris la base de données sur les sociétés constituées en vertu d'une loi fédérale et les bulletins d'information sur les produits de consommation.
- Il a mené des recherches sur les questions intéressant les consommateurs dans le domaine du commerce électronique et il a assuré le suivi de l'enquête de 1994 sur les attitudes des consommateurs face à la biotechnologie.
- Le nombre de compteurs d'électricité et de gaz naturel vérifiés par des vérificateurs agréés a augmenté d'environ 10 p. 100 (voir l'encadré à la page suivante).
- Le Ministère a réalisé « Attention arnaque ! », vidéo en quatre parties destinée à aider les consommateurs et les entreprises à se protéger contre les escroqueries commises par téléphone et par la poste.
- Industrie Canada a établi un réseau électronique expérimental de recherche et d'informations sur la consommation reliant des bureaux régionaux, des établissements d'enseignement, des groupes de consommateurs et des entreprises pour examiner des thèmes de discussion concernant la consommation.

PRINCIPAUX SERVICES AXÉS SUR LE MARCHÉ OFFERTS EN 1995-1996

- 68 000 demandes au titre de la propriété intellectuelle;
- 32 000 nouveaux changements fondamentaux et interventions : statuts constitutifs, modifications, fusions, dissolutions et décisions concernant la raison sociale;
- 165 000 dépôts en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et des autres lois sur les sociétés;
- 133 000 demandes d'informations se rapportant aux sociétés;
- 200 000 activités de conformité et d'application de la loi liées aux sociétés constituées en vertu d'une loi fédérale;
- 46 700 transactions relatives à la concurrence (plaintes, préavis de fusionnement, décisions anticipées et demandes d'informations);
- 65 400 licences de radiodiffusion, 4 600 demandes de radiodiffusion et avis, 250 000 propositions bilatérales et avis internationaux pour l'attribution de fréquences, 25 500 examens des compétences des opérateurs radio, 2 700 approbations de matériel radio et de télécommunications et plus de trois millions d'étiquettes d'homologation pour du matériel de télécommunications;
- 83 400 dépôts de bilan, y compris 78 700 faillites, dans le cadre de la supervision des procédures de faillite et d'insolvabilité;
- 12 000 inspections et avertissements portant sur des produits de consommation;
- calibrage et homologation de près de 34 000 normes de mesure;
- inspection de plus d'un million de dispositifs de mesure (compteurs d'électricité et de gaz naturel, balances, compteurs de liquide, etc.), évaluation et approbation de 450 prototypes de dispositifs de mesure pour utilisation commerciale au Canada;
- enquête sur plus de 15 000 différends entre acheteurs et vendeurs d'électricité et de gaz naturel et résolution des différends.

AUTRE FAÇON D'ASSURER LES SERVICES CHEZ MESURES CANADA

À la fin de 1995-1996, les organismes agréés avaient vérifié 55 p. 100 des quelque 18,1 millions de compteurs d'électricité et de gaz naturel au Canada; 97 p. 100 des compteurs examinés par des vérificateurs agréés sont des appareils simples utilisés dans des habitations.

- Le Ministère a fourni des informations sur les brevets et les marques de commerce, par l'entremise de la page d'accueil de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) sur Internet. Les clients peuvent ainsi consulter des guides, fournir des points de vue sur les changements réglementaires proposés, et découvrir des liens hypertexte avec d'autres sites web concernant la propriété intellectuelle.
- Il a créé le Carrefour des consommateurs sur *Strategis*, service d'information à guichet unique visant à aider les consommateurs à prendre des décisions plus éclairées et à les informer sur leurs droits et responsabilités. Le site présente également tous les trimestres le relevé des frais d'utilisation des cartes de crédit qui fournit des données comparatives à cet égard.
- Le Ministère a lancé le *Bulletin trimestriel sur la consommation*, qui présente des informations et des analyses utiles à l'intention des consommateurs, des universitaires, de l'industrie et des décideurs. Jusqu'ici, le *Bulletin* a parlé de la dette à la consommation, des services financiers, de la biotechnologie et des codes d'autoréglementation.
- Le Ministère a mené des recherches sur les préoccupations des consommateurs concernant la commercialisation axée sur l'abonnement par défaut, les frais de service perçus par les banques, l'entrée des banques sur le marché de l'assurance, la déréglementation des télécommunications, et le développement durable.
- Le Ministère a établi des normes de service à la clientèle pour les enquêtes sur l'autorisation d'exploiter une station radio et sur les interférences, et il a mené une campagne d'information du public.

RAPPORT SUR LES RÉSULTATS

- Il a lancé le rapport trimestriel du Bureau de la concurrence afin de fournir des informations à jour sur les activités que le Bureau mène pour faire respecter la loi et sur ses nouvelles initiatives en matière de conformité.
- Il a amélioré le service offert par l'OPIC (voir l'encadré) et par d'autres organismes assurant des services axés sur le marché.
- Le Ministère a modifié le système d'enregistrement des textiles pour permettre d'améliorer et de rentabiliser les services.
- Il a révisé les *Règles sur les brevets* et le *Règlement sur les marques de commerce* pour simplifier et accélérer les processus (voir l'encadré).

AMÉLIORATIONS DU SERVICE OFFERT PAR L'OPIC

- En 1995-1996, la Section des formalités de la Direction des marques de commerce a réduit de moitié le délai de traitement des demandes, qui a été ramené à 10 jours.
- En 1996-1997, la Direction du droit d'auteur a ramené le délai d'enregistrement de huit à quatre semaines.
- La Direction des brevets a ramené à 12 semaines le délai d'enregistrement des documents d'attribution, délai qui était de 25 semaines en 1995-1996.

- Le Ministère a obtenu le statut provisoire d'organisme de service spécial (OSS) pour Mesures Canada et il a rédigé des présentations et des plans d'entreprise pour le Bureau du surintendant des faillites et la Direction générale des corporations, en vue d'en faire aussi des OSS.
- Il a continué à mettre en œuvre les changements visant le programme des subventions et contributions du Bureau de la consommation, ce qui aidera les groupes de consommateurs à parvenir à l'autonomie financière et accroîtra leur efficacité en tant que représentants des consommateurs.

Le Ministère a amélioré les normes et les règlements qui ont contribué à favoriser l'équité, l'efficacité et la compétitivité sur le marché.

- Industrie Canada a éliminé des exigences sur les tailles normalisées de contenants utilisés pour 11 catégories de produits de consommation, ce qui a facilité les comparaisons pour les consommateurs et réduit les frais d'emballage pour les entreprises.

RÉDUCTION DE LA PAPERASSERIE

- Le Ministère a mené à bien des négociations avec l'Association canadienne de normalisation pour introduire le principe de la transmission d'une demande unique.
- Il a supprimé tous les formulaires prévus dans le *Règlement sur les marques de commerce* et ramené de 30 à 3 le nombre des formulaires faisant partie des *Règles sur les brevets*.
- Il a autorisé les titulaires de licences d'utilisation du spectre, les associations industrielles et le grand public à faire un plus grand nombre de transactions par voie électronique.
- Il a mis des systèmes de transmission électronique à la disposition des clients de la Direction générale des corporations et il a rendu possible l'enregistrement des lobbyistes par voie électronique.
- Il a collaboré avec les provinces pour réduire le fardeau que représentent la production de la déclaration annuelle et l'enregistrement pour les entreprises extra-territoriales.

- Le Ministère a commencé à rédiger les règlements sur la transmission électronique des documents émanant des sociétés, afin d'améliorer l'accès aux services et de les assurer plus rapidement.

- Il a mis à jour la *Circulaire sur l'insolvabilité — Revenu excédentaire*, et il a étudié les révisions apportées au tarif des syndics de faillite pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins actuels du marché, et il a adopté un nouveau tarif de la Cour des faillites.
 - Industrie Canada a élaboré des méthodes pour moderniser la *Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation*, la *Loi sur le poinçonnage des métaux précieux* et la *Loi sur l'étiquetage des textiles*, de façon à mieux protéger les intérêts des consommateurs canadiens. Ces initiatives visent aussi à réduire les obligations réglementaires de l'industrie. Par ailleurs, ces activités harmoniseront davantage les lois avec l'ALÉNA et les règles du marché mondial.
 - Le Ministère a mis en œuvre un processus de qualification des conseillers en matière de faillite et d'insolvabilité, pour que les débiteurs soient mis au courant de toute la gamme d'options qui leur est offerte, d'après un ensemble minimum de normes nationales.
 - Il a mené des recherches, analysé les répercussions juridiques et économiques et tenu un symposium pour contribuer à l'élaboration prévue d'un guide fédéral sur les codes d'autoréglementation. Cette mesure visait à aider le gouvernement, l'industrie et les groupes de consommateurs à concevoir les codes de ce genre.
 - Par suite d'une vaste enquête menée auprès de la clientèle, le Ministère a travaillé avec Revenu Canada sur une proposition visant à intégrer le Rapport annuel des sociétés canadiennes par actions et la déclaration de revenus des sociétés, de façon à réduire le fardeau administratif des clients.
 - Le Ministère a achevé un projet pluriannuel d'élaboration d'un nouveau règlement sur la radiocommunication plus complet et souple que la réglementation actuelle; il s'agissait d'améliorer la capacité du Ministère d'adapter ses règlements à l'évolution technologique. Le règlement assure aussi un bon accès au spectre de radiofréquences au Canada.
 - Le Ministère a interdit les scanners numériques, sauf lorsqu'ils sont nécessaires pour l'application de la loi, la gestion du spectre et le contrôle des systèmes radio par les fournisseurs de services. Cette décision a été prise pour confirmer une recommandation du Comité consultatif sur l'autoroute de l'information.
 - Industrie Canada a publié 20 normes sur le matériel et les systèmes radio; celles-ci visent les systèmes de radiodiffusion, les systèmes radio mobiles et fixes et toute une gamme de nouveaux équipements de télécommunications. Ces normes aideront à réduire le retard qui se serait normalement produit dans l'application des règlements.
 - Le Ministère a élaboré un plan provisoire d'attribution des fréquences pour permettre le remplacement éventuel de toutes les stations radio AM/FM par la radio numérique.
 - Il a fait enquête sur les problèmes concernant la mise aux enchères des fréquences du spectre, la valeur du droit de fournir un certain nombre de services de télécommunications, et celle des privilèges connexes.
 - Il a recouru davantage à l'Épreuve d'incidence commerciale pour analyser les conséquences possibles des changements apportés aux règlements visant les produits de consommation.
- Le Ministère a administré et appliqué les lois et les règlements axés sur le marché et propres à entretenir la confiance des entreprises et des consommateurs.***
- Le Ministère a élaboré des produits d'information et des mécanismes de rétroaction pour promouvoir la conformité par différents moyens :
 - il a accru l'utilisation des médias électroniques et autres pour communiquer aux entreprises et aux consommateurs des informations sur les activités de conformité relatives aux produits de consommation;
 - il a amélioré les mécanismes de rétroaction mis à la disposition des clients par la Direction générale des biens de consommation, de manière à mieux orienter les mesures de rectification;
 - il a révisé les lignes directrices s'adressant aux sociétés et à leurs investisseurs, afin d'expliquer le rôle du directeur dans les recours pour oppression exercés en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*;
 - il a produit de nouvelles troupes d'information sur les exemptions prévues par la *Loi sur les sociétés par actions* et il a rédigé l'ébauche de lignes directrices sur le rétablissement des sociétés par actions dissoutes.

- Le Ministère a continué d'améliorer ses services et les mécanismes de conformité, et il a examiné d'autres d'outils permettant de vérifier si les règles et les lois pertinentes sont respectées, afin d'accroître la rentabilité des activités que le Bureau du surintendant des faillites mène pour garantir l'observation de ces règles et lois.
- Le Ministère a obtenu des jugements favorables dans plusieurs procès importants intentés pour violation de la *Loi sur la concurrence* (voir l'encadré).
- Le Ministère a fait preuve de leadership, au nom du gouvernement fédéral, dans le cadre de l'Accord sur le commerce intérieur conclu entre le gouvernement fédéral et les provinces. Ainsi, il a :
 - harmonisé les méthodes de protection des consommateurs dans le contexte des contrats de vente directe, et les modes de divulgation du coût du crédit pour appuyer le Comité des mesures relatives à la consommation;
 - encouragé l'application efficace de la loi dans les transactions transfrontalières, le partage des informations et la coordination des activités de sensibilisation des consommateurs entre les provinces, pour appuyer le Comité des mesures relatives à la consommation;

Le Ministère a fait valoir les normes du marché canadien sur la scène internationale.

- Le Ministère a élaboré des normes de rendement sur les dispositifs de mesure multidimensionnelle dans le cadre d'une coentreprise canado-américaine. Ces normes serviront de base pour l'élaboration de normes internationales et elles procureront aux fabricants canadiens des débouchés à l'étranger.
- Il a soutenu la participation du Canada aux travaux du comité de l'OCDE concernant la politique à l'égard des consommateurs, afin de promouvoir à l'échelle internationale les normes de consommation appliquées sur le marché canadien.
- Il a participé aux consultations tenues par la Federal Trade Commission des États-Unis sur les règles concernant le poinçonnage de la teneur en or et en argent des bijoux et sur la formulation des instructions d'entretien étiquetées aux vêtements et à d'autres articles textiles.

PROCÈS RÉCENTS INTENTÉS EN VERTU DE LA LOI SUR LA CONCURRENCE

- Imposition d'amendes totalisant 5,8 millions de dollars à quatre producteurs de béton prêt à l'emploi, qui avaient conspiré pour se partager les ventes de ce genre de béton.
- Imposition d'une amende de 1,9 million de dollars à une seule entreprise pour conspiration sur le marché de la location des conteneurs à usage commercial, du ramassage et de l'élimination des ordures.
- Imposition de 100 heures de travail communautaire et d'amendes de 75 000 \$ à l'entreprise et de 5 000 \$ au propriétaire, relativement à la publicité trompeuse de Micro Ear 2000.
- Émission d'une ordonnance judiciaire obligeant à donner à deux organismes de charité enregistrés deux systèmes interactifs de réponse vocale, et à les installer chez eux. L'ordonnance résultait d'une poursuite pour publicité trompeuse. Le particulier et la société accusés ont aussi écopé d'une amende de 44 000 \$.
- Rendu d'une ordonnance sur consentement contre Interac Inc. et ses neuf membres fondateurs, pour abus de position dominante conjointe. L'ordonnance impose l'élimination des restrictions d'accès et la suppression des obstacles à la création de nouveaux produits et à la concurrence sur le plan des prix.
- Présentation d'une requête au Tribunal de la concurrence dans l'affaire *Seaspan*, en ce qui concerne les services de remorquage fournis dans le port de Vancouver et les services de transport par péniche dans les eaux côtières de la Colombie-Britannique. L'auteur de la requête prétend que les fusions empêchent ou réduisent notablement la concurrence.

- Le Ministère a rationalisé un nouveau processus de divulgation relatif au programme de raccordement des terminaux de télécommunications, qui aidera les fournisseurs de services de télécommunications à lancer plus rapidement de nouveaux services.
- Le gouvernement fédéral a adhéré au Traité de Budapest sur le dépôt international de micro-organismes, aux fins de la divulgation des brevets. Les inventeurs canadiens souhaitant protéger un brevet dans d'autres pays n'auront plus désormais qu'à remettre un seul échantillon de matière biologique à un dépositaire agréé.
- Le Ministère a fini de négocier des ententes de reconnaissance mutuelle avec l'Union européenne, et signé une telle entente avec la République de Corée, en ce qui concerne l'évaluation de la conformité de divers équipements radio et de télécommunications et de matériel informatique, et la compatibilité électromagnétique.
- Il a établi un groupe de travail canado-américain sur les pratiques commerciales dolosives, ce qui permettra aux organismes d'application de la loi des deux pays de lutter contre ces pratiques de plus en plus fréquentes.
- Il a parrainé, dans le cadre du Programme des normes découlant de *L'innovation : La clé de l'économie moderne*, l'Association canadienne de normalisation qui a présenté à l'ISO son code type sur la protection de la vie privée, en vue de le faire adopter en tant que norme internationale. Ce travail accroîtra la protection dont les consommateurs bénéficient, en particulier dans les transactions internationales, et atténuera les obstacles non tarifaires au commerce.

Résultats financiers comparatifs

Les dépenses réelles de ce secteur d'activité se chiffraient à 147 millions de dollars en 1995-1996 et représentaient 11 p. 100 des dépenses totales du Ministère. La quasi-totalité des fonds est allée au budget de fonctionnement. Des recettes de 51 millions ont été imputées au crédit ministériel, et de 186 millions, au Trésor. Les dépenses réelles de 1995-1996 ont atteint 147 millions, soit 10 p. 100 de moins que prévu dans le Budget des dépenses de la même année. Le Budget des dépenses de 1996-1997 se chiffrait à 123 millions, soit 25 p. 100 de moins que celui de 1995-1996.

Soutenir nos secteurs d'activité : Services de gestion et services généraux

Objectif

Les Services de gestion et services généraux se sont employés à fournir l'infrastructure et le soutien dont le Ministère a besoin pour offrir le meilleur service possible aux Canadiens. Pour cela, les Services ont accru leur efficacité en trouvant de nouveaux moyens de communiquer avec les clients à l'aide de la technologie de l'information, en rationalisant les modes de gestion, en renouvelant et en revitalisant les effectifs, en faisant connaître les réalisations, et en encourageant l'excellence dans la prestation des services au public.

Objectifs de rendement

- Gérer et contrôler les fonds ministériels.
- Accroître l'efficacité en trouvant de nouveaux moyens de communiquer avec les clients à l'aide de la technologie de l'information et en améliorant la gestion des installations et la gestion-conseil.
- Rationaliser les processus de gestion et améliorer la gestion du risque, la mesure du rendement, et la justification de l'emploi des fonds.
- Renouveler et revitaliser les effectifs pour offrir aux Canadiens le meilleur service possible.
- Expliquer aux Canadiens le rôle et les réalisations d'Industrie Canada.
- Promouvoir l'excellence dans la prestation des services au public.

Résultats atteints

Contrôleur général : gérer et contrôler les fonds du Ministère.

- Le Contrôleur général a coordonné la préparation des premiers plans d'activité du Ministère en 1995-1996 et en 1996-1997.
- Il a participé avec quatre autres ministères au choix d'un nouveau système intégré de gestion des finances et du matériel pour Industrie Canada. Le système devait répondre aux exigences de la nouvelle Stratégie d'information financière du Conseil du Trésor et aux normes de conformité établies pour l'an 2000.
- Il a mis en œuvre le Système d'enregistrement des opérations des contrats à l'Administration centrale et dans tous les bureaux régionaux. Il a émis des politiques ministérielles sur la gestion du parc automobile, sur la gestion de l'actif et sur l'utilisation des micro-ordinateurs.
- Il a coordonné l'élaboration et l'approbation du Système des comptes et des rapports relatifs aux projets (PRAS) d'Industrie Canada. Le PRAS établit un parallèle entre le régime interne de gestion et de responsabilisation du Ministère, d'une part, et ses objectifs, ses secteurs d'activité, ses besoins en ressources et ses objectifs de rendement, d'autre part.

Appui informatique intégré, Gestion des installations et Centre des conseillers en gestion : accroître l'efficacité en trouvant de nouveaux moyens de communiquer avec les clients à l'aide de la technologie de l'information et en améliorant la gestion des installations et la gestion-conseil.

- Au chapitre des télécommunications, le groupe a mis en œuvre un mode de transfert asynchrone pour le réseau longue distance du Ministère. Cette initiative a accru la largeur de bande sans augmenter les frais de communications. L'accès à Internet a également été amélioré grâce à l'utilisation du mode de transfert asynchrone, qui fournit une plus grande largeur de bande à *Stratigis* et facilite l'utilisation d'Internet par le personnel du Ministère.

- Le groupe a amélioré le service de courrier électronique du Ministère pour faciliter les communications internes et externes, y compris l'acheminement et la réception du courrier électronique au moyen de Microsoft, de Lotus Notes et d'Internet.
- Avec la Direction générale des communications, le groupe a amélioré Hoover, service de médias électroniques d'Industrie Canada, et 500 usagers y ont maintenant accès.
- Il a installé un système intégré de passerelle bibliothèque-information qui assure aux clients une interface uniforme et conviviale avec les bases de données locales et éloignées.
- Il a rationalisé l'aménagement des bureaux et libéré ainsi environ 2 500 mètres carrés, dont le Ministère pourra se servir en fonction des besoins.
- Il a profité des technologies vidéo de pointe pour inaugurer à Ottawa un centre de vidéoconférence répondant aux objectifs du Ministère, à savoir réduire la durée et les frais de déplacement tout en explorant d'autres modalités de travail.

Vérification et évaluation : rationaliser les processus de gestion et améliorer la gestion du risque, la mesure du rendement et la justification de l'emploi des fonds.

- Le groupe a vérifié les services suivants : Formation du personnel; Systèmes de recettes; Systèmes d'information ministériels; Langues officielles; Gestion de l'environnement; Région du Pacifique. En outre, une vérification menée sous la gouverne du Conseil du Trésor a porté sur les dépenses de fin d'exercice 1994-1995.
- Il a entrepris une évaluation de la phase I de CANARIE et élaboré des cadres d'évaluation pour le Plan d'investissement communautaire du Canada et la phase II de CANARIE, de même que des évaluations interministérielles du Programme canadien de technologie et d'analyse du génome, des Réseaux de centres d'excellence, et de la Stratégie nationale pour l'intégration des personnes handicapées.

- Il a contribué à l'élaboration de critères d'évaluation du rendement, notamment pour le Secteur de la politique industrielle et scientifique.
- Il a réuni en une seule organisation les services de vérification et d'évaluation, ce qui a permis de mieux utiliser les différentes compétences de chaque groupe et d'accroître la complémentarité et la synergie.
- Il a évalué Entreprise autochtone Canada, le disque compact Vision+, la Fondation Canada–Israël pour la recherche et le développement industriels, et le programme Travaux d'infrastructure Canada-Ontario (dans ce dernier cas, sous la gouverne du Secrétariat du Conseil du Trésor).
- Il a entrepris deux projets spéciaux qui lui ont permis :
 - de contribuer à la conception de la Stratégie de développement durable; pour cela, il a analysé les activités actuelles de développement durable menées par le Ministère, il a défini les grands aspects de la gestion, et il a élaboré un cadre de mesure des résultats de la stratégie;
 - d'évaluer, en partenariat avec le Secteur de la politique industrielle et scientifique, les processus de réglementation par rapport aux normes de gestion des processus de réglementation du Conseil du Trésor.
- Il a entretenu de bons rapports de coopération avec les syndicats, pendant tout le processus de rationalisation des effectifs.
- Il a fourni divers services d'appui au personnel par l'entremise du centre de ressources des employés, des conseils financiers, des ateliers sur le changement, et des conseils sur la façon de se préparer à une entrevue ménagée par un employeur éventuel, sur la rédaction d'un curriculum vitae et sur le démarrage d'une petite entreprise.
- Il a organisé 57 déjeuners-causerie sur le thème « Je m'établis à mon compte »; 900 personnes qui envisageaient de passer au secteur privé par suite de la rationalisation des effectifs y ont assisté.
- Il a accru le nombre de femmes dans la catégorie des cadres, en dépit de la réduction des effectifs.
- Il a mené les travaux concernant l'élaboration et la gestion des informations sur les effectifs (PeopleSoft), pour améliorer la gestion stratégique du personnel.

Communications : expliquer aux Canadiens le rôle et les réalisations d'Industrie Canada.

Ressources humaines : renouveler et revitaliser les effectifs pour offrir le meilleur service possible aux Canadiens.

- Afin d'améliorer le leadership et les compétences en gestion des ressources humaines et de favoriser de bonnes communications entre les cadres et les employés, le groupe a introduit un exercice de rétroaction ascendante.
- Le groupe a atteint les objectifs de l'étape I de l'Examen des programmes, sans qu'il y ait un seul départ non volontaire.
- Il a établi un conseil consultatif des employés qui comprenait des représentants syndicaux et qui a fourni avis au Ministère sur la gestion de la réduction des effectifs.
- Le groupe a élaboré et mis en œuvre une stratégie de communication à trois volets parallèles :
 - le volet I met l'accent sur les autres ministères et organismes, tant fédéraux que provinciaux;
 - le volet II s'adresse aux employés d'Industrie Canada;
 - le volet III vise les clients extérieurs du Ministère.
- Dans le cadre des volets I et III de la stratégie de communication du Ministère, le Sous-ministre et les hauts fonctionnaires ont présenté à leurs collègues respectifs des exposés sur le nouveau ministère canadien de l'Industrie et sur ses secteurs primordiaux.
- Le groupe a lancé le volet II de la stratégie de communication du Ministère en préparant *Industrie Canada et moi*, programme d'information dans le cadre duquel des employés formés ont guidé des groupes de collègues dans des exercices qui en ont fait de véritables ambassadeurs du Ministère.

- Le groupe a travaillé, avec les représentants des communications de tout le Portefeuille de l'Industrie, sur les initiatives du volet III pour améliorer les communications avec les clients dans des dossiers tels que l'emploi et la croissance, les jeunes, les S-T, le développement économique rural, et les projets commerciaux.
- Il a assuré un soutien de qualité au chapitre des communications, pour favoriser la réalisation de grands projets du Ministère; mentionnons l'examen des sciences et de la technologie, la réponse fournie au rapport du Comité consultatif sur l'autoroute de l'information, et les activités des PME dans tout le pays.
- Il a mené à bien un vaste programme de consultation et de partenariat avec des clients importants pour cerner leurs besoins et leurs attentes, et élaborer des solutions axées sur la clientèle et des mécanismes novateurs.
- Il a mis sur pied un système de surveillance des médias électroniques qui permet au Ministère d'avoir plus rapidement accès à une gamme plus étendue de sources d'informations.
- Il a élaboré d'autres produits de communications internes pour tenir les employés informés sur les activités du Ministère.
- Il a tiré parti de la nouvelle technologie pour communiquer les informations, y compris l'édition électronique, les présentations multimédias, les liaisons par satellite, et la distribution électronique des informations.

Le Conseiller en éthique : promouvoir l'excellence dans la prestation des services au public.

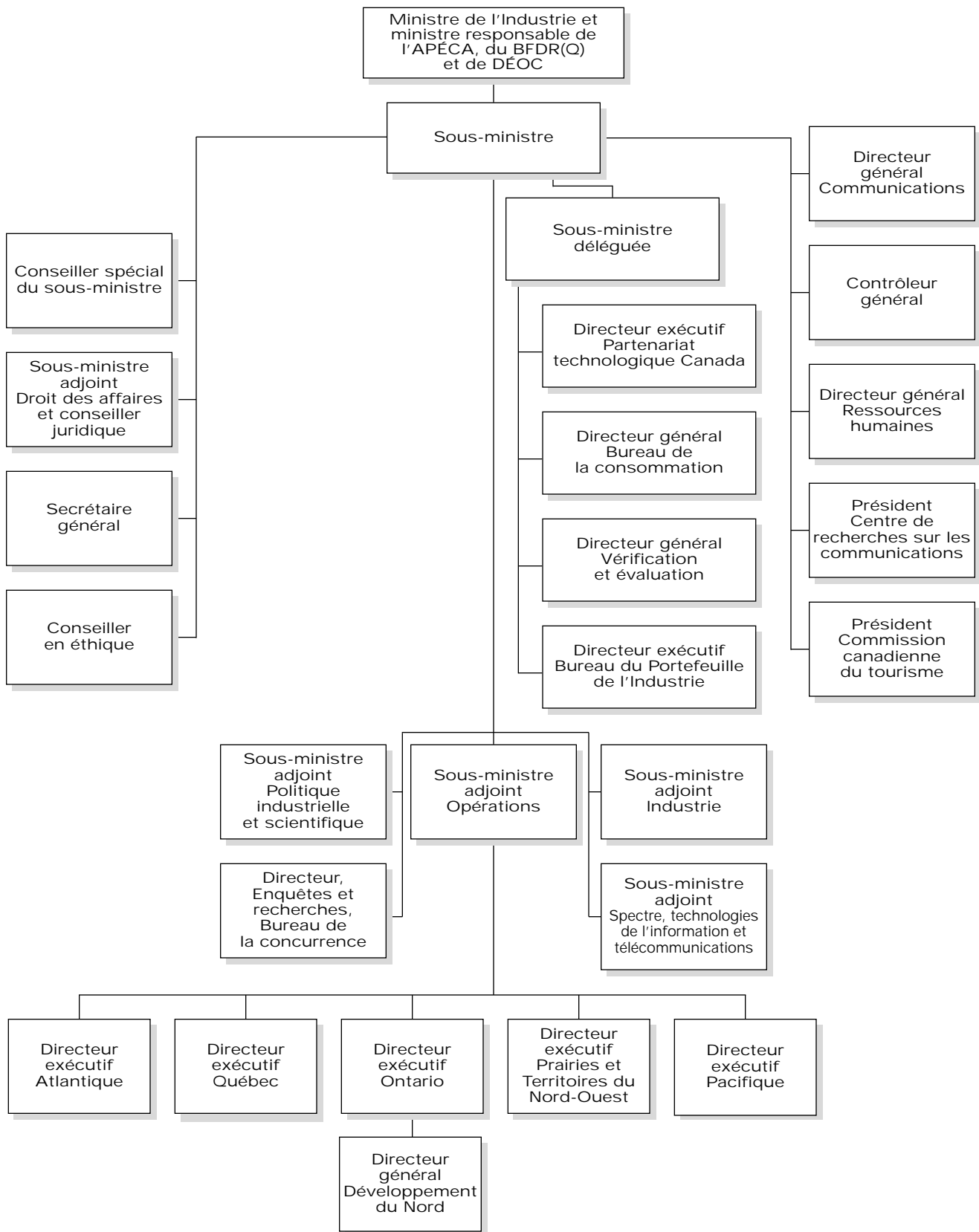
- Le Conseiller en éthique administre le Code régissant la conduite des titulaires de charge publique en ce qui concerne les conflits d'intérêt et l'après-mandat, établi par le Premier ministre, et la *Loi sur l'enregistrement des lobbyistes*.
- Comme le recommande la loi, le conseiller a entrepris un processus de consultation sur l'élaboration du Code de déontologie des lobbyistes.
- Le conseiller a fait un exposé sur le Code de déontologie des lobbyistes devant le Comité parlementaire de la procédure et des affaires de la Chambre, après avoir mené à bien un processus de consultation prévu par la loi.
- Il a mis en œuvre le Code de déontologie des lobbyistes dès sa publication dans la *Gazette du Canada*.

Résultats financiers comparatifs

Les dépenses réelles des Services se chiffraient à 96 millions de dollars en 1995-1996 et représentaient 8 p. 100 des dépenses totales du Ministère; tous ces fonds ont été consacrés au fonctionnement. Ces dépenses réelles étaient inférieures de 5 p. 100 au Budget des dépenses de la même année.

Renseignements supplémentaires

TABLEAU 14



RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

TABLEAU 15
Besoins en personnel
Détail des besoins en personnel par activité ou secteur d'activité (ETP)

	Réel 1995-1996	Budget des dépenses principal 1996-1997	Budget des dépenses principal 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Activité ou secteur d'activité					
Politique microéconomique	318	337	343	343	333
Règlements et services axés sur le marché	2 280	2 237	2 320	2 320	2 320
Développement de l'industrie	1 423	1 419	1 439	1 416	1 413
Tourisme*	63	62	70	70	70
Services généraux et de gestion	840	776	748	748	748
Total	4 924	4 831	4 920	4 897	4 884

* Voir la rubrique Développement de l'industrie pour obtenir des renseignements sur le plan et les résultats de cette activité.

TABLEAU 16
Besoins en personnel
Sommaire par catégorie professionnelle (ETP)

	Réel 1995-1996	Budget des dépenses principal 1996-1997	Budget des dépenses principal 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Nominations par décret en conseil	5	5	6	5	5
Direction	210	221	210	204	204
Scientifique et professionnel	628	610	640	634	629
Administration et service extérieur	2 034	1 963	2 015	2 005	1 997
Technique	756	724	756	756	756
Soutien administratif	1 235	1 252	1 237	1 237	1 237
Exploitation	56	56	56	56	56
Total	4 924	4 831	4 920	4 897	4 884

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

TABLEAU 17
Renseignements financiers supplémentaires
Recettes et dépenses
Dépenses brutes et nettes du Ministère par activité ou secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses principal 1996-1997*	Budget des dépenses principal 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Dépenses brutes par activité ou secteur d'activité				
Politique microéconomique	75 964	77 072	72 820	43 912
Règlements et services axés sur le marché**	175 849	172 692	170 030	170 030
Développement de l'industrie	618 588	599 403	548 050	470 622
Tourisme***	54 351	52 487	50 587	14 587
Services généraux et de gestion	103 555	95 708	87 864	86 292
Total des dépenses brutes	1 028 307	997 362	929 351	785 443
Moins :				
Recettes à valoir sur le crédit	60 598	73 895	75 476	75 476
Total des dépenses nettes du Ministère	967 709	923 467	853 875	709 967
Moins :				
Recettes portées au Trésor	243 002	305 096	325 446	278 491
Total des dépenses nettes	724 707	618 371	528 429	431 476

* Pour faciliter la comparaison, les montants ont été établis à l'aide de la Structure courante de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR).

** Comprend le financement d'un montant de 27 millions de dollars en 1996-1997 et de 26, 25 et 25 millions pour les trois années suivantes pour l'organisme de service spécial Mesures Canada.

*** Voir la rubrique Développement de l'industrie pour obtenir des renseignements sur le plan et les résultats de cette activité.

TABLEAU 18
Renseignements financiers supplémentaires
Recettes et dépenses
Détail des recettes par activité ou secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Réal 1995-1996*	Budget des dépenses 1996-1997*	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Recettes à valoir sur le crédit par activité ou secteur d'activité					
Règlements et services axés sur le marché					
Supervision des procédures de faillite et d'insolvabilité	—	—	11 800	11 600	11 600
Fonds renouvelable — Protection et diffusion de la propriété intellectuelle	50 106	52 215	53 926	55 707	55 707
Gestion du spectre	714	214	—	—	—
	50 820	52 429	65 726	67 307	67 307
Développement de l'industrie					
Recherche sur les communications	6 919	8 169	8 169	8 169	8 169
Total à valoir sur le crédit	57 739	60 598	73 895	75 476	75 476
Recettes portées au Trésor par activité ou secteur d'activité					
Règlements et services axés sur le marché					
Supervision des procédures de faillite et d'insolvabilité	17 167	12 200	400	400	400
Règlement sur les sociétés	11 622	12 200	11 185	11 314	11 523
Réglementation des mesures	9 564	7 300	6 800	6 800	6 800
Réglementation en matière d'étiquetage et de publicité	155	180	150	150	150
Gestion du spectre	141 213	141 707	149 154	150 154	150 154
Amendes	6 129	1 040	3 040	3 040	3 040
	185 850	174 627	170 729	171 858	172 067
Développement de l'industrie					
Remboursement des dépenses de l'année précédente	75 182	41 100	110 120	133 770	89 524
Revenu de placements	11 908	7 000	5 312	4 161	3 607
Frais de service pour les garanties de prêts	1 836	1 000	1 535	1 335	1 135
Frais de service en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	18 742	18 275	17 400	14 322	12 158
	107 668	67 375	134 367	153 588	106 424
Services généraux et de gestion					
Divers	14	1 000	—	—	—
Total porté au Trésor	293 532	243 002	305 096	325 446	278 491
Total des recettes du Programme	351 271	303 600	378 991	400 922	353 967

* Pour faciliter la comparaison, les montants ont été établis à l'aide de la Structure courante de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR).

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

TABLEAU 19
Détail des paiements de transfert par activité ou secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Réel 1995-1996	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998
Subventions par activité ou secteur d'activité			
Politique microéconomique			
Subventions versées dans le cadre du programme Bourses Canada	13 013	7 440	3 500
Subventions en vertu du Programme de partenariats technologiques	988	4 350	—
Subvention à l'Organisation internationale du Programme scientifique sur la frontière humaine	722	—	—
Subventions en vertu du Prix du Premier ministre pour l'excellence dans l'enseignement des sciences, de la technologie et des mathématiques	252	540	—
Subvention à la Fondation Canada-Israël pour la recherche et le développement industriels	1 000	—	—
Total partiel	15 975	12 330	3 500
Règlements et services axés sur le marché			
Subventions à divers organismes œuvrant dans l'intérêt du consommateur	196	286	150
Subvention au Conseil consultatif canadien de la radio	47	45	45
Total partiel	243	331	195
Total des subventions	16 218	12 661	3 695

PLAN ET RAPPORT SUR LES RÉSULTATS D'INDUSTRIE CANADA

Détail des paiements de transfert par activité ou secteur d'activité (suite)

(en milliers de dollars)	Réel 1995-1996	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998
Contributions par secteur d'activité ou activité			
Politique microéconomique			
Contributions à des organismes, à des associations et à des particuliers pour des projets visant à éduquer le grand public et à le sensibiliser à la science et à la technologie	2 118	1 971	1 891
Contribution à l'Institut canadien des recherches avancées	3 361	3 500	3 500
Contributions en vertu de la stratégie provisoire pour les jeunes et l'acquisition du savoir	954	—	—
Contribution au Secrétariat du commerce intérieur	184	500	500
Contributions en vertu du Programme national de démonstration des réseaux d'entreprises	974	1 050	615
Contribution à l'Union internationale des télécommunications, Genève, Suisse	7 057	6 808	6 808
Contributions en vertu du Plan d'investissement communautaire du Canada	—	1 200	2 100
Contribution à l'Observatoire de neutrino de Sudbury	3 320	—	—
Contributions à des organismes sans but lucratif pour favoriser la coopération et le développement économiques	200	—	—
Total partiel	18 168	15 029	15 414
Règlements et services axés sur le marché			
Contributions à divers organismes œuvrant dans l'intérêt du consommateur	804	681	850
Total partiel	804	681	850

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Détail des paiements de transfert par activité ou secteur d'activité (suite)			
(en milliers de dollars)	Réel 1995-1996	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998
Développement de l'industrie			
Contributions aux Systèmes intelligents de fabrication	641	605	—
Contributions en vertu de l'initiative des technologies porteuses de solutions environnementales	1 367	669	—
Contributions en vertu du Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense	85 893	65 700	—
Contribution à Bombardier/de Havilland	7 124	22 446	10 000
Contributions aux campagnes sectorielles	18 594	8 754	717
Contributions aux technologies stratégiques	15 361	13 222	6 586
Contributions en vertu du Programme de la technologie de l'environnement du fleuve Saint-Laurent	222	—	—
Contributions au Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement (CANARIE)	19 351	23 425	23 083
Contributions en vertu du Programme de développement des systèmes microélectroniques	715	—	—
Contributions en vertu de la Stratégie pour l'industrie canadienne de l'environnement	—	2 825	1 450
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	5 001	11 010	11 010
Contribution à l'Association des manufacturiers de chaussures du Canada	18	50	—
Contribution à l'Institut canadien de formation en gestion de télécommunications	148	—	—
Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional	—	10 000	10 000
Contributions en vertu du Programme de mise en valeur de la technologie	12 611	10 557	7 728
Contributions en vertu du Programme d'adaptation aux fermetures de bases de l'Ontario	318	3 200	3 800
Contributions aux termes des ententes auxiliaires conclues en vertu des ententes pour le développement économique et régional et des ententes cadres de développement avec les provinces	6 905	9 252	239
Contributions en vertu du Programme Entreprise Atlantique	1 428	1 500	1 500
Contributions aux centres culturels et aux centres des congrès de l'Ontario	318	1 020	—
Contribution à la Palladium Corporation	600	—	—

PLAN ET RAPPORT SUR LES RÉSULTATS D'INDUSTRIE CANADA

Détail des paiements de transfert par activité ou secteur d'activité (suite)			
(en milliers de dollars)	Réel 1995-1996	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998
Développement sectoriel de l'industrie (suite)			
Contributions en vertu d'ententes auxiliaires avec les provinces de l'Ouest pour le développement des technologies de communications	3 141	1 546	—
Contribution au Programme d'incitation à la R-D en technologie des communications	2 906	1 062	—
Contributions à des organismes canadiens pour l'avancement de leurs activités de recherche dans le domaine de l'informatisation du travail	1 139	—	—
Contributions dans le cadre du projet de la frégate canadienne de patrouille et du projet de révision et de modernisation de la classe Tribal	38	—	—
Contributions en vertu du programme d'Entreprise autochtone Canada	40 140	35 180	36 700
Contributions en vue de la réalisation d'une initiative collective de commercialisation du tourisme dans le nord de l'Ontario	952	305	—
Contributions dans le cadre du Fonds spécial pour le développement du nord de l'Ontario	4 550	436	15 825
Contributions à la province d'Ontario aux termes de l'Entente Travaux d'infrastructure Canada	341 500	149 356	30 400
Contributions pour l'avancement de la technologie des matériaux industriels de pointe	220	—	—
Contributions à l'industrie de la construction navale sur la côte Ouest	35	—	—
Contribution au Bureau de promotion des industries du bois	290	—	—
Contribution à l'Association PHD en informatisation du travail/recherche	20	—	—
Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	24 134	44 000	47 000
Contributions en vertu du Programme de partenariat technologique Canada	—	—	196 000
Contribution à l'Ottawa Heart Institute Research Corporation	—	—	2 500
Contributions en vertu de l'entente Canada-Québec sur le développement industriel	58 518	56 669	41 542
Total partiel	654 198	472 789	446 080
Total des contributions	673 170	488 499	462 344
Total des subventions et des contributions	689 388	501 160	466 039

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

TABLEAU 20
Renseignements financiers supplémentaires
Fonds renouvelable par activité ou secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Réel 1995-1996	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Activité ou secteur d'activité					
Politique microéconomique	—	—	—	—	—
Règlements et services axés sur le marché*	539	1 073	4 373	5 660	5 660
Développement de l'industrie	—	—	—	—	—
Tourisme	—	—	—	—	—
Services généraux et de gestion	—	—	—	—	—
Excédent (Déficit)	539	1 073	4 373	5 660	5 660

* Les chiffres se rapportent au Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada.

TABLEAU 21
Renseignements financiers supplémentaires
Office de la propriété intellectuelle du Canada
État des opérations et évolution du bilan

(en milliers de dollars)	Réel 1995-1996	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
État des opérations					
Recettes	49 585	52 226	55 044	57 021	57 021
Dépenses totales	38 192	53 056	58 691	60 274	60 274
Excédent (Déficit)	11 393	(830)	(3 647)	(3 253)	(3 253)
Évolution du bilan					
Bénéfice net (perte nette)	11 393	(830)	(3 647)	(3 253)	(3 253)
Plus : dépréciation	1 247	4 423	10 580	11 014	11 014
perte à l'aliénation d'immobilisations	—	—	—	—	—
Évolution de l'actif et du passif à court terme	(4 977)	1 289	(755)	(950)	(950)
Évolution des autres éléments d'actif et de passif	(248)	(200)	(363)	(364)	(364)
Évolution des prestations de cessation d'emploi	475	133	128	144	144
Ressources financières nettes fournies (utilisées) par les activités opérationnelles					
	7 890	4 815	5 943	6 591	6 591
Activités d'investissement					
Immobilisations	(13 583)	(3 742)	(1 570)	(931)	(931)
Ressources financières nettes fournies (utilisées) par les activités d'investissement					
	(13 583)	(3 742)	(1 570)	(931)	(931)
Ressources financières nettes fournies (utilisées) et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds pendant l'exercice					
	(5 693)	1 073	4 373	5 660	5 660
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice					
	18 437	12 744	13 817	18 190	23 850
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds à la clôture de l'exercice					
	12 744	13 817	18 190	23 850	29 510

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

TABLEAU 22
Renseignements financiers supplémentaires
Présentation par article courant
CRÉDITS

(en milliers de dollars)	Réel 1995-1996	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Personnel					
Traitements et salaires	268 612	180 787	181 289	181 140	177 962
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	26 297	26 214	30 811	30 788	30 244
	294 909	207 001	212 100	211 928	208 206
Biens et services					
Transports et communications	32 934	44 181	37 502	32 993	23 309
Information	61 460	69 136	69 646	61 272	43 289
Services professionnels et spéciaux	137 118	90 156	115 183	94 265	66 597
Locations	2 886	4 793	2 679	4 713	3 330
Achat de services de réparation et d'entretien	8 012	7 763	10 715	11 783	8 325
Services publics, matériaux et fournitures	18 953	20 024	21 430	21 210	14 985
Construction et acquisition de machines et de matériel	37 316	30 920	10 715	9 426	6 660
Autres subventions et paiements	9 330	1 231	1 000	1 000	1 000
	308 009	268 204	268 870	236 662	167 495
Paiements de transfert					
Votés	665 254	447 160	409 039	373 014	311 995
Législatifs	24 134	54 000	57 000	56 900	46 900
	689 388	501 160	466 039	429 914	358 895
Dépenses brutes	1 292 306	976 365	947 009	878 504	734 596
Moins :					
Recettes à valoir sur le crédit	7 633	8 383	19 969	19 769	19 769
Dépenses budgétaires nettes (excédent)	1 284 673	967 982	927 040	858 735	714 827
Dépenses non budgétaires (prêts et investissements)	—	800	800	800	800
Total des dépenses nettes	1 284 673	968 782	927 840	859 535	715 627

TABLEAU 23
Renseignements financiers supplémentaires
Présentation par article courant
FONDS RENOUVELABLE

(en milliers de dollars)	Réel 1995-1996	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Personnel					
Traitements et salaires	24 919	27 028	26 640	27 461	27 461
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 383	4 752	6 047	6 234	6 234
	28 302	31 780	32 687	33 695	33 695
Biens et services					
Transports et communications	928	1 368	1 382	1 391	1 391
Information	1 094	1 384	1 553	1 558	1 558
Services professionnels et spéciaux	9 930	6 923	7 740	7 437	7 437
Locations	209	3 487	3 469	3 452	3 452
Achat de services de réparation et d'entretien	906	688	745	728	728
Services publics, matériaux et fournitures	979	1 770	1 410	1 225	1 225
Construction et acquisition de machines et de matériel	3 224	3 742	567	561	561
Autres subventions et paiements	3 995	—	—	—	—
	21 265	19 362	16 866	16 352	16 352
Paiements de transfert					
Votés	—	—	—	—	—
Législatifs	—	—	—	—	—
Dépenses brutes	49 567	51 142	49 553	50 047	50 047
Moins :					
Recettes à valoir sur le crédit	50 106	52 215	53 926	55 707	55 707
Dépenses budgétaires nettes (excédent)	(539)	(1 073)	(4 373)	(5 660)	(5 660)

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

TABLEAU 24
Actif
Sommaire des prêts et des investissements
par activité ou secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Réel 1995-1996	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Activité ou secteur d'activité					
Développement de l'industrie	—	800	800	800	800
Total	—	800	800	800	800

Annexe A

Lois dont l'application relève du ministre de l'Industrie

- British Columbia Telephone Company Act*, L.C. 1916, ch. 66 (loi privée)
- Loi sur l'Agence spatiale canadienne*, L.C. 1990, ch. 13
- * *Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA)*, L.R. (1985), ch. A-3
- Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*, L.R. (1985), ch. C-36
- Loi sur les associations coopératives du Canada*, L.R. (1985), ch. C-40
- Loi sur la Banque de développement du Canada*, L.C. 1995, ch. 28
- Loi sur Bell Canada*, L.C. 1987, ch. 19
- Loi sur la bonification d'intérêts au profit des petites entreprises*, L.C. 1980-81-82-83, ch. 147
- Loi sur les brevets*, L.R. (1985), ch. P-4
- Loi sur les chambres de commerce*, L.R. (1985), ch. B-6
- Loi sur la concurrence*, L.R. (1985), ch. C-34
- Loi sur le Conseil canadien des normes*, L.R. (1985), ch. S-16
- Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines*, L.R. (1985), ch. S-12
- Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie*, L.R. (1985), ch. N-21
- Loi sur le Conseil national de recherches*, L.R. (1985), ch. N-15
- Loi sur les corporations canadiennes*, S.R.C. 1970, ch. C-32
- Loi sur les dessins industriels*, L.R. (1985), ch. I-9
- Loi sur le droit d'auteur*, L.R. (1985), ch. C-42
- Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation*, L.R. (1985), ch. C-38
- Loi sur l'enregistrement des lobbyistes*, L.R. (1985), ch. 44 (4^e suppl.)
- Loi sur l'étiquetage des textiles*, L.R. (1985), ch. T-10
- Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, L.R. (1985), ch. B-3
- Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz*, L.R. (1985), ch. E-4
- Loi sur les inventions des fonctionnaires*, L.R. (1985), ch. P-32
- Loi sur Investissement Canada*, L.R. (1985), ch. 28 (1^{er} suppl.)
- Loi sur les liquidations*, L.R. (1985), ch. W-11 (partie I seulement)
- Loi sur le marquage des bois*, L.R. (1985), ch. T-11
- Loi sur les marques de commerce*, L.R. (1985), ch. T-13
- Loi sur le ministère de l'Industrie*, L.C. 1995, ch. 1
- Loi sur les poids et mesures*, L.R. (1985), ch. W-6
- Loi sur le poinçonnage des métaux précieux*, L.R. (1985), ch. P-19
- Loi sur les prêts aux petites entreprises*, L.R. (1985), ch. S-11
- Loi sur la radiocommunication*, L.R. (1985), ch. R-2
- Loi canadienne sur les sociétés par actions*, L.R. (1985), ch. C-44
- Loi sur la statistique*, L.R. (1985), ch. S-19
- Loi sur les télécommunications*, L.C. 1993, ch. 38
- Loi sur les topographies de circuits intégrés*, L.C. 1990, ch. 37
- Loi sur le Tribunal de la concurrence*, L.R. (1985), ch. 19 (2^e suppl.) partie I
- **Loi sur les zones spéciales*, L.R. (1985), ch. S-14

* indique que la loi est inopérante

Annexe B

Bureaux régionaux d'Industrie Canada

Administration centrale

Industrie Canada
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5
Téléphone : (613) 954-2788
Télécopieur : (613) 954-1894

Région de l'Atlantique

Industrie Canada
Suite 504
Atlantic Place
215 Water Street
St. John's (Terre-Neuve) A1C 6C9

Téléphone : (709) 772-4866
Télécopieur : (709) 772-5093

Industrie Canada
75 Fitzroy Street
P.O. Box 1115
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7M8

Téléphone : (902) 566-7443
Télécopieur : (902) 566-7450

Industrie Canada
1801 Hollis Street
P.O. Box 940, Station M
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2V9

Téléphone : (902) 426-3458
Télécopieur : (902) 426-2624

Industrie Canada
1045, rue Main
4^e étage, bureau 103
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 1H1

Téléphone : (506) 851-6530
Télécopieur : (506) 851-6502

Québec

Industrie Canada
5, Place Ville-Marie, 7^e étage
Montréal (Québec) H3B 2G2

Téléphone : (514) 283-1885
Télécopieur : (514) 496-7003

Ontario

Industrie Canada
Édifice Dominion Public
1, rue Front ouest, 4^e étage
Toronto (Ontario) M5J 1A5

Téléphone : (416) 973-5001
Télécopieur : (416) 973-8714

FedNor

FedNor
30, rue Cedar, bureau 407
Sudbury (Ontario) P3E 1A4

Téléphone : (705) 671-0722
Télécopieur : (705) 671-0717

PLAN ET RAPPORT SUR LES RÉSULTATS D'INDUSTRIE CANADA

Prairies et Territoires du Nord-Ouest

Industrie Canada
400, avenue St. Mary, 4^e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Téléphone : (204) 983-4395
Télécopieur : (204) 984-4329

Industrie Canada
7th Floor
123 Second Avenue South
Saskatoon (Saskatchewan) S7K 7E6
Téléphone : (306) 975-5313
Télécopieur : (306) 975-6727

Industrie Canada
Suite 540
9700 Jasper Avenue
Edmonton (Alberta) T5J 4C3
Téléphone : (403) 495-2951
Télécopieur : (403) 495-4582

Région du Pacifique (y compris le Yukon)

Industrie Canada
Suite 2000
300 West Georgia Street
Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 6E1
Téléphone : (604) 666-1402
Télécopieur : (604) 666-8330

Annexe C

TABLEAU 25
Tableau de concordance des secteurs d'activité d'Industrie Canada
Budget des dépenses principal 1996-1997

Ancienne structure des activités de programme	Nouvelle structure des secteurs d'activité ou des activités					Total
	Politique microéco- nomique	Règlements et services axés sur le marché	Dévelop- pement de l'industrie	Tourisme	Services généraux et de gestion	
Développement de l'industrie et des sciences						
1. Politique microéconomique	60 510	—	—	—	—	60 510
2. Développement de l'industrie	15 454	632	355 066	—	35 597	406 749
3. Tourisme	—	—	—	54 351	—	54 351
4. Autres activités	—	—	197 670	—	—	197 670
5. Services généraux et de gestion	—	—	—	—	62 635	62 635
Programme des services axés sur le marché						
1. Consommation	—	38 482	3 214	—	—	41 696
2. Droit et politique de concurrence	—	19 129	—	—	—	19 129
3. Faillite et corporations	—	16 564	—	—	—	16 564
4. Gestion du spectre	—	49 686	9 089	—	—	58 775
5. Propriété intellectuelle	—	(1 073)	—	—	—	(1 073)
6. Programmes et services consultatifs	—	—	45 380	—	5 323	50 703
Total	75 964	123 420	610 419	54 351	103 555	967 709

Index

- Aboriginal Youth Business Council* (site web) 65
Accord sur le commerce intérieur 10, 29, 34, 51, 55, 71
Administration des prêts aux petites entreprises 4, 31, 32, 39
Appui informatique intégré 48, 49, 73
Attention arnaque ! (vidéo) 67
autoroute de l'information 4, 5, 10, 11, 13, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 36, 37, 41, 50, 53, 55, 56, 58, 61
Bulletin trimestriel sur la consommation 68
Bureau de la concurrence 69
Bureau de la consommation 45, 47, 69
Bureau du surintendant des faillites (BSF) 44, 47, 69, 71
Bureau virtuel de l'industrie environnementale 33
cartes routières technologiques 12, 33, 35, 60
CA*Net II 37
Cadres de compétitivité sectorielle 32, 33, 39, 63
« Carrefour des consommateurs » 68
Centre des conseillers en gestion 48, 49, 73
Centre d'innovation en technologies de l'information 13, 14, 37, 62
Centre de recherches sur les communications (CRC) 4, 13, 14, 18, 19, 31, 32, 37, 38, 58, 62
Centre de ressources des employés 74
Centre de services aux entreprises Canada/Ontario 14, 40, 64
Centre des occasions d'affaires internationales (COAI) 11, 12, 34, 55, 58
Centres de services aux entreprises du Canada 19, 32, 64
Centres du commerce international 58
Circulaire sur l'insolvabilité — Revenu excédentaire 70
Code de déontologie des lobbyistes 50, 75
Code régissant la conduite des titulaires de charge publique en ce qui concerne les conflits d'intérêt et l'après-mandat 48, 50, 75
Collections numérisées de Rescol 13, 36, 61
Comité consultatif sur l'autoroute de l'information 14, 55, 56, 62, 70, 75
Comité des organismes consultatifs sur les activités fédérales en S-T 11, 30
Commission canadienne du tourisme (CCT) 5, 16, 18, 19, 32, 41, 42, 51, 65, 66
Conférence mondiale des radiocommunications 17, 30
Conseil canadien des normes 28
conseil consultatif des employés 74
Conseil consultatif sur les sciences et la technologie (CCST) 11, 30, 57
Conseiller en éthique 48, 50, 75
Contact ! Le réseau canadien de gestion 64
Contrôleur général 48, 73
Direction générale des biens de consommation 70
Direction générale des communications 48, 50, 73
Direction générale des corporations 69
Direction générale des ressources humaines 48, 49, 74
Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement industriel 32, 40, 42, 65
Entreprise autochtone Canada 5, 15, 32, 41, 65, 74
Épreuve d'incidence commerciale (EIC) 10, 28, 54, 70
Équipe Canada 10, 12, 19, 28, 32, 34, 55, 58, 65
équipes sectorielles nationales 11, 12, 19, 33, 58, 65
Étudiants bien branchés 13, 36, 37, 61
examen des sciences et de la technologie 75
FedNor 5, 15, 32, 40, 42, 64, 65
Gestion des installations 48, 49, 73
Guide des services et des programmes du gouvernement du Canada à l'intention de la petite entreprise 15, 63
Industrie Canada et moi 74
inforoute : voir autoroute de l'information
Initiative fédérale du développement dans le Nord de l'Ontario : voir FedNor
initiatives pour l'emploi des jeunes 31
La petite entreprise 63
La région de l'Asie-Pacifique et l'économie mondiale : perspectives canadiennes 53
Le Moniteur microéconomique (MME) 53
Les problèmes du marché du capital au Canada 53
Les sciences et la technologie à l'aube du XXI^e siècle 11, 27, 57
L'innovation : La clé de l'économie moderne 53, 72
Loi canadienne sur les sociétés par actions 10, 16, 28, 45, 54, 68, 70
Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies 10, 54
Loi sur les associations coopératives du Canada 10, 28, 45, 51
Loi sur la concurrence 10, 28, 43, 45, 46, 54, 71
Loi sur le Conseil canadien des normes 10, 54
Loi sur les dessins industriels 45
Loi sur le droit d'auteur 10, 45, 54

INDEX

- Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation* 45, 70
- Loi sur l'enregistrement des lobbyistes* 48, 50, 75
- Loi sur l'étiquetage des textiles* 70
- Loi sur la faillite et l'insolvabilité* 10, 28, 45, 54
- Loi sur le poinçonnage des métaux précieux* 70
- Loi sur les prêts aux petites entreprises* 10, 14, 15, 28, 39, 63
- Loi sur la radiocommunication* 45, 46
- Loi sur la radiodiffusion* 56
- Mesures Canada 18, 68, 69
- Normes de gestion du processus de réglementation fédérale 28
- Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) 18, 68, 69
- organismes de services spéciaux (OSS) 18, 69
- Partenaires pour l'investissement au Canada 11, 19, 32, 34, 35, 59
- Partenariat technologique Canada (PTC) 11, 12, 18, 19, 32, 33, 35, 42, 59
- Plan d'action en S-T 11, 30, 57
- Plan d'action sur les projets d'immobilisations 34
- Plan d'investissement communautaire du Canada (PICC) 14, 15, 39, 63, 73
- plans commerciaux régionaux 12, 58
- politique de concurrence 30
- politique de convergence 11, 30, 55
- Politique des retombées industrielles et régionales 34
- Portefeuille de l'Industrie 27, 30, 38, 48, 57, 59, 60, 64, 75
- Produits virtuels de Rescol 13, 61
- Programme d'accès communautaire 13, 36, 51, 57, 61
- Programme d'acquisition de compétences en investissement 39
- Programme d'adaptation aux fermetures de bases de l'Ontario 65
- Programme Bourses Canada 31, 57
- Programme canadien de technologie et d'analyse du génome 73
- Programme de développement et d'applications de la technologie 37, 62
- Programme emploi et croissance 1, 26, 27, 50, 53
- Programme de mise en valeur de la technologie 42
- Programme des ordinateurs pour les écoles 13, 36, 61
- Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense 67
- radiodiffusion directe par satellite (RDS) 11, 55, 56
- Règlements sur les marques de commerce* 69
- Règles sur les brevets* 69
- Rencontre des ministres de la PME et Forum des affaires 1997 10, 29
- Répertoire national sur le commerce et l'exportation chez les Autochtones* 65
- Rescol 13, 31, 36, 57, 61
- Réseau canadien de technologie 12, 36, 60
- Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement (CANARIE) 19, 37, 42, 62, 73
- Réseau d'essai national 37
- Réseau international d'information d'affaires (RIIA) 58
- réseau de recherche appliquée préconcurrentielle (PRECARN) 12, 36, 60
- Réseau de recherche et d'information sur la consommation 44
- Réseaux de centres d'excellence 11, 61, 73
- Réseaux commerciaux régionaux 11, 33, 34, 58
- Sciences et Culture Canada 31
- service d'enregistrement des lobbyistes 50
- services de communications personnelles (SCP) 11, 55
- Services à la direction 48
- Services régionaux 48
- Sociétés d'aide au développement des collectivités 40, 64
- Solutions environnementales canadiennes 63
- stratégie d'apprentissage 31
- Stratégie canadienne pour le commerce international (SCCI) 11, 12, 34, 55, 58
- Stratégie de développement durable 28, 35, 74
- Stratégie de l'inforoute santé canadienne (IWAY) 37, 62
- stratégie fédérale en S-T 11, 27, 30, 51, 53, 57, 59
- Stratégie nationale en matière de biotechnologie 12, 36
- stratégie de promotion du commerce international 10, 12, 28, 55
- Strategis* 5, 14, 15, 16, 18, 32, 33, 38, 40, 44, 50, 53, 58, 62, 63, 64, 68, 73
- Système des comptes et des rapports relatifs aux projets (PRAS) 73
- Système d'enregistrement des opérations des contrats 73
- système mondial mobile de communications personnelles 47
- Système national de normes 10, 28
- systèmes locaux de communications multipoint (SLCM) 11, 46, 55
- Travaux d'infrastructure Canada-Ontario 18, 32, 40, 42, 64, 67, 74
- Vérification et évaluation 48, 49, 73, 74
- Vision+ 74

Acronymes

ALÉNA	Accord de libre-échange nord-américain	OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
APEC	Organisme de coopération économique Asie-Pacifique	OMC	Organisation mondiale du commerce
BSF	Bureau du surintendant des faillites	OPIC	Office de la propriété intellectuelle du Canada
CANARIE	Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement	OSS	organisme de service spécial
CCST	Conseil consultatif sur les sciences et la technologie	PICC	Plan d'investissement communautaire du Canada
CCT	Commission canadienne du tourisme	PME	petites et moyennes entreprises
COAI	Centre des occasions d'affaires internationales	PRECARN	réseau de recherche appliquée préconcurrentielle
CRC	Centre de recherches sur les communications	PTC	Partenariat technologique Canada
CRT	carte routière technologique	RCT	Réseau canadien de technologie
CRTC	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	R-D	recherche et développement
FedNor	Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario	RDS	radiodiffusion directe par satellite
GATS	Accord général sur le commerce des services	RIIA	Réseau international d'information d'affaires
IFI	Institutions financières internationales	SADCNO	sociétés d'aide au développement des collectivités du Nord de l'Ontario
MAECI	ministère des Affaires étrangères et du Commerce international	SCCI	Stratégie canadienne pour le commerce international
MME	<i>Moniteur microéconomique</i>	SCP	services de communications personnelles
		SLCM	systèmes locaux de communications multipoint
		S-T	sciences et technologie